3 1761 07322905 6

ML
3661
C8

Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by

Estate of the late
Professor J. E. Shaw

LA
CHANSON POPULAIRE
DE L'ILE DE CORSE

DU MÊME AUTEUR :

EN PRÉPARATION :

La Poésie populaire de Corse.

Austin de CROZE

LA CHANSON POPULAIRE DE L'ILE DE CORSE

Avec conclusion de M. Paul FONTANA

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1911

LIBRARY
MAR 6 1963
UNIVERSITY OF TORONTO
831137

ML
3661
C8

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Copyright, London 1. XI. 1911.

VO

Cinta da monti in grembo al mar tirrene,
Bella assai più che da lontan non pare!

SAMPIERO D'ORNANO.

IX

Heureuses, bienheureuses entre toutes, les nations qui conservent les vieux airs des grand'mères, arche sainte de l'alliance entre les temps anciens et les nouveaux, palais enchanté où tout un peuple dépose les trophées de ses héros.

MICKIEWITZ.

A MONSIEUR LOUIS D'EMILE MULLER

Corse-Paris-Londres, 1885-1902-1911.

AVANT-PROPOS

Au mois de septembre 1885, lorsque la nouvelle se répandit dans les chambrées de la caserne d'Aix-en-Provence que notre régiment allait partir pour la Corse, nous étions nombreux à considérer cette « relève de garnison » comme un départ pour l'exil, pour un exil plein de sombres dangers.

— Quel pays ! disions-nous avec le préfet de la *Colomba* de Mérimée.

Car on connaît surtout — très mal, d'ailleurs — la Corse pittoresque aux maquis profonds et sûrs, où, à travers les lentisques et les myrtes odorants, sifflent les merles et les balles, et où de farouches et innombrables bandits partagent leurs loisirs errants entre les exercices de l'escopette et les ferveurs du rosaire.

Ne pouvant obtenir un changement de corps, je me résignais — revenu depuis quelques mois à peine de l'Extrême-Orient et de l'Océanie — à retourner chez des « sauvages ». Car c'est ainsi que, sur le continent, nous désignons volontiers les habitants de cette Corse qui, française depuis près d'un siècle et demi, nous reste aussi inconnue ou méconnue que la plus lointaine de nos colonies.

Quelques semaines après, nous étions en Corse. Pour la première fois, j'arpentais, non sans quelque appréhension, les boulevards, les rues et les ruelles de Bastia.

Et ce me fut quasi un étonnement de ne point rencontrer des êtres hirsutes, des gens à mine patibulaire, des bandits enfin, embusqués à tous les carrefours pour accomplir cette terrible vendetta dont la hantise avait fait cruelles nos dernières nuits passées dans la vieille cité des Etats de Provence.

Bientôt les marches militaires, les étapes, les manœuvres, de fréquentes et longues « permissions » me révélaient toute la beauté de cette île *oubliée*[1] ; mon étonnement se muait en admiration.

Puis, comme à cet heureux âge (je n'avais pas vingt ans) l'admiration est aussi littéraire que contagieuse, quelques amis du régiment, tels que Georges de Lys, Urbain Coste, Ascoli et quelques écrivains de Bastia, ainsi P. Lucciana, Philipppe Tonelli, Leandri, des camarades du Lycée de Bastia comme Bissaud, Nasica, A.-T. Giorgi, Nivaggioli, Casta, Cantinelli (qui reste un charmant poète), ces amis et moi nous fondions un journal, — *la Corse Nouvelle !* duquel mon vieux camarade Jules Bois (alors soldat à notre régiment) prenait la direction.

Sous des pseudonymes épiques nous y écrivions nos enthousiasmes et nous ne demandions rien moins que... la séparation de la Corse d'avec la France.

Notre humble feuille vécut cinq mois...

Le colonel avait dispersé aux hasards des garnisons de l'île ses trop turbulents subalternes.

1. *Les îles oubliées* (la Corse, la Sardaigne, les Baléares), G. Vuillier.

Mais grâce à notre *Corse Nouvelle* j'avais des relations précieuses pour l'étude que je rêvais déjà et j'allais connaître la partie méridionale de la Corse, les côtes aussi et enfin, en 1888, les splendeurs de la région de Corte.

Usant et abusant des moindres congés, seul ordinairement — je ne craignais plus les bandits, je les aimais — je m'en allais chez les paysans, chez les bergers surtout et le *pinzutu* [1] se régalant comme eux avec la *megisca* [2], roussie à la flamme vive des brindilles, avec le *prisuttu* [3], le *lonzo* [4], les *sangui* [5] et les *figatelli* [6], savoureuses charcuteries, avec l'onctueuse *polenta* de châtaignes, le délicat *fiadone* [7] ou l'incomparable *brocciu* [8], fumant comme eux la terriblement odorante *erba corsa* [9], jouant avec eux la *scopa* [10] ou le *sette bellu* [11], chantant après eux leurs longues mélopées, le *pinzutu* était bien vite l'ami, le bienvenu au *focone* [12].

1. Littéralement *pointu ;* ainsi appelle-t-on, en Corse, le Français du continent, en souvenir du bonnet pointu des grenadiers de Louis XV.
2. Filet de chèvre séché au soleil.
3. Jambon cru.
4. Filet de porc.
5. Boudins mêlés d'herbes aromatiques.
6. Petites saucisses.
7. Gâteau ou mieux espèce de flan fait avec du brocciu et du froment.
8. Fromage de chèvre.
9. Ou *Erba tabacca*, sorte de tabac sauvage dont la fumée rappelle le goût du chanvre brûlé ou du hatchich.
10 et 11. Jeux de cartes.
12. Foyer. Du nom de la pierre plate, *focone*, placée au centre de la salle commune, dans la chaumière, et sur laquelle on fait du feu.

O les exquises chevauchées par les sentes des immenses forêts de pins ou de châtaigners, avec les chants de grandes orgues du *libeccio*[1] ou de la *tramontana*[2] ! O l'enchantement des nuits d'été passées à la belle étoile, en plein maquis, dans le parfum des myrtes, des arbousiers, des lauriers-roses et des *mucchie*[3]. De ces nuits où l'on s'égare si volontiers sans autre crainte que celle de rencontrer un gendarme, — car le gendarme, là-bas, fait parfois de regrettables erreurs, tandis que le bandit ne se trompe jamais[4]. O la majesté, l'hiver, des pics neigeux, des *monti*[5] escarpés, des *fiumi*[6] croulant en cascatelles parmi les basaltes, les porphyres et les marbres ou murmurant parmi les mousses épaisses ! Et ces aurores, et ces midis, et ces soirs qui font l'île toute rose et toute mauve, resplendissante de topazes et d'émeraudes, embuée de pourpre et de turquoises mourantes, — joyeuse, éblouissante, mystérieuse ! Jusqu'à ces furieux et lourds orages qui semblent, parfois, la recouvrir tout entière, c'est toute l'éperdue Beauté : la Mer, la Montagne, la Forêt, l'Espace, les parfums et, bouillonnant de sève, le mélodieux silence des solitudes, — la Nature...

A vrai dire, j'avais fait mon deuil des bandits à la Brandolaccio appréciant aussi bien un beau fusil qu'une belle édition d'Horace ! Les bandits se sont modernisés, ils se font rares, et Brandolaccio s'appelle

1. Vent du Sud.
2. Vent du Nord, Mistral.
3. Cistes. Arbousier, *albatro* ; lentisque, *stincolo* ; bruyère, *scopa*.
4. Voir chap. X.
5. Montagnes.
6. Cours d'eau.

Bellacoscia [1]. Les latinistes ne vivent plus guère au maquis, depuis mes excellents amis Jérôme Monti [2] et A. Leandri [3], et la politique y compte aujourd'hui plus d'adeptes que l'antiquité classique.

Mais à vivre chez les simples, à fureter dans les bibliothèques ou dans les archives locales, à solliciter les souvenirs dans les maisons amies, qui là-bas s'ouvrent si largement, à converser, tout en visitant leurs *pieve* [4], avec ces excellents prêtres corses qui, à l'encontre des prêtres bretons, ont l'esprit large, le cœur généreux, la foi sincère, à courir les routes enfin, attentif des yeux et des oreilles, j'avais connu une Corse plus curieuse que celle dont les livres m'avaient parlé, une Corse presque inédite, avec ses chants populaires qui m'aideraient un jour à la décrire.

. . . . . .

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je me rappelle les trois années que j'ai vécues en Corse et si j'ai fixé brièvement ces lointains souvenirs au seuil de ce livre, rêvé là-bas, c'est moins pour dire comment j'ai pu essayer de dépeindre les beautés de cette île, de saisir sur le vif l'âme poétique ignorée de cette race méconnue, c'est moins pour cela que pour payer à la Corse une vieille dette de reconnaissance pour les joies, pour les enseignements qu'elle m'a donnés.

Paris, janvier 1907.

1. Voir chap. X.
2. Cf. *Quand j'étais bandit*, autobiographie, J. de Monti. Paris, 1901, in-18.
3. Avocat bastiais qui, par tactique électorale, prit le maquis en 1887 et y demeura quelques semaines pourchassé, sans succès, par un bataillon d'infanterie et les brigades de gendarmerie !
4. Paroisses.

Première Partie

L'AME CORSE

CHAPITRE PREMIER

Existe-t-il un « folk-lore » corse ?

L'étude des « Folk-Lore » n'est pas une vieille science, — si l'on peut appliquer ce mot au délassement que procurent les recherches des us et coutumes, des légendes, des refrains et des poésies de terroir ; — et il n'est pas téméraire d'avancer que cet engouement date tout au plus, pour l'Europe — car toujours nous fûmes devancés par l'Orient —, d'un demi-siècle. En effet, en pleine lutte et en plein enthousiasme romantiques, nos écrivains, de 1830 à 1848 surtout, se rapprochant davantage du peuple et nos historiens — car c'en fut la grande époque — s'en mêlant, l'âme populaire résurgit parmi les exhumations artistiques, scientifiques ou sociales de la vie plébéienne.

Depuis, ce goût d'investigations ethniques n'a fait que croître et nous possédons aujourd'hui des recueils complets du « folk-lore » non seulement de nos provinces, mais de tous les coins de l'Europe ; seul un pays fut — ignorance ou parti pris ou indifférence ? — presque totalement oublié : la Corse.

Alors que les chants populaires exhumés sont tous d'origine aryenne et affectent la forme mythique, ne contant seulement que des *légendes* héroïques ou amoureuses sans même une couleur locale bien définie (puisque se retrouvant — à quelques variantes près

— dans tous les pays), en Corse, au contraire, les chants et poésies disent la vie *habituelle*, telle qu'elle est ; et de ce réalisme, souvent poignant et toujours fruste, il s'exhale, grâce aux fortes expressions, un singulier parfum de brutale franchise, de naïve simplicité et de réelle grandeur ; là, du moins, les mots vont avec les faits, et si le « folk-lore » est l'analyse de ce qui constitue la vie morale d'un peuple, dans ses croyances comme dans ses actes, il convient de dire que les chants corses sont bien les chants populaires par excellence, et justifient amplement cette définition de Montaigne : « *La poësie populaire et purement natu-* « *relle a des naïvetefz et grâces par où elle se compare à* « *la principale beauté de la poësie parfaicte selon l'art,* « *comme il se veoid ez villanelles de Gascoigne, et aux* « *chansons qu'on nous rapporte de nations qui n'ont* « *cognoissance d'aucune science, ny même d'escrip-* « *ture* ».

De brillants écrivains, romanciers ou professeurs ont décrit quelques coins de Corse et en ont rapporté avec esprit les mœurs originales et les coutumes curieuses, mais, ne connaissant qu'imparfaitement le pays, ayant négligé de vivre avec les bergers, ces gardiens de la tradition, ayant omis d'écouter les mélopées des paysans, s'en tenant aux apparences seules sans rechercher le caractère[1], aux effets sans examiner les causes, ils n'ont pu, après avoir eu le mérite de

1. Il faut toutefois faire exception pour les remarquables travaux du Dr Niccolo Tommaseo et des savants allemands et anglais, toujours à la tête du mouvement traditionaliste et pour les excellents ouvrages de MM. A. Fée, F. Ortoli, Renucci, Pce Roland Bonaparte, P. Canion et Paul Bourde surtout.

presque la découvrir, ni faire aimer la Corse, ni détruire les préventions que beaucoup ont contre elle.

Chose bizarre, les érudits modernes de Corse, méconnaissant un peu les travaux de leurs devanciers, ont dénié à leurs compatriotes toute poésie populaire. M. l'abbé Letteron, docte président de la « Société des sciences naturelles et historiques de la Corse », m'écrivait, il y a peu d'années :

« ... Quant à des poésies, à des chants nationaux sur les héros de l'indépendance, leurs contemporains ne nous en ont pas laissé [1] ; s'il en existe, ces chants ont été composés dans notre siècle par des lettrés ; par conséquent, de ce côté, pas de couleur locale.

« Quant aux autres chants, *serenate*, *ballate*, et même aux chants ironiques pour les élections, ils n'offrent rien de particulier qui mérite d'être relevé, m'assure-t-on, car j'ai interrogé beaucoup depuis *trois* jours : le fond des *serenate* et des *ballate* est aussi banal que possible, celui des chansons pour les élections est plus simple encore, l'idée générale est qu'il y a beaucoup à boire et à manger dans la *casa* [2] du chef de parti, et qu'on crève de faim dans la *casa* de l'adversaire. Il n'y a aucune notation musicale. L'air est toujours le même, c'est cette mélodie traînante et monotone que vous avez sans doute entendu chanter à la campagne par quelque charretier monté sur sa charrette, ou à la ville, le soir, par quelque jeune paysan qui veut attirer sur lui l'attention : les Corses l'appellent la *paghiella* [3]. C'est une phrase musicale très élastique dans laquelle on

1. M. Letteron oubliait les œuvres de B. Bordone, Filippini, Biagino Leca, Vitale, Ceccaldi, Bartoli, Angelo-Francesco Colonna, Pierre de Corse, Merea, etc., et pour ne citer que quelques auteurs, du XVe siècle au milieu du XVIIIe siècle.

2. Maison.

3. La « paghiella », devenue italienne, eut Majorque pour pays d'origine.

peut n'enfermer que quelques mots, comme aussi des pages entières ; vers ou non, rimés ou non rimés, prose de toutes sortes, tout peut se chanter sur la *paghiella*.

« Que vous dire des *voceri?* ceux-là ne sont plus chantés, ils sont hurlés et n'ont absolument rien à voir avec l'art musical, Ils ressemblent fort peu aux voceri littéraires que l'on trouve dans certains auteurs, Gregorovius, par exemple. »

Il est évident que le caractère sacerdotal ne peut tolérer les imprécations et les exhortations à la vengeance qui sont la trame et la chaîne des voceri [1], mais M. l'abbé Letteron ne dépassait-il pas un peu sa pensée en leur déniant tout sentiment artistique ?

D'autres, sans aller aussi loin, partagent ces opinions. Ainsi M. P. Lucciana, savant professeur au Lycée de Bastia, qui sous le pseudonyme amusant de Vattelapesca [2] a écrit en très simple dialecte corse des centaines de récits humouristiques populaires et quelques douzaines de fines comédies, *cumediole*, également populaires.

« ... Il y a des Corses qui ont écrit des vers italiens, Viale, Multedo, Guibega, etc. — Mais sauf les quelques chants recueillis par Tommaseo, Viale et Grimaldi déjà anciens et d'auteurs inconnus, il n'existe pas de poésies corses qui puissent constituer une littérature indigène. Quant à la musique, elle n'est guère en honneur parmi nous, dans les villages beaucoup moins que dans les villes. Notre langue [3] est pourtant bien musicale, et la belle nature qui nous environne semble faite pour nous inspirer

1. Voir chap. IV, 1re part.

2. Voir chap. VIII, 2e part. La lettre suivante fut adressée à l'auteur par M. Lucciana en 1902.

3. Voir chap. III et V, 1re part.

des mélodies. Les Italiens, les Provençaux, les Espagnols, tous les peuples chantent autour de nous, et dans ce concert harmonieux, nous seuls nous refusons de faire entendre notre voix. Pourquoi ? On invoque la politique, — on en fait partout, même à Paris, — les guerres civiles, — l'Italie et l'Espagne en ont eu de très obstinées. — Aucune de ces raisons n'est la vraie. »

Moi aussi, dans un élan de foi patriotique, j'ai affirmé un jour — c'était à la distribution des prix du lycée de Bastia — que la poésie populaire corse devait forcément exister :

« Toutes nos anthologies, disais-je alors, sont de date récente et composées dans un but de curiosité littéraire. Aussi l'on n'y trouve que de maigres indications sur les hommes et les faits marquants de notre histoire. Il est impossible d'admettre que dans les victoires ou les défaites de la Patrie, la Muse populaire soit restée muette. Eh quoi ! après des luttes sanglantes et obstinées, le peuple aurait arraché le pouvoir des mains des seigneurs sans chanter son triomphe ! Il aurait ensuite perdu deux biens inestimables, l'indépendance et la liberté, et la poësie ne serait point venue apporter à son infortune quelque soulagement ! Ce serait un fait anormal, unique dans l'histoire, en contradiction flagrante avec nos mœurs. » Puis, je faisais un appel à toutes les bonnes volontés pour combler cette regrettable lacune. Savez-vous ce que j'ai reçu ? Quelques sonnets italiens sans caractère. Et pourtant, dans le même discours. je disais expressément : « ... Trouvera-t-on un portrait plus vivant de nos mœurs que dans ces poësies où le peuple se peint, à son insu, avec ses qualités et ses défauts ? Par l'influence des littératures étrangères, l'écrivain perd beaucoup de son caractère national. Il s'observe, d'ailleurs, toujours ; il n'est jamais aussi étudié que lorsqu'il veut paraître naturel, jamais autant sur ses gardes que lorsqu'il semble se livrer : on l'a nommé avec raison un personnage de théâtre. L'homme inculte ignore les

finesses. Qu'une forte passion le sollicite, et il se montrera avec sa figure franchement gracieuse ou terrible, Parcourez nos poësies italiennes : on les croirait nées dans un boudoir. Ce ne sont que sonnets asthmatiques s'efforçant de pirouetter avec grâce et tombant à plat dans de pauvres rimes affolées, que madrigaux entortillés qui voudraient bien être tendres ou spirituels et ne sont que prétentieusement ridicules. Il y règne comme un souffle énervant du chevalier Marino et de ses détestables élèves. On chercherait en vain au milieu de ce fatras de froides antithèses une pensée virile ou gracieuse, une scène historique, un simple tableau de genre, un trait de mœurs, quelque souvenir de nos glorieux combats. Rien, rien que de fades bouquets à Chloris et des élégies ennuyeusement plaintives. Lisez, au contraire, nos *voceri*. Dès les premières lignes, vous serez émus, car vous vous trouverez là en présence de sentiments vrais, profonds, que vous réprouverez souvent, mais dont vous ressentirez toujours l'irrésistible puissance et ces chants enflammés, où nos montagnards exhalent leurs douleurs et leurs haines, vous renseigneront sur les causes de la *vendetta* beaucoup mieux que de longs volumes... »

Eh ! oui, ces chants funèbres sont admirables et c'est bien, mais c'est peu, de le reconnaître... après Paul de Saint-Victor [1] qui à cause de son enthousiasme romantique, fit peut-être beaucoup de mal à la Corse puisqu'on ne peut plus — depuis sa prestigieuse variation sur les thèmes de Tommaseo et de Fée — connaître que les voceri et les bandits !

Mais en Corse il n'y eut pas, il n'y a pas que des bandits. Des citoyens y ont défendu leur liberté, y ont

1. *Hommes et Dieux* (ch. XVIII. Les Vocératrices de la Corse), P. de Saint-Victor.

combattu et des héros y reposent dont le souvenir demeure ; les mères y bercent leurs petits et les amoureux y ont l'âme épanouie ; les sages y conseillent et les turbulents y font de la politique ; les travailleurs y peinent et les paresseux y rêvent... Tout cela se chante.

Or, en Corse on chanta et l'on chante autant et plus que partout ailleurs, mais, comme dit Mistral,

Cantan que pèr vautre, ô pastre e gènt di mas [1]

ces chants sont pour les humbles et ce sont d'humbles chants.

Ne valaient-ils pas d'être notés ?

Et n'est-ce point, au surplus, dans ces monuments légers, dans ces temples de vision, dans cette histoire de rêve « les Chants Populaires » que les peuples reflètent leurs douleurs et leurs joies, leurs espoirs et leurs rancunes, leur esprit et leur cœur ?

1. Nous ne chantons que pour vous, ô pâtres et gens des mas. (*Mirèio*).

CHAPITRE II

Quelques mots sur la Corse et les Corses.

Parée d'une verdure éternelle, faite de toutes les essences, de tous les fruits et de toutes les fleurs; trouée d'étroits vallons ou de larges vallées qu'enserrent de hautes montagnes ; avec ses côtes qui, à l'Occident et au Sud, s'ouvrent en vastes baies et en fjords profonds tandis qu'à l'Orient elles s'infléchissent en interminables plages, souvent paludéennes ; avec ses villes et ses bourgades, très espacées, dont les hautes maisons en pierres solides semblent de vieux donjons ; par ses champs cultivés, ses vignobles, ses plantations de cédrats, d'orangers, de citronniers, d'oliviers ou de figuiers comme par ses immenses maquis et ses terres en friche ; de par sa simple situation géographique, la Corse est pittoresque à l'excès.

On y rencontre peu de hameaux, encore moins de fermes isolées, mais de nombreux villages, nettement disséminés, s'accrochant au flanc des collines, se cachant sous les forêts de châtaigners, — les châtaigners, cette providence du pays que Louis XV voulut un jour prohiber parce que « favorisant la paresse de l'indigène » !

Point industrielle, mais agricole et surtout pastorale, telle est la Corse.

Aussi, faut-il visiter les villages et non les villes, si l'on veut connaître la vie insulaire ; si l'on veut en pénétrer l'âme, ce sont les bergers qu'il faut fréquenter.

Les bergers, à demi nomades durant la bonne saison, forment dans le seul territoire du Niolo une population de plus de 4.000 individus, population qui se suffit presque entièrement à elle-même, chaque famille produisant, comme font les tribus arabes, tout ce qui est utile à sa consommation, à l'habillement, au ménage[1].

Vêtus de bure ou de gros velours, couverts du *pelone*[2], leur fusil ou « juge de paix » sous le bras, indifférents aux intempéries, agiles et lents, sobres et amateurs de bonne chère, ces primitifs ne dédaignent pas de lier commerce non seulement avec leurs compatriotes agriculteurs, pêcheurs ou citadins, mais avec les étrangers. Loin d'affecter la taciturne rudesse des pasteurs de l'Auvergne ou des Landes, de s'affaiblir comme tant de Bretons avec l'alcool[3], ils sont vifs, enjoués, affables, curieux, grands amateurs de récits, — intelligents. Sans instruction, ces braves gens savent s'exprimer sur leurs affaires, leurs intérêts,

1. Pendant l'été, ils louent les paturages des plateaux et vallées de l'Ouest et l'automne venu c'est l'exode vers les plaines maritimes et les collines de Galeria ou de Porto.

2. Large et lourd manteau à capuchon tissé avec du poil de chèvre.

3. Cf. *La Bretagne alcoolique*, par l'auteur.

Une des manies corses, naïve et fort jolie en somme, est celle de la parenté qui constitue aux fiancés comme une sorte de dot et va jusqu'à l'infinitésimal ; c'était précieux au temps des vendette !

leurs soucis ou leurs plaisirs avec une clarté, une concision qui n'excluent pas l'élégance, et la redondance aussi, des métaphores orientales. Point avares comme les bergers de Savoie, ils se cotisent entre eux pour envoyer à l'école, au collège, l'enfant qui manifeste de bonnes dispositions pour l'étude. Aussi, leurs familles comptent-elles bon nombre de prêtres, de médecins, d'officiers, d'instituteurs, ce qui perpétue chez eux le sentiment d'une fraternelle égalité.

Dans le Niolo, comme dans l'Incudine, la Balagne, la Casinca, le Cap ou le Cuscione, où ils sont légions, ces bergers accueillent simplement, cordialement, le premier venu, compatriote ou touriste, dans leurs masures étroites faites de quartiers de rocs et garnies de lit de feuillages. Et tous parlent le français, le lisent; bien peu qui, aujourd'hui, ne sachent pas écrire.

Mais ils tiennent à leur langage comme à leurs antiques coutumes et c'est ainsi que, naguère, en 1874, un candidat à la députation, M. Tomasini, ayant vécu en dehors de l'île pendant quelques années, s'empressait de commencer sa profession de foi par cette déclaration : « *Les populations de nos villages me connaissent ; elles savent que, quoique absent depuis longtemps, je n'ai oublié ni les mœurs, ni le langage, ni les habitudes de nos campagnes.* »

C'est chez eux qu'on reconnaît bien les types de la race et la démarcation entre les apports étrangers, qu'on y comprend les traces profondes laissées par les incursions ou les dominations qui désolèrent cette île et lui firent, en définitive, une nationalité.

Quant au Corse des villes, son amour de l'indépendance et des vieilles coutumes s'est atténué avec le

commerce et au contact des étrangers ; néanmoins il garde le culte de l'hospitalité, de la simplicité, de la rude franchise, de la fameuse *vendetta* aussi, mais il a déjà commencé de ne plus poursuivre son ennemi ailleurs que... devant les tribunaux, ce qui est plus correct !

En somme défiant, paresseux et infatigable, rêveur, très doux mais encore plus emporté, le Corse est un combatif — l'histoire en donne amplement la raison — qui, solitaire, est d'humeur mélancolique, taciturne même, et devient, quand il se trouve en compagnie — d'amis, s'entend ! — enjoué, enthousiaste, exubérant de gestes avec, cependant, une certaine gravité qui demeure jusqu'en son rire. Un proverbe familier le dépeint d'un trait plaisant et montre qu'il préfère, au fond, une bonne amitié à une bonne vengeance :

Amicizie e macaroni,
Se non calde, nun son buoni !

Les amis et les macaronis — S'ils ne sont chauds, ne sont pas bons !

Et, en effet, les insulaires se dévouent à leurs amis comme à leurs parents[1], jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la bourse, jusqu'à la lutte, jusqu'à la mort. En Corse, l'amitié s'affirme dans toute sa beauté, même tragique.

Avec toutes ces qualités et ces défauts qui sont presque... « artistes » — qu'on nous passe le mot —

1. Une des manies corses, naïve et fort jolie en somme, est celle de la parenté qui constitue aux fiancés comme une sorte de dot et va jusqu'à l'infinitésimal ; c'était précieux au temps des vendette.

il paraît, à première vue, curieux que la Corse soit le département français ayant produit le moins d'artistes; à peine y pourrait-on compter, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, une douzaine de peintres, sculpteurs, architectes ou musiciens ayant eu quelques droits à la renommée. Ce ne fut pourtant pas le défaut d'intelligence ou de génie, le manque de cœur et de passion ; mais les arts réclament une certaine douceur de vie, de l'aisance — en même temps que de grandes inégalités de fortunes, — une facilité de moyens de communication dont l'île fut trop longtemps privée. Elle n'eut jamais et n'a point encore d'industries, au sens moderne du mot ; industrieuse, certes, elle l'est mais non point industrielle, et l'industrie qui finit par tuer les arts les devança presque toujours, — simplement à cause des besoins journaliers et des nécessités de se défendre.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les vieilles coutumes disparues ou existantes [1]. D'ailleurs on en trouvera plus loin quelques-unes des plus curieuses et topiques, dans les brèves analyses des chansons populaires.

Quant à l'extérieur physique, le Corse se divise en trois catégories bien distinctes, dont deux pour les hommes. La femme, elle [2], semble la directe descendante des maugrabines, si vantées par toutes les littératures qu'il est inutile de redire ici son teint mat,

1. Au surplus, un vieux proverbe corse dit : « *Corsica, tanti paesi, tante usanze* » (En Corse, autant de pays, autant de coutumes).

2. Il est bien évident que nous ne prétendons donner que le type générique pris chez les très humbles, chez ceux dont les alliances n'ont pas métissé la race.

son long profil de médaille, ses yeux noirs largement fendus en amande, pas plus que ses gestes lents, gracieux, eurythmiques de canéphore. Les hommes, eux, sont sur les côtes, dolichocéphales, aux grands traits, à la figure allongée, à la parole plus douce, à l'extérieur plus raffiné ; ceux de l'intérieur sont brachycéphales, ils ont la face large et charnue, le nez plutôt petit, sans forme caractéristique, le teint clair, les cheveux roux et la taille ramassée ; leur extérieur enfin est plus abrupt que chez les habitants de la côte. Tels sont les traits distinctifs du Corse, et par cette description, nécessairement bien sèche, on pourra comprendre le charme, si naturel, de son *folk-lore*.

CHAPITRE III

L'Histoire.

Quelques mots sur l'histoire corse afin que se puissent mieux apprécier les chants que (après Tommaseo et Fée) nous avons essayé de faire connaître, afin qu'à travers ses manifestations naïves — derniers échos des chansons de geste —, nous apparaisse toute entière l'âme de ce petit peuple, soit qu'elle s'exhale en sanglots d'oppression ou en cris de révolte, soit qu'elle murmure parmi les descriptions locales ou les ironies d'élection, soit qu'elle halète en mélopées d'amour ou en clameurs de haine.

Une constatation s'impose quand on étudie l'évolution de la nation corse : l'absolue autonomie qu'elle a su garder — « *souvent conquise, jamais soumise*[1] » — malgré les multiples dominations qui la désolèrent.

L'histoire de la Corse ne le cède en rien à celle des peuples les plus réputés pour leur courage et leur esprit d'indépendance ; joyau de l'Orient, perdu dans la Méditerranée — ce lac où planent avec les oiseaux migrateurs, les légendes du Levant et du Ponant, du

1. Dicton italien dont s'enorgueillirent les Corses ; il faut lui ajouter le proverbe génois : « *I Corsi meritano la furca, e sanno la offrire* » (les Corses méritent la potence et savent la souffrir).

Septentrion et du Sud, — cette nouvelle terre de Chanaan, comme Chanaan fertile, — et que connurent les Hébreux qui l'appelaient soit Keren [1] (aux promontoires), soit Korsi (la bien boisée) —, eut à subir, dès les premières conquêtes colonisatrices, les invasions des Phéniciens, des Grecs, des Etrusques, des Phocéens et des Carthaginois ; puis, ce sont les Romains qui établissent un port de guerre dans la baie de Saint-Florent, aux lignes harmonieuses comme celles du golfe de Naples.

Après les Romains viennent les Sarrazins, les Goths, puis les Visigoths et encore les Sarrazins que Charles Martel, venu à la rescousse des « Corsègues », réussit à

1. D'après le Dr Mattei, « *Notice sur les armes de Corse* », la première indication de la Corse fut faite, historiquement, par Apollonius. Pourtant Hérodote en avait déjà parlé ; selon lui, deux générations avant la destruction de Troyes, les Argonautes rentrant de conquérir la Toison d'Or, firent d'abord deux haltes, l'une à l'île d'Æthalie (île d'Elbe), l'autre sur le rivage Tyrrhénien, puis, voguant vers la Sicile, ils virent la Corse, l'appelèrent θεράπνη et en furent si enthousiasmés que leur chef dut s'opposer à ce qu'ils débarquassent en leur disant l'île habitée par de funestes sirènes (Expédition des Argonautes, 4e chant, trad. Caussin). Hérodote (liv. IV, c. 147) donne les Phéniciens pour premiers habitants de l'île qui reçoit alors le nom de Κάλλίστη, la Belle ; huit générations après, arrive une colonie de Lacédémoniens conduite par Théras, Callisté devient Thera. Mais bientôt, ses pointes et ses caps ayant frappé l'imagination des géographes, on l'appelle Cyrnos (Isidor., *Orig.*, liv. XIII, c. 6), et c'est le nom que les insulaires, même aujourd'hui, affectionnent. Enfin, conquise par les Carthaginois et reprise par les Romains, leurs vainqueurs, l'an 193 de Rome, elle est nommée définitivement Corsa (Tite-Live, liv. XVII) ou Corsica, Corsègue au moyen-âge.

Ajoutons que Diodore de Sicile en avait fait une colonie étrusque, tandis que Sénèque leur prêta les mêmes mœurs et coutumes que les Ibères alors que, plus tard encore, Pausanias les qualifiait de Lybiens.

Somme toute, les anthropologistes comme les archéologues ne furent jamais d'accord !

chasser pour un long temps, ce qui permet aux royaumes de France et d'Espagne, comme à l'Empire et au Pouvoir Temporel de se disputer l'île que les rois, marquis et républiques d'Italie finissent toujours par reconquérir[1] jusqu'au jour où l'Angleterre elle-même essaie de s'y établir ; en vain, puisqu'alors, librement, la Corse, en 1798, — s'étant quarante fois révoltée en moins de trois siècles — accepte définitivement de devenir française.

Aussi les héros furent-ils nombreux dans cette île convoitée, et c'est avec enthousiasme et fierté que les vieux Corses en perpétuèrent le souvenir en de frustes poëmes, en de rudes chansons.

Et c'est d'abord Henri le « beau » sire, Arrigho Bel Messere, qui, après avoir repoussé les dernières invasions des Maures et défait le comte de Cinarca, despote italien, introduit si paternellement le système féodal[2] en Corse, que sa mort, en l'an 1000, y est regardée comme un malheur public : « *Les anges qui passaient* « *en ce moment au-dessus de l'île*, dit la légende, *en* « *furent si affligés que les plumes de leurs ailes tom-* « *bèrent et firent à la Corse un linceul de gloire.* »

Puis, à l'aurore du XIe siècle, c'est le plébéien Sambucuccio d'Orlando[3] qui brise le joug féodal devenu tyrannique, fonde la Terre des Communes et crée cette

1. Le génie des conquérants n'y a laissé aucun reflet d'art et à peine quelques vestiges de monuments. Et c'est pourquoi les grandes figures corses sont presque toutes d'action, de combat.

2. Malgré le système féodal, le paysan corse n'était point la propriété du seigneur ; il conservait un nom, une famille, une vie civile et religieuse, son existence était sacrée et son éducation morale pareille à celle de son suzerain.

3. Qu'un grand nombre d'écrivains nomment Sambuccucio d'Alando.

curieuse noblesse démocratique des *Caporali*, « sorte de magistrats plébéiens qui joueront dans la Terre des Communes, le même rôle que les tribuns du peuple à Rome »[1], et c'est une longue période, très calme, de grandeur patriarcale.

Mais, du XIIIe au XVe siècle, Pisans et Gênois se disputent l'alliance de la Terre des Communes, puis envahissent le Nord et l'Est de la Corse, s'y battent et s'y font battre par les patriotes Giudice della Rocca et Vincentello d'Istria ; ils tyrannisent la « Terre de Liberté », cependant qu'à l'Ouest et au Sud la révolte éclate contre de nouveaux oppresseurs, et ce sont les admirables guerrières de Bonifacio défendant leur cité, un nid d'aigles, contre le roi Alphonse d'Aragon.

Au XVIe siècle, tandis que Charles Quint et François Ier guerroyent, la lutte farouche continue sans répit contre Gênes ; et c'est le colonel général des gardes corses au service de la France, Sampiero Corso, vainqueur de Doria, sacrifiant à sa haine inexorable des Génois l'épouse aimée, la douce et imprudente Vannina d'Ornano. Des héros, en voici toujours, Ceccaldi, Giafferi, Rafaelli et Aïtelli, vainqueurs à Calenzana (1732), des Génois alliés aux Allemands. Puis, comme lasse de sa conquête jamais conquise, Gênes cède la Corse à la France, une dernière révolte fait surgir alors le « libérateur » Pascal Paoli qui, précurseur de Washington, dotait, — dès 1755 — sa nation d'une constitution démocratique, et commençait ainsi sa proclamation aux gouvernements européens :

« La Corse est naturellement faite pour être libre, et la

1. J.-E. Rossi, *Les Corses d'après l'Histoire, la Légende et la Poésie.*

liberté a été autrefois pour ses habitants l'objet de tous leurs efforts, comme elle l'est aujourd'hui de leur bonheur. »

Et c'est enfin la Corse française qui, avec le sang de ses fils, donne à son pays d'adoption le héros légendaire qui ferme le cycle des épopées, — Napoléon.

CHAPITRE IV

Légende ; légendes et superstitions.

En dehors de la légende proprement dite, qui est à chaque peuple l'enfance de son Histoire, et dont nous n'avons pas à nous occuper dans cet ouvrage, les Corses possèdent des légendes à demi historiques déjà recueillies pour la plupart [1]. D'ailleurs, un peuple qui, avec toute la modestie méditerranéenne, se donne pour ancêtres des sirènes et des titans [2], ne pouvait en manquer.

Nous ne citerons donc que pour mémoire : l'épisode de François della Rocca, le mauvais comte de Cinarca, traître à la Corse, de qui le Diable emporta le corps et l'âme après que Dieu lui-même eût détruit son château, repaire des Gènois et refuge de toutes les iniquités ; la mort du Bel Messere dont nous venons de parler ; l'épisode du comte Arese, seigneur fantasque, diabolique et cruel qui, dans son manoir dominant le Prunelli, assemblait *streghe* et *mazzere* [3] et devançait de quelques siècles, et avec plus de grandeur sinistre,

1. Voir ch. VI, 3e partie : Bibliographie.
2. Bonifacio fut nommé dans l'antiquité « Palladis Civitas » en mémoire de ce que Pallas, pour se reposer avec Diane, y avait fait creuser par des tritons les belles grottes qu'on voit aujourd'hui encore dans la falaise.
3. Sorcières et sorciers.

les orgies et les recherches de Gilles de Rais [1] ; le « dict » du seigneur Ors'alamanno de Freto, mauvais comte menant mauvaise vie en son manoir du Mont'Alto, entre Santa Lucia di Tallano et Sartène, qui, vers l'an 1000 et quelques, fut occis par Piobetto, fiancé d'Elena, descendante d'Arrigho Bel Messere, et se trouva aussitôt tranformé en mouche monstrueuse « grosse comme un taureau », laquelle ravagea, durant dix ans, la contrée, y semant le carnage et les épidémies et fut enfin tuée par un docteur pisan ; la fiction de ce lac de Sagone miraculeusement creusé, étalé, lorsque, un soir d'amour, une jeune fille laissa choir l'anneau d'or qu'en récompense de son apparente vertu, lui avait donné l'évêque de Sagone ; les annales de Carbini, dont l'église, détruite par les ennemis de Giovannali, ne put être réédifiée, malgré tous les efforts tentés, car les anges détruisaient la nuit le travail du jour. Et ce sont, parmi tant d'autres, les légendes des Calanche [2], du Pont du Diable de Castirla, du Monte Pertusato [3], ou du Capo Tafonato [4], avec leurs curieuses roches percées, ou encore les facéties, plus ou moins épicées, du polichinelle corse Grosso Minuto ou Minuto Grosso, pèlerin rabelaisien et gavroche du sanctuaire vénéré de Lavasina [5].

1. Cf. « *Là-Bas* » de J.-K. Huysmans.

2. Splendides orgues basaltiques, près de Cargèse, sur la côte orientale de l'île.

3. Promontoire le plus méridional de l'île, traversé par une large galerie naturelle où la mer pénètre, galerie décorée de stalactites, de pariétaires et de mousses violettes qui donnent à l'eau une coloration étrange.

4. Tout au haut d'une montagne qui domine la vallée de Pontaleccia. A une certaine heure de la journée, les rayons de soleil semblent fuser par cette ouverture.

5. Voir chap. II, 3e partie.

Brave, intelligent, moqueur, le Corse est néanmoins superstitieux.

« Ainsi les paysans croient que les revenants apparaissent pour annoncer la mort de certaines personnes, et qu'ils font, pendant la nuit, les mêmes cérémonies funèbres que les vivants accomplissent pendant le jour [1]. » Pour eux, il est aussi funeste de rencontrer un convoi funèbre qu'un revenant, une même expression le désigne *incontrar la bara ;* la *bara*, ainsi que l'explique l'anonyme compilateur des *Canti popolari corsi*, est synonyme du mot *tola* ou mieux *taula* (tabula), la table sur laquelle on étend les morts [2].

Les citadins ne croient plus guère qu'à l'envoûtement du mauvais œil, à la *jettatura* ou *inocchiatura* et pensent, comme les Napolitains, s'en préserver grâce aux scapulaires, aux breloques en rameaux de corail ou aux cornes faites avec l'index et le médius de la main droite. Les paysans ont, eux, des remèdes plus compliqués : on appelle le sorcier et celui-ci, l'*incantore* prend une assiette à soupe emplie d'eau, l'impose sur la tête de l'envoûté, se signe trois fois en récitant une formule d'exorcisme et certaine prière qu'on ne peut apprendre que la nuit de Noël, puis il répand quelques gouttes d'huile dans l'eau et selon que les gouttes se divisent en nombres pairs ou impairs, s'écartent les unes des autres ou s'agglomèrent, il reconnaît si sa conjuration a réussi.

Les incantations — souvenirs helléniques — jouent un grand rôle dans la pharmacopée miraculeuse ; par elles on guérit « la morsure de la tarentule, celle des

1. F. Ortoli, « Vocero d'une jeune fille sur la mort de son père. »

2. Voir ch. VIII, 2e partie : Rituel funéraire.

chiens enragés, on arrête les hémorrhagies, on enchante les vers dans les intestins des enfants et l'on fait cesser les plus horribles coliques » et Frédéric Ortoli ajoute que ses compatriotes « regardent comme des présages sinistres le chant de la poule, le cri de la chouette et du hibou, l'apparition d'un renard dans un village, certaines inflexions de la voix dans les chiens qui aboient dans les ténèbres. »

Les femmes surtout sont imbues de ces croyances bizarres [1]. « Dans certaines localités, si vous admirez un enfant, ne dites jamais : « Oh ! le joli bébé » sans ajouter : « Que Dieu le bénisse ! » Sinon vous verrez la mère faire fondre immédiatement une balle de plomb à la chaleur de la lampe et la verser dans l'eau. Si le plomb tombe en masse, elle se réjouira ; si, au contraire, il se divise, vous verrez la brave femme s'attrister et parfois elle chargera d'imprécations celui qui a mis en danger les jours de son bébé [2]... ou vous dira immédiatement : « Crachez dessus ! » *Sputà sopra !* Les femmes du peuple croient aussi à l'existence des sorciers — *i mazzeri* — qui sont censés tout connaître, peuvent prendre différentes formes et pénétrer partout. On dit même qu'ils sucent le sang des nouveaux-nés. Aussi les mères veillent-elles sur leurs enfants : elles ne les perdent jamais de vue. Voici, d'après la

1. Croyance aux *gramante*, esprits malfaisants des nuages qui enserrent les montagnes ; croyance aux *streghe*, vieilles femmes vampires invisibles qui s'introduisent la nuit dans les maisons pour sucer le sang à la gorge des enfants ; croyance enfin aux *acciacatori*, personnes semblables aux autres et vivant comme tout le monde mais qui, la nuit, n'ont que leur corps dans leur lit tandis que leur âme vagabonde et va tuer les voyageurs et les pâtres avec une hache invisible.

2. *Cyrna*, par Max Roger.

crédulité populaire, les paroles dont ils se servent pour marquer leur puissance, la rapidité avec laquelle ils voyagent :

Mungo e mi sfilungo ; in un quarto d'ora vago e giungo [1].

Les bergers sont les plus crédules, mais du moins mettent-ils un semblant de science, de recherches, dans leurs superstitions. Il n'est point rare de rencontrer, dans le Niolo et le territoire de Verde principalement, de vieux bergers connaissant l'astrologie, la géomancie et les sciences divinatoires naturelles offertes par l'eau, les nuages, le vol des oiseaux, la forme et le murmure des arbres. Ils lisent l'avenir sur les œufs tachés ou de coquille tendre ; ils égorgent, comme Tirésias, un agneau ou un chevreau et d'après les entrailles pantelantes prédisent l'avenir. On rapporte que, sous le premier Empire, lors des troubles du Fium'Orbo, les bergers sacrifièrent un chevreau et obtinrent cet horoscope qui se réalisa : « Une ligne sanglante passe sur la côte orientale, bien des femmes vont pleurer, bien des pères diront adieu à leurs enfants. »

Pour eux, le *mal'agello* [2], oiseau de mauvais augure, n'est pas plus terrifiant que les *folletti*, les feux follets dont les farfadets prennent l'apparence. Si la belette est vue sortant de son trou, il va pleuvoir ; les bergers du Cuscione ne vendront jamais un animal le lundi, car ce jour est néfaste ; leurs femmes feront frire des salamandres afin que l'huile qu'elles en tirent fasse

1. J'apparais et disparais ; en un quart d'heure, je vais et je reviens.

2. D'aucuns disent *mal-aceelo*.

croître leurs cheveux et serve à leurs maris pour panser les plaies survenues aux mamelles des chèvres et des brebis.

Comme en Bretagne [1], mais moins fortement et moins généralement, on croit que le pain de Saint Antoine jeté dans les flammes arrête l'incendie, que les œufs pondus à l'Ascension exposés sur la fenêtre en temps d'orage écartent la foudre et préservent également des maladies comme aussi l'herbe cueillie à l'aube de cette même fête religieuse, ou encore la plante (?) qui, à la Saint-Jean, pousse et fleurit à l'envers [2].

Enfin, il y a bien encore des remèdes qui relèvent moins du culte de dulie que du plus pur fétichisme. C'est ainsi que quelques bergers de Zicavo restent persuadés qu'il suffit, pour chasser l'épizootie, de jeter au mitan de leurs troupeaux la clef de l'oratoire zicavais de Saint-Roch [3]. Ceux de Sartène en employant au même usage la clef de la chapelle du cloître Saint-Damien usaient d'un moyen plus radical : ils tuaient tous les animaux que la clef bénite avait touchés ! quant au restant de l'ost bêlant, on le saupoudrait avec des râclures recueillies aux murailles de l'église.

Mais, après tout, si, passant devant une aire où l'on bat le blé, on salue toujours avec ces mots « *San Martino !* » — en l'honneur de saint Martin qui est, là-bas, protecteur des champs et des vignerons — au moins tout cela est-il inoffensif et le clergé corse, qui ne

1. Cf. *La Bretagne Païenne*, par l'auteur.
2. Reste de croyance à la mandragore.
3. Même crédulité et même rite au sanctuaire de Saint-Tugen, à la Pointe du Raz (Finistère).

tolère que tout juste quelques-unes de ces pratiques, ne s'abaisserait jamais aux quêtes comminatoires, aux cérémonies absurdes, aux prônes odieux que se permettent trop de membres du clergé breton, auvergnat ou basque. Enfin le Corse ne reste pas dans le coma du fétichisme et de la superstition ; pour lui, ces usages — dont il se déshabitue de plus en plus, d'ailleurs — continuent la tradition, lui rappellent le passé ; c'est encore un peu de poésie, un peu de merveilleux qu'il pourra chanter et dont il se moquera lui-même au besoin.

CHAPITRE V

Dialectes.

Comme en Bretagne, où chaque district se vante de parler le primitif et pur gaëlique, en Corse chaque canton se pique de posséder la véritable langue corse.

Or, on y compte *huit* dialectes :

de Bastia	ou	*dialettu bastiese*
du Niolo	—	*niulincu*
de Corte	—	*curtinese*
de Balagne	—	*balaninu*
du Cuscione	—	*della* (ou mieux, *di a*) *pruvincia di Cuscione*
de Ghisoni	—	*di a pieve*[1] *di Ghisoni*
de Vico	—	*di Vico*
de Zicavo	—	*zicavese*

et ces huit dialectes se fondent à leur tour dans deux autres :

du delà des monts[2] ou *del di là da' monti*

du deçà des monts[3] ou *del di qua da' monti*[4]

Le dialecte du Niolo passe pour le plus difficile et le plus éloigné de la langue italienne, tandis que celui de

1. Paroisse ou commune.

2. La partie occidentale et méridionale de l'île.

3. La partie orientale et septentrionale. Division géographique donnée par la ligne de partage des eaux.

4. Ou mieux : *Tra' monti* pour le Ponant et *po' monti* au Levant.

Vico est purement italien. On appelle même les habitants de Vico « les Athéniens de Corse ».

A vrai dire, si nombre de philologues ont eu raison d'affirmer que le dialecte corse, dans son ensemble sans doute, est le moins corrompu des dialectes italiens et qu'il est infiniment plus intelligible — ce qui est aller un peu loin — que le jargon de Naples, de Gênes, de Bologne, de Milan ou de Venise ; si Grégorovius trouve qu'il offre de grandes analogies avec le langage du Transtevere ; si Niccolo Tommaseo le déclare le plus pur des dialectes italiens, il faut convenir pourtant que, comme en Sardaigne — mais avec moins de laisser-aller, de fantaisie — il est fort mélangé d'espagnol, d'arabe, de grec, de latin — de carthaginois, ajoutent même certains[1] — tous apports très savamment fondus dans la langue toscane[2] ou peut-être tout simplement dans le latin qui, au dire de Pierre de Corse, était généralement parlé dans l'île au XVIe siècle.

Micali, le célèbre auteur de la *Storia degli antichi popoli italiani*, a cru y reconnaître la racine des anciennes langues italiques :

« E sempre che si potesse avere buona cognizione del dialetto proprio dei montanari corsi, non sarebbe impossibile ritrovarvi addrento talune radici affini alle antiche lingue italiche. Nel dialetto corso, uno dei meno alterati, s'adopera comunemente l'U per O : proprietà dei primi linguaggi italici : quindi dicono i nativi DUVE, TRUVATU, BIANCU, » etc.

1. Ce que l'auteur est fort loin d'affirmer.

2. Le prince Louis-Lucien Bonaparte, auteur d'ouvrages remarquables sur le pays basque, affirmait que beaucoup de mots du dialecte corse ont la même origine que les mots de la langue basque.

On peut y joindre cette remarque qu'à la suite de ses *canzoni contadinesche in dialetto corso*, publiées à Bastia en 1835, Salvator Viale donnait pour montrer la parenté du corse avec le latin primitif :

« No e più comunemente NU e INDU è forse un' antichissima preposizione latina invece d'in, che si riscontra sovente nei frammenti di Ennio e di Lucilio, in cui si legge per esempio INDU FORO, invece di IN FORO, INDUPERATOR invece d'IMPERATOR. »

Ajoutons aussi que, comme en espagnol, le V se change ou se prononce en B, et réciproquement, ainsi que L et R et qu'enfin ce dialecte comporte une infinité de contractions absolument facultatives [1].

Eclectique à sa façon et, en réalité, fort bien doué pour les langues, le Corse parle, en plus de son dialecte, l'italien comme un Romain [2] et le français comme un parisien, — moins l'accent toutefois qui, pour notre langue, se fait un peu rauque et saccadé.

La haine des Italiens étant — malheureusement —

1. Dante lui-même a écrit, en vue de la rime sans doute : *dolve* pour *dolse ; vui* pour *voi ; morisse* pour *morissi ; diede* pour *diedi*... (Cf. *Esthétique de la Langue française*, par Remy de Gourmont in-18 j., 1899).

2. A l'Orient, d'après M. J.-E. Rossi, auteur de l'excellent ouvrage « *Les Corses* » — en face de l'Italie, les mots ont plus d'ampleur et accusent toute la sonorité et la *morbidezza* aussi de la langue italienne tandis qu'à l'Ouest, « les sons deviennent plus sourds ; les mots sont souvent abrégés, tronqués même. La prononciation est moins agréable, plus précipitée. » Selon nous, cette prononciation gutturale où se retrouvent l'accent tonique et les consonnes dures des Arabes et des Espagnols, cette prononciation mâle n'est pas plus désagréable ou pas moins agréable que celle du deça des monts.

très vive dans toutes les classes de la société corse, comme un jour, à Corte, nous nous étonnions devant plusieurs de nos amis insulaires de voir à peu près tout le monde en Corse parler aussi purement la langue de la nation détestée :

— C'est en haine des Gênois, nous répondit l'un d'eux ; ils usaient d'un si mauvais patois que nos ancêtres voulurent les humilier en parlant mieux l'italien que nos oppresseurs !

CHAPITRE VI

Le génie poétique ; Improvisateurs.

Dans son excellente relation « *En Corse* », M. Paul Bourde déclarait :

« Les Corses, qui sont fermés au sentiment des « beaux-arts, ont en revanche au plus haut degré le « don de la poësie. Je ne crois pas qu'il y ait un autre « peuple en Europe chez lequel la pensée s'exprime « ainsi spontanément dans des formes rythmées. « Presque tout le monde est capable de faire de ces « chants, plus d'un bandit se distrait de ses longues « stations dans le maquis en rimant un récit de ses « malheurs. »

Quoique illettrés[1], ces paysans, ces bergers, ces bandits barbus, vêtus de velours ou d'informes vêtements en poil de chèvre, parlent pourtant de tercets, de quatrains, de sixains, de sonnets, de strophes, et savent mieux la prosodie que bien des bacheliers qui ne pourraient citer comme eux non pas des *vers*, mais des chants entiers de Dante[2], du Tasse (leur auteur favori), de Marino, et — bizarrerie — de Parny.

C'est même dans l'ignorance de la science littéraire

1. Il y a quatorze ans, on comptait encore environ 42 °/₀ d'illettrés en Corse.

2. Les Corses aiment Dante surtout parce qu'il flagella les Gênois en sa « Divine Comédie ».

que gît leur grande originalité ; l'exemple le plus frappant nous en est offert par le berger Francesco Valeri, auteur de la célèbre serenata *Andare minni vuo da su Eccilenza*[1] : ses parents, enthousiasmés par ses précoces dispositions poétiques, lui firent donner une solide instruction ; quand il eut bien travaillé Virgile, Dante et Pétrarque, il n'écrivit plus que des poésies, nobles, il est vrai, mais singulièrement fades et banales : la « science » avait tué « l'esprit ».

Ces simples sont des bardes modernes dont la poésie naïve jaillit directement du contact permanent avec la nature, mais qui, lorsque leurs passions sont vivement surexcitées, dans les occasions solennelles ou tragiques, parviennent souvent à des hauteurs homériques ou ossianiques[2] ; la contemplation meuble ces cerveaux primesautiers d'images exactes, d'onomatopées retentissantes, de rythmes instinctifs et sûrs. Et, comme l'horizon large de la nature sur ces coins de vie, les préoccupations de chaque jour, la simplicité extrême des mœurs empêchent ces bergers et ces paysans de voir autre chose, de songer à autre chose qu'à l'ambiance, leurs improvisateurs ne sont, en vérité, que des descripteurs. L'extrême affinement et le défaut absolu de culture intellectuelle amèneraient donc des résultats identiques ; il serait vrai que l'homme en progressant à l'excès se rapproche de l'éternelle Maïa et qu'il revient ainsi à son point de départ.

On pourrait croire maintenant que les Corses ont le sens poétique un peu trop exagéré et que c'est sans

1. Voir chap. IV, 2e partie.
2. Cf. les imprécations et les chants funèbres de l'Iliade ; également, les poèmes du cycle d'Ossian.

aucune retenue qu'ils se piquent d'honneur aux tournois du « gay sabvoir ». Il n'en est rien, pourtant ; le *nascitur poeta* y est la règle absolue et nul ne s'avisera de composer ou d'improviser des vers

qu'il n'ait reçu du ciel l'influence secrète,

le don d'inspiration, la facilité de la parole, le talent de la métaphore ; seulement, ils sont nombreux ceux qui en usent, là-bas, comme ce Tigellius que dépeignit Horace[1] :

Omnibus hoc vitium est cantoribus, inter amicos
Ut nunquàm inducant animum cantare, rogati ;
Injussi nunquàm desistant. Sardus habebat
Ille Tigellius hoc. Cæsar, qui cogere posset,
Si peteret per amicitiam patris, atque suam, non
Quidquam proficeret : Si collibuisset, ab ovo
Usque ad mala citaret, Io Bacche, modo summâ
Voce, modo hâc resonat, quæ chordis quatuor ima[2].

Les chants corses, nous l'avons dit, sont la plupart du temps improvisés, et improvisés par des montagnards, des paysans ou des bergers. Leur procédé favori d'improvisation — et qui, dans l'abstrait, rappelle le jeu de pelote des Basques — est de se réunir

1. Liv. I, sat. III.
2. Selon la traduction de Daru :

On sait de tout chanteur le caprice ordinaire :
Pressez-le de chanter, il s'obstine à se taire ;
Cessez de le prier, il ne tarira plus.
Qui n'a pas à ces traits reconnu Tigellus ?
César, environné de toute sa puissance,
N'en eût pas obtenu la moindre complaisance :
Survenait un caprice, et, le théorbe en main,
Le voilà qui chantait du soir au lendemain.

après le repas du soir et, à deux ou trois, de *fare la chiama e rispondi,* c'est-à-dire de faire l'appel — la demande — et la réponse sur l'événement du jour, une légende d'autrefois ou un fait quelconque et c'est sans hésitation que chacun à son tour chante, psalmodie ou récite sa strophe, comme ces bergers des Bucoliques

Alterius igitur contendere versibus ambo cœpere [1].

Les femmes sont également, et peut-être plus encore, douées d'inspiration. Toutes jeunes elles s'y exercent par des chants alternatifs [2], sorte de pantoum rudimentaire, en vaquant aux soins du ménage ou aux travaux champêtres. Il nous fut bien souvent donné de rencontrer telle de ces poétesses villageoises qui, à notre entrée dans la maison, la *casa,* et après que l'hôte nous avait souhaité la bienvenue, se levait, nous présentait une fleur, un verre d'eau ou une poignée de châtaignes et nous adressait une strophe de circonstance.

Alors que survienne un triste événement, une irrémédiable absence, une peine d'amour, une mort ou un meurtre et la verve poétique de ces véritables *vates* atteindra les limites du pathétique.

1. Tous deux commencèrent donc à rivaliser en des chants alternés.

2. Ce fut aussi, du XIIe au XVe siècle, croyons-nous, un procédé en usage chez les trouvères et les troubadours et plus tard chez les poètes populaires des Flandres; le chant alternatif, emmêlant deux sujets, dit par un seul et le chant alterné, au sujet unique, déclamé au son des téorbes par deux récitants, souvent improvisateurs.

Cette méthode d'improvisation à deux ou à plusieurs fut, et reste peut-être, également en usage chez les bergers de la Gallura, un district de Sardaigne semblable, comme paysage, mœurs et caractère, à la Terre des Communes[1], à tel point que le collectivisme, dans ce qu'il a de plus pur et de plus fraternel, y florissait en pleine féodalité.

Un chanoine de Tempio (Sardaigne) qui, à l'exemple de nombreux prêtres corses, s'occupait fort d'histoire locale et recueillait les improvisations de ses compatriotes, nous a laissé une de ces compositions campagnardes dialoguées dont la pensée toute évangélique ne laisse pas que d'effaroucher un peu notre système d'économie sociale, tout en paraissant démontrer que le célèbre et si humain président Magnaud, le « bon juge », eut des prédécesseurs pour le moins aussi hardis.

Dimmi tu Petru d'Achena
Chi ti oddu priguntà
Si no aggiu chi magnà
E incontru chi piddà
Pidduraggiu cosa augena ?

— Si cun mecu si confiddi
Be ' ti oddu cunfiddà
Si no hai chi magnà
E incontri chi piddà
Maccu sei si non lu piddi

— Li to' considdi so' boni
Pero m'incontru imbruggliaddu
Di lu chi araggia piddaddu :
Saraggiu poi obbligaddu
A la ristituzioni ?

1. Ainsi appelait-on le centre de la Corse ; cette division territoriale correspondait à peu près à l'arrondissement de Corte.

— A nn'ui a fa di duini
Si chistu contu ti fai.
Maccu sei si tu non sai
Chi in la nizissidai
Tutti li bè so' comuni [1].

*
* *

Comme les *gwerziou* bretons, les chants corses sont des chansons narratives [2], composées d'un très grand nombre de couplets ordinairement — pour ne pas dire toujours — très courts, forme lyrique qui semble évidemment rappeler celle des anciennes chansons épiques.

La plupart du temps, nous l'avons dit, ce sont des bergers qui les improvisent, respectant, autant que faire se peut, le rythme et la rime. Leurs longues méditations, leur incessante communion avec la Nature, les préparent merveilleusement à jeter, d'inspiration, de fortes pensées, dans le moule uniforme des couplets de six vers [3], couplets de facture pour

1. « — Dis-moi, toi, Pierre d'Achena, que je veux interroger : si n'ayant rien à manger, je trouve de quoi prendre, prendrai-je le bien d'autrui ?

— Si tu me demandes un conseil, je veux bien te le donner : si tu n'as pas à manger et que tu trouves à prendre, tu serais fou de ne pas prendre.

— Tes conseils sont bons ; cependant, je suis un peu embarrassé : serai-je ensuite obligé à la restitution ?

— Tu feras beaucoup de jeûnes, si tu comptes ainsi : tu n'es qu'un imbécile si tu ne sais pas que dans la nécessité tous les biens sont communs. »

2. Commençant toujours par une strophe d'invocation, de présentation ou d'excuse.

3. On trouve cependant quelques exemples de quatrains et de huitains ; dans ce derniers cas, la mélodie des deux derniers vers

ainsi dire mnémotechnique, à la mélopée sensiblement pareille à celle des chants antérieurs, à la rime ou à l'assonance ne revenant qu'en trois échos, alternés par le repos de trois vers simplement eurythmiques et composés sans préoccupation d'allitération, d'assonance ou de métrique. A moins, comme M. Remy de Gourmont l'a judicieusement soupçonné pour les vers populaires français [1], que ces strophes ne soient composées que de trois vers formés chacun de deux octosyllabes coupés par une césure inflexible.

La passion du doux Jésus || Qu'est moult triste et dolente,
Ecoutez-la, petits et grands || S'il vous plaît de l'entendre.

Or so questi li Salotti? || Or so qué li curidori?
O Cecca, la mio surella, || Sonu case di pastori.

Les strophes des poèmes et *canzône* corses sont donc très proches parentes de la poésie italienne dont elles imitent volontiers — mais est-ce bien volontairement ou tout simplement par similitude de génie ? — les octaves et le redoublement des rimes en y joignant parfois, comme la poésie espagnole des couplets entièrement assonancés. Toutefois, la poétique corse regimbe complètement à l'enjambement et à ces synécèses qui donnent à nos vieilles chansons de France une grâce toute puérile.

Cette rime quĩ, dans les chants corses, revient alternativement trois fois, serait en réalité le temps

du sixain sert aux deux derniers vers du huitain. Quant aux proverbes corses, ils sont presque toujours présentés en distiques ou en tercets (voir chap. VII, 2e partie).

1. *Esthétique de la Langue française*, Remy de Gourmont.

fort du rythme musical moderne appliqué au rythme poétique et facilitant, par cela même, l'improvisation ; ce qui explique pourquoi dans leurs complaintes funéraires, aussi bien que dans les berceuses et les élégies, reviennent souvent les mêmes métaphores, appelées par la répétition, par le point d'orgue de certaines rimes, de certains mots ; en somme, c'est ce que les jeunes poètes *vers libristes*, les décadents et même quelques Parnassiens comme Clair Tisseur [1] ou F. Mistral [2] ont reproché à la rime riche, — soit de ramener forcément les mêmes images.

Cependant et en nous reportant, par exemple, à l'excellent petit recueil *Canti Popolari Corsi*, réimprimé à Bastia en 1876 chez l'éditeur Fabiani, recueil qui est, malgré son exiguïté, la meilleure anthologie de la Corse poétique populaire et qui fut plus que le compendium des écrivains qui nous traduisirent ses beaux *voceri* et ses intéressantes notes, nous trouverons que plusieurs de ces chants témoignent d'un faible souci de la rime et si l'assonance y est encore assez fréquente, encore n'est-elle point une règle comme dans les « sirventes » et « tensons » de la Provence et de la Catalogne médiévales.

Nous ajouterons encore que ces poèmes chantés ont, sans aucune exception, trait à la vie locale ou familiale. Quant aux légendes — au contraire de ce qui se passe dans les autres pays — elles ne se chantent pas mais se racontent, tantôt en simple prose et tantôt en strophes rythmées, assonancées et même rimées. On en

1. « *Le vers libre et les poètes contemporains* », par l'auteur. — *Le Figaro*, juin, juillet, août, septembre 1896.
2. *Lou Pouèmo dou Rose*. Paris, 1897, in-18 j.

trouvera, du reste, plusieurs exemples dans la troisième partie de cet ouvrage [1].

En résumé, le procédé mnémotechnique qui fait de chaque vers un tableau nettement brossé, complet en lui-même, explique comment des chants *improvisés* devant un auditoire plus ou moins nombreux ont pu être aussitôt recueillis. De groupes en groupes, ces chants se sont redits, sollicitant les mémoires, et c'est ainsi qu'il fut possible de fixer enfin, là-bas, et ces dernières années, la tradition dans toute la pureté de son origine.

1. Cette troisième partie fera l'objet d'un volume spécial, *Peuple de Héros et de Poètes*, qui paraîtra en 1912.

CHAPITRE VII

Le rythme musical ; la mélodie corse.

Dans une comédie de Phérécrate, dont Plutarque nous a conservé le passage, nous voyons la Musique se plaindre amèrement de n'être plus aux gages des poètes mais indépendante, alors qu'auparavant, par la finesse des inflexions de la langue au lieu du calcul des intervalles mélodiques, elle n'était que l'accent et l'harmonie de la poésie. Ainsi se définit la musique ou, mieux, la mélopée corse, de laquelle M. Paul Bourde a dit : « Les airs qui varient peu, en somme « il y en a deux ou trois, ressemblent à ces airs « arabes qui s'émettent par le nez autant que par « la bouche, avec des notes très soutenues suivies de « brusques chutes [1] ». — Ajoutons à cela que la caractéristique de la mélopée corse est d'être chantée sur un diapason très élevé et d'exagérer étonnamment les points d'orgue qui, dans cette sorte de plain-chant primitif, remplacent les *neumes* liturgiques.

On pourrait diviser la mélopée corse comme on divise la mélopée grecque en trois genres :

I. — Le *Systalique* qui inspirait les passions tendres ou affectueuses, les passions tristes ou capables de

1. *En Corse.*

resserrer le cœur suivant le sens du mot grec, Il servait aux poésies amoureuses, plaintes, regrets et élégies.

II. — Le *Diastalique* qui était propre à l'épanouir en excitant la joie, le courage, la magnanimité, les grands sentiments. En usage dans la tragédie. les chants de guerre et les sujets héroïques.

III. — L'*Euchastique* qui tenait le milieu entre les deux autres et devait ramener l'âme à un état tranquille. S'employait pour les hymnes, louanges et instructions.

Comme on le verra par la suite, cette classification convient absolument à la science musicale tout à fait embryonnaire des Corses.

A proprement parler, la mesure — qui fut amenée par la nécessité de faire marcher régulièrement plusieurs parties différentes — la mesure n'existe pas dans le chant corse ; aussi les notations sérieuses sont-elles difficiles, — pour ne pas dire plus.

Chez les Grecs, quand on ne chantait qu'à une seule partie le rythme tenait lieu de mesure dans la musique qui n'en avait souvent pas d'autre, parce qu'alors il était suffisant et pour guider les chanteurs et pour scander le chant selon la marche de la prosodie. C'est pourquoi, il nous est réellement impossible de juger du plus ou moins de beauté musicale de l'Hymne à Némésis ou de l'Ode de Pindare, le Chant de Delphes, dont les notes nous sont bien parvenues mais non le mouvement.

On pourrait également appliquer à la mélodie corse ce que Dom Pothier disait du plain-chant : « Les séquences et les tropes du commencement sont de vraies *proses*, de simples récitatifs, les neumes du

plain-chant donnent le thème mélodique et donnent aussi le rythme... mais bientôt l'allure change et les phrases deviennent plus symétriques [1]. »

En effet, à cause même de ses tenues ou « neumes » bien particuliers, la mélodie corse a un rythme très apparenté au rythme grégorien, lequel ne fut que la continuation du rythme musical des Grecs, adopté par les Latins et à peine altéré par les Arabes, rythme dont on retrouve même quelques traces dans les *malagueñas* de l'Andalousie ou des Baléares, dans les chants des bateliers de la Haute Egypte ou du Gange, comme dans les lentes complaintes des portefaix chinois.

Certes, à première audition, et surtout si on ne les entend pas chantés *en plein air* par quelque paysan ou pêcheur indigène, les chants insulaires paraîtront monotones à l'excès et peut-être serait-on tenté de leur appliquer ce que de Coussemaker [2] avançait, bien à tort, contre le plain-chant : « A toutes les époques, chez toutes les nations même les plus sauvages, le peuple a manifesté ses sentiments, a traduit ses souvenirs par des chants dont le caractère était vif ou lent, gai ou triste, selon qu'ils exprimaient sa joie ou ses souffrances. Ce qui donne ce caractère, ce n'est pas seulement la variété d'intonations, c'est surtout le mélange et la combinaison symétrique des sons plus ou moins longs, plus ou moins brefs. Ce mélange, cette combinaison, constituent le rythme. La musique sans rythme est incapable d'exprimer la vivacité des images, la puissance des sentiments qui règnent dans les chants populaires. »

1. « *Les Mélodies Grégoriennes* », ch. XIV.
2. *Histoire de l'Harmonie au moyen-âge.*

Pour ceux qui voudraient étudier les origines et les affinités de la musique corse avec l'antique mélodie latine ou le plain-chant nous ne saurions trop recommander les recherches du P. A. Dechevrens, S. J., *du Rythme dans l'Hymnographie latine*, à qui nous empruntons ce passage qui peut exactement convenir aux chants corses : chez les Grecs et les latins « la poésie classique était le privilège des classes lettrées, du petit nombre par conséquent. Mais le peuple avait aussi sa poésie, il avait ses chants, sa musique, pour exprimer à sa manière ce qu'il sentait, ce qu'il aimait. Cette poésie essentiellement rythmique, c'est-à-dire associée à la musique, négligeait complètement la *quantité* ignorée du vulgaire ; elle ne connaissait que deux choses : tant de syllabes pour un vers, d'après les temps du rythme, et les syllabes accentuées à telles et telles places dans les vers, pour cadrer bien avec les temps forts du rythme. »

Enfin pour en terminer avec les analogies — grâce auxquelles pourtant il est plus facile de s'expliquer — les règles pour l'élision ou le temps fort ou la tenue de certaines syllabes sont les mêmes que pour le latin et l'italien.

En improvisant leurs humbles poèmes sur des mélopées familières, inventées au moment même ou bien retenues, les bergers, les pleureuses, ne font pas autre chose que Pindare qui, poète et musicien, chantait ses Odes et ses Pythiques en même temps qu'il les composait, mais peut-être auraient-ils cette supériorité d'en user moins librement avec le rythme musical. D'ailleurs, et cette étude en offrira maints témoignages,

la mélodie corse est peu renouvelée mais presqu'entièrement de tradition.

Nous ne pouvons mieux faire que citer ici la lettre que nous adressait naguère à ce sujet l'aimable et savant archiprêtre, M. M. Casanova, curé de Bastia.

MONSIEUR,

Je vous envoie sous ce pli un Noël et les premières strophes d'un chant de berceuse avec les notes musicales.

L'air de nos chants est toujours empreint de mélancolie comme celui des pays orientaux. C'est un peu la mélopée grecque. Des *voceri* vous en avez sans doute, mais vous les voudriez annotés. On a promis de me donner ces notes musicales. En tout cas, vous n'auriez qu'à demander à n'importe quelle caserne de Gardes Républicains de vous mettre en rapport avec quelques gendarmes corses. La plupart d'entre eux savent chanter des complaintes... »

C'est le plus souvent sans accompagnement que les bergers chantent leurs improvisations et malgré ce qu'en ont relaté certains écrivains nous n'avons jamais rencontré un pasteur s'en allant la guitare sous le bras, — ce serait trop gênant avec l'inséparable fusil ! Néanmoins, sur les côtes, dans le voisinage immédiat des villes maritimes et dans les villes, on chante aux ronrons de la guitare ou de la mandoline, voire de l'accordéon, ces *pagghielle* et ces lamenti dont Jean Lorrain disait superbement[1] : Il y a de la mélopée du muezzin dans la monotonie attristée de cet appel qui se traîne, s'élève tout à coup et retombe ; il y a de la passion espagnole dans cette note sourde et toujours tenue de l'accompagnement de la guitare ; mais il y a

1. « Poussières de Maquis, » — *Le Journal*, 9 fév. 1901.

aussi quelque chose en plus, comme une sauvagerie ardente et sombre, une sauvagerie aux yeux de braise, à la pâleur de cire, telles ces étranges femmes en deuil journellement rencontrées au creux des sentes ombragées de chênes verts des routes de Bastia et du Salario. »

Donc, comme tous les peuples méridionaux et latins, les Corses, entr'autres signes distinctifs, ont une très heureuse aptitude à la poésie et au chant ; mais, tandis qu'en Italie, « dès le commencement du XVIIe siècle, on s'est mis à écrire avec la préoccupation de fournir à la virtuosité des chanteurs un prétexte d'éclat, de parade et de déploiement [1] », tandis que la Provence et la Catalogne suivaient ce mouvement, et qu'aujourd'hui les riverains de la Méditerranée fredonnent des refrains de café-concert, en Corse, et chez les bergers, l'art musical ou plutôt la tradition musicale s'est conservée dans toute sa rudesse comme dans toute sa simplicité, — sa pauvreté même, si l'on veut.

1. *Les Rapports de la Musique et de la Poésie*, par M. Jules Combarieu.

CHAPITRE VIII

Thèmes comparatifs de vieilles mélodies populaires de Corse et d'ailleurs.

Nous venons de voir que la mesure — pas plus que la variété mélodique — n'existe pas, pour ainsi dire, dans la musique corse et que cependant les cantilènes populaires ont un charme pénétrant. Malheureusement, les musiciens ne veulent pas ou ne savent pas traduire en musique primitive ces airs primitifs ; où la notation en plain-chant serait la seule correcte, ils nous infligent l'écriture moderne, sans même briser la cadence en des changements, licites, de mouvement, alors, la mesure, avec un temps uniforme, emprisonne en son moule arbitraire l'adorable et hallucinante mélopée, brise toute l'accentuation, tout le rythme de ces récitatifs. Pour notre part, nous avons dû nous plier au vouloir de ceux qui, fort amicalement, nous transcrivirent ces airs naïfs en leur gardant le plus possible l'allure originelle, mais nous souhaitons qu'ils soient un jour recueillis plus complètement et avec une notation plus apte à en rendre toute l'étrangeté, tout le sentiment[1].

1. Nous devons cependant dire toute notre profonde admiration pour les notations et orchestrations que nous firent — pour nos causeries de la « Bodinière » en 1906 — MM. Henry Ghys, Charles Furet et surtout le jeune et célèbre compositeur Maurice

Nous donnerons maintenant une *paghiella*, un de ces airs typiques qui se fredonnent du cap Corse aux Bouches de Bonifaccio. C'est une cantilène que l'on adapte à toutes les pièces — et elles sont nombreuses ! — taillées sur le patron d'une poésie de l'italien Fulvio Testi. Nous ne citerons que la strophe la plus connue :

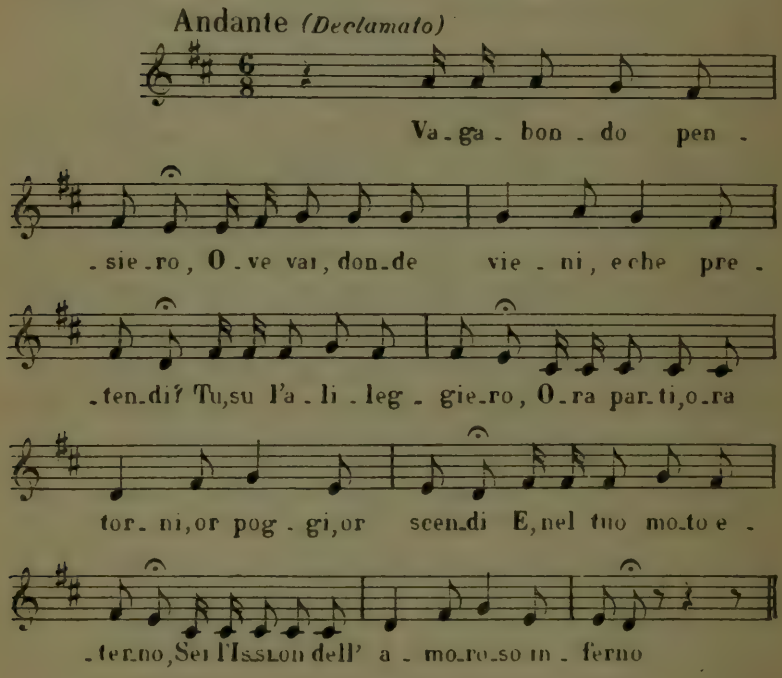

Il en est une autre qui nous fut communiquée par un R. P. Dominicain du couvent de Corbara, et qui, plus mouvementée comme rythme et non moins populaire — mais dans les ports — est essentiellement italienne tant par sa mélodie que par ses paroles.

Ravel qui, par des accompagnements en lointain, sut faire entendre et comprendre les prodigieux murmures de la montagne corse et l'âme toute tressaillante des insulaires.

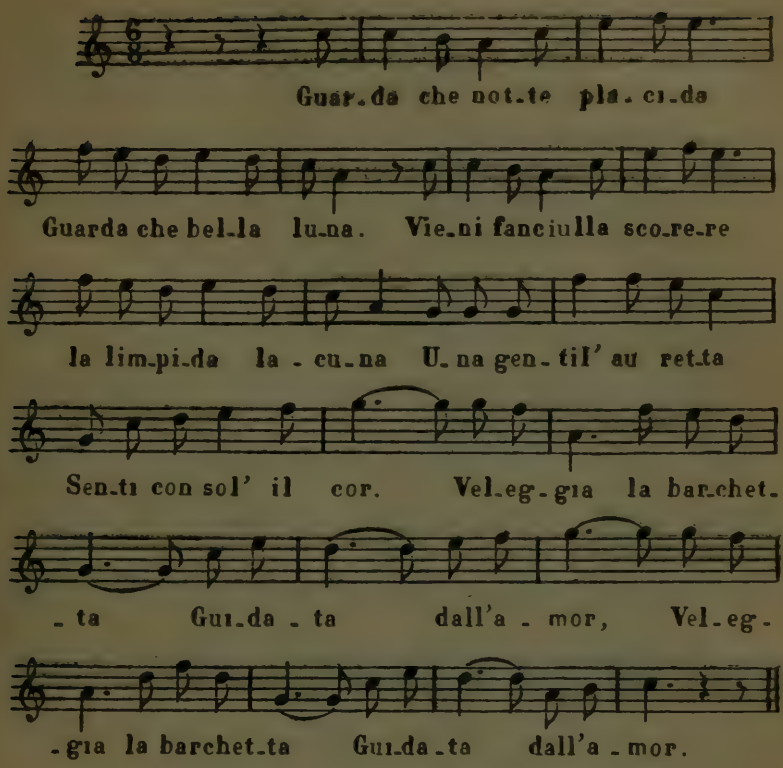

Mais si la Corse en vient aujourd'hui à ces « roucoulades » italiennes, prétentieuses au point de vue mélodique et banalement fades quant à la poésie, elle sut garder jusqu'en ces dernières années — et elle gardera longtemps encore dans ses montagnes, chez ces bergers qui, dans presque tous les pays, demeurent comme les derniers flamines de la tradition — elle sut garder ses rudes chants de jadis, aux lentes inflexions que ne déshonore pas le « truc » illogique des mots et des vers répétés dont nos musiciens abusent en dépit du rythme poétique, en dépit de l'action progressive par quoi le vers doit succéder au

vers sans se répéter inutilement. Et ces vieux chants que nous donnons maintenant présenteront souvent quelques analogies — souvent frappantes — avec nombre d'airs populaires très anciens pris chez d'autres peuples, comme ceux-ci par exemple .

Chanson persane[1].

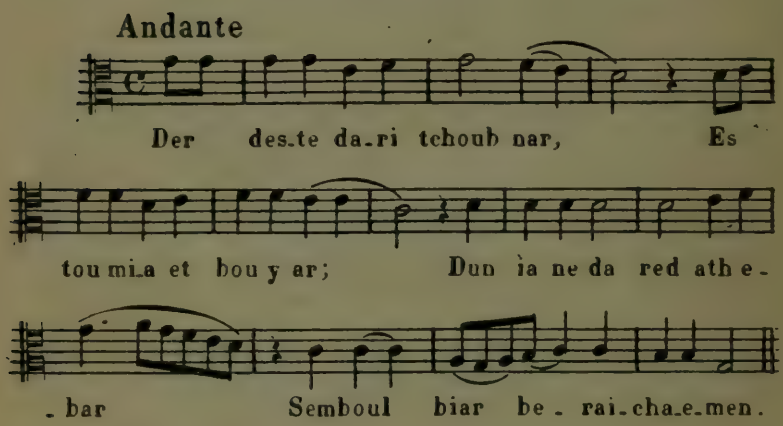

Votre teint est vermeil comme la fleur de grenadier, — Votre parler un parfum dont je suis l'inséparable ami ; — Le monde n'a rien de stable, tout y passe.

Refrain :

Apportez des fleurs de senteur pour ranimer le cœur de mon Roi.

1. Annotée par J.-J. Rousseau. — Si les « blanches » étaient longtemps tenues, cette mélodie offrirait plus que de l'analogie avec les vieux chants corses.

Chanson norwégienne du XIVe siècle [1].

Prouesses de Sigurd, héros de l'Edda, pour mériter la fille du Roi.

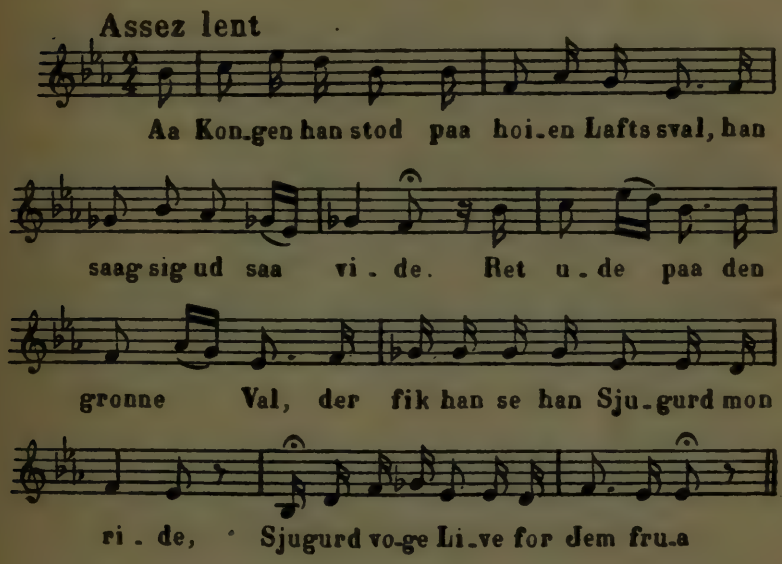

Ballata italienne politico-satirique du XIIIe ou XIVe siècle.

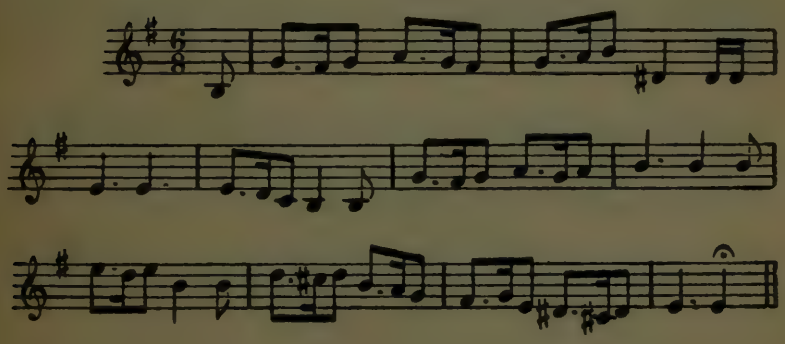

1. D'aucuns l'attribuent au XIIe siècle.

Vieille chanson populaire Russe (Svadebnaïa).

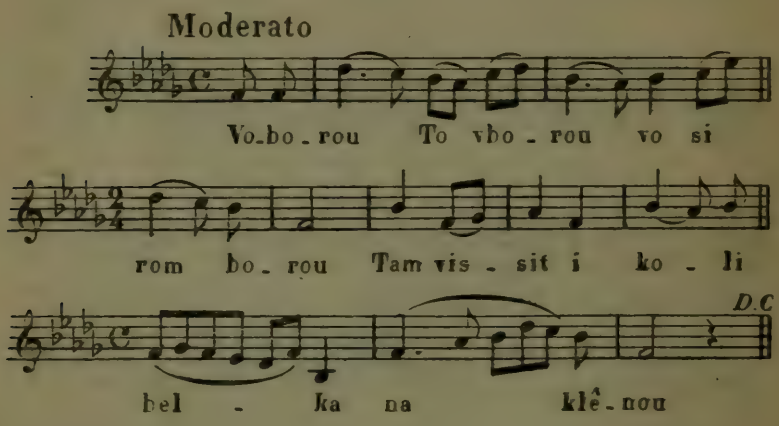

Ballade populaire anglaise des « Enfants dans la forêt ».

Commencement du XVe siècle.

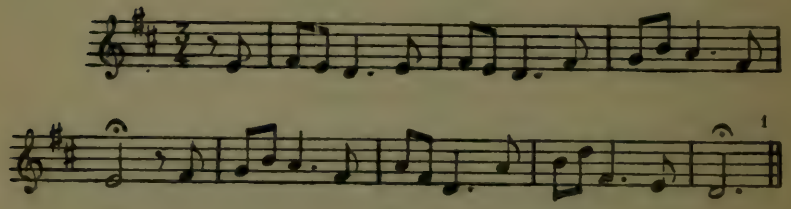

Certains chants du sud de l'Espagne ou des Baléares ont aujourd'hui encore une grande parenté avec ceux de Corse, telle cette malagueña de Pollensa :

1. La finale caractéristique est, de nos jours encore, employée dans les *Nackyed Ballades* (rengaines et ariettes) d'Angleterre.

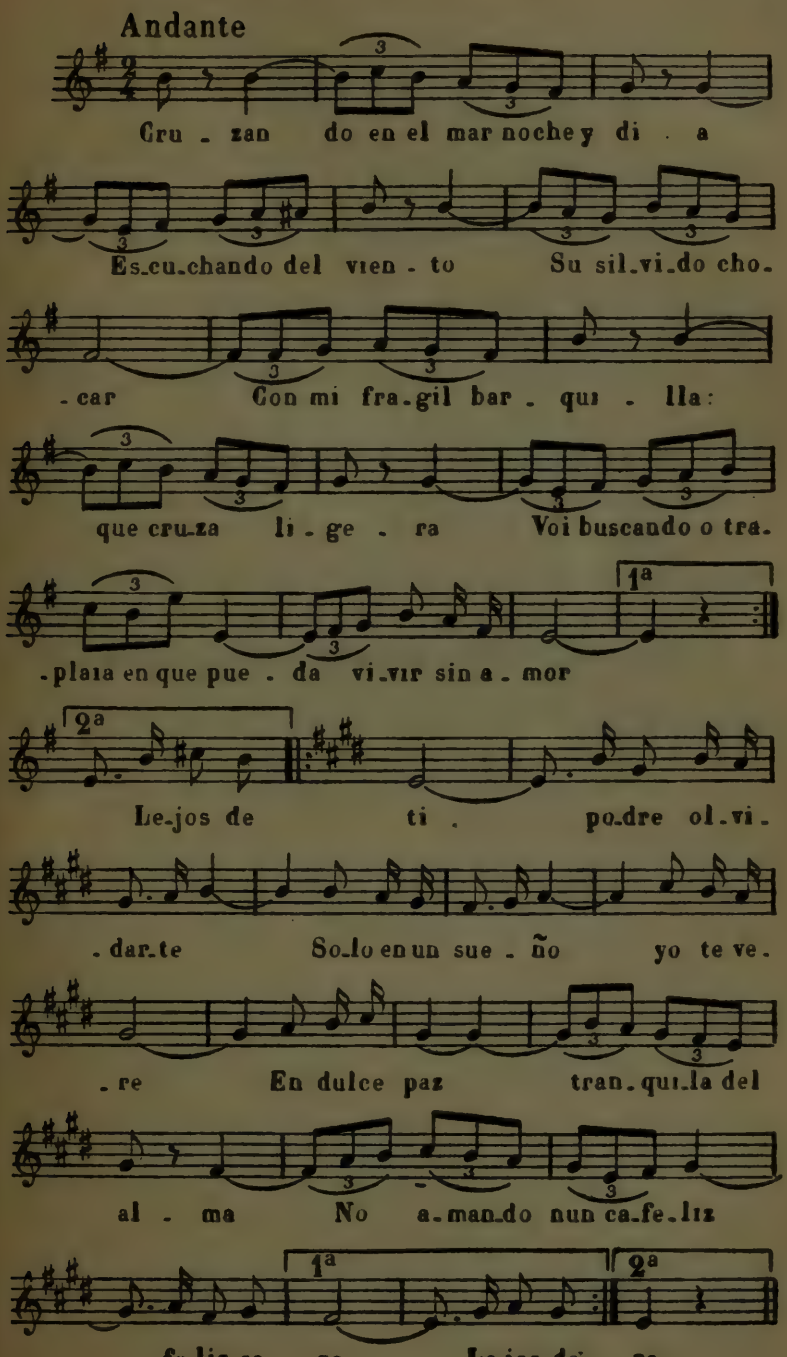
Andante
Cru - zan do en el mar noche y di - a
Es-cu-chando del vien - to Su sil-vi-do cho-
- car Con mi fra-gil bar - qui - lla:
que cru-za li - ge - ra Voi buscando o tra-
- plaia en que pue - da vi-vir sin a - mor
1ª
2ª
Le-jos de ti . po-dre ol-vi-
- dar-te So-lo en un sue - ño yo te ve-
- re En dulce paz tran-qui-la del
al - ma No a-man-do nun ca-fe-liz
fe-liz se - re Le-jos de re

Voguant par la mer nuit et jour, — Ecoutant du vent — Les sifflements déferler, — Avec ma frêle barque qui croise légère — Je vais cherchant un autre rivage où je puisse vivre sans amour. — Loin de toi je pourrai t'oublier, — Ne te voyant jamais qu'en songe. — Dans la douce quiétude de l'âme, — N'aimant jamais plus, — Heureux je serai !

Certes, cette romance populaire offre de grandes analogies, comme paroles et comme allure poétique, avec telles sérénades corses et surtout celle du bandit Nicolaï[1] ; la mélodie, moins rythmée, moins « lourée », serait, avec ses triolets, tout à fait semblable à celles que chantent à pleine voix — et en voix de tête avec, souvent, une excessive floraison d'appogiatures — les bergers du Nebbio ou du Cuscione, et cependant ce qui, non corse, approchera le plus du génie musical corse, ce sera encore le plain-chant, le psaume *Dies iræ* par exemple ou encore et surtout la prose pascale *O filii et filiæ*.

1. Voir chap. X, 2e partie.

Deuxième Partie

CHANTS POPULAIRES

CHAPITRE PREMIER

Vieux airs populaires.

(L'Hyme de Sampiero. — La Complainte des Sept Galères. — Chant satirique des Bonifaciens.)

On a vanté, non sans raison, l'héroïsme de l'Helvétie luttant pour son indépendance ; ne serait-il pas bon que l'on sache aussi combien, magnifiquement assoiffés de liberté, les Corses luttèrent, pendant des siècles et sans trêve, contre leurs oppresseurs ?

Certes, toute une littérature relate les hauts-faits et la gloire des chefs corses, mais c'est une littérature locale qui, malgré le talent de ses auteurs [1], reste ignorée du grand public. C'est qu'il y a certains peuples, certaines provinces qui jouissent ou qui pâtissent d'une renommée souvent imméritée ; on les exalte ou on les dénigre sans les connaître, et ce sera « la poétique Bretagne » (où la poésie populaire agonise, tuée par l'alcool et la politique sordide), ce sera « la sauvage Corse des bandits et des agents de police » où tous sont pourtant si hospitaliers, si francs et si poètes !...

1. Cf. notamment « Les Corses d'après l'Histoire, la Légende et la Poésie » de M. J.-E. Rossi, professeur du Lycée de Poitiers, *Les Chants corses*, poésies historiques de M. Paul Caniou (Rennes, 1897, in-8) et surtout le remarquable travail du capitaine Poli.

Fiers, courageux, passionnés, il est évident que les Corses ont dû fixer en des chants populaires les luttes épiques de leurs aïeux, depuis ce Sambucuccio d'Alando (ou d'Orlando) [1] jusqu'à Pascal Paoli [2].

Malheureusement, il ne nous est presque rien parvenu de ces hymmes guerriers que l'on chantait en les scandant au son monotone, rauque et prolongé du *colombo* [3]. C'est à peine si, furetant les chroniques de l'île, on trouve d'ici de là, des fragments de chants guerriers ou de poésies héroïques. Tommaseo lui-même n'en rapporta que des fragments relativement modernes dont les brisures les font ressembler aux inscriptions à

1. Plébéien, chef intrépide de l'insurrection contre les seigneurs, alliés aux Génois, en 1007, dont il proclame la déchéance à Morosaglia. Administrateur autant que guerrier, il organise la Terre de Commune et lui donne un système gouvernemental vraiment démocratique ; un conseil élu par le peuple — les Douze — exerce le souverain pouvoir sous le contrôle des *caporali*, sorte de tribuns nommés par les communes. Faisons remarquer, à propos de ce nom Sambucuccio, que, comme en italien, la désinence des noms, propres ou communs, peut indiquer un degré de supériorité ou d'infériorité : Sambu*cuccio* ainsi nommé parce qu'il était de petite taille, s'il eut été grand on l'aurait appelé Sambu*cone*. *Capello*, chapeau, donne *capell*UCCIO, petit chapeau ; *capell*INO, tout petit chapeau ; *capell*ONE, grand chapeau ; *capell*ACCIO, sale, vilain chapeau. C'est ainsi qu'exaucés dans leurs prières les Corses disent *Santa Madona !* Sainte Vierge ! tandis qu'ils jurent abominablement en proférant leur coutumière exclamation : *Madonaccia !*

2. Malgré la renommée de Napoléon, il n'existe pour ainsi dire pas de chants ou de poèmes populaires corses le concernant, tandis que les insulaires exaltent toujours Paoli resté pour eux le héros national, — Napoléon, pour eux, n'est *que* le héros du monde !

3. Sorte de conque marine, percée aux deux extrémités, que les bergers corses emploient encore pour s'appeler dans les hauts pâturages ou rassembler leurs troupeaux. Sous Paoli, les campagnards vénéraient ces agrestes oliphants comme le palladium de leur liberté.

demi effacées d'antiques et solennelles pierres tombales [1]. Mais rien d'étonnant à cela, dans un pays où le granit, le porphyre et le marbre abondent et où l'on ne rencontre aucun vieux monument, aucune inscription vétuste rappelant les héros des temps révolus.

Nous avons pu cependant rétablir une de ces compositions qui remonterait au temps de la guerre de l'indépendance corse, c'est-à-dire à la seconde moitié du XVIe siècle, — l'Hymne de Sampiero.

Ce chant fut sans doute composé pour servir de marche guerrière aux troupes de Sampiero (ou Sampietro) de Bastelica — et d'Ornano, par sa femme, la malheureuse Vannina d'Ornano [2]. — Ce valeureux fils de berger qui, de colonel général des gardes corses au service d'Henri II, devenu chef de l'insurrection contre les Génois, avait obtenu de la France le secours d'une petite armée et d'une flotte avec laquelle le fameux corsaire turc Dragut devait coopérer. Tout d'abord.

1. . . . l'eroe Paoli nostro
Coll'antica monarchia
. . . . . .
Facciamo i petti d'acciaio,
Che il nemico è qua vicino
Meglio morire una volta
. . . . . .
D'Aiaccio venga . . . . .
. . . . . Bonaparte
Che sta scoprendo
Tutto l'ingegno e l'arte.
Per andare addosso a Paoli
Rovesciò tutte le carte.
E parlar voglio
Ancor di Zampaglino.

2. Etranglée par son mari en châtiment de ce qu'elle avait imploré la pitié de Gênes pour son époux et ses enfants.

Sampiero réussit à libérer l'île que la Banque de Saint-Georges, de Gênes, mettait en coupe réglée, mais bientôt, à la suite du traité de Cateau-Cambrésis, il se trouvait réduit à ses propres ressources ; l'ennemi revint et Sampiero, acculé avec ses troupes, après une lutte trop inégale, périt, le 12 mai 1567, au Fossone, près de Suarella, assassiné par le traître Vittolo[1], cette mort au champ d'honneur terminait glorieusement toute une vie de dévouement patriotique, Sampiero déjà, au commencement de sa lutte contre Gênes, avait été fait prisonnier par surprise et jeté dans les cachots de la Tour de Bastia — qui existent encore dans la Citadelle, aujourd'hui caserne, qui domine le vieux port — mais, huit ans plus tard, le héros reprenait aux Gênois la ville de Bastia.

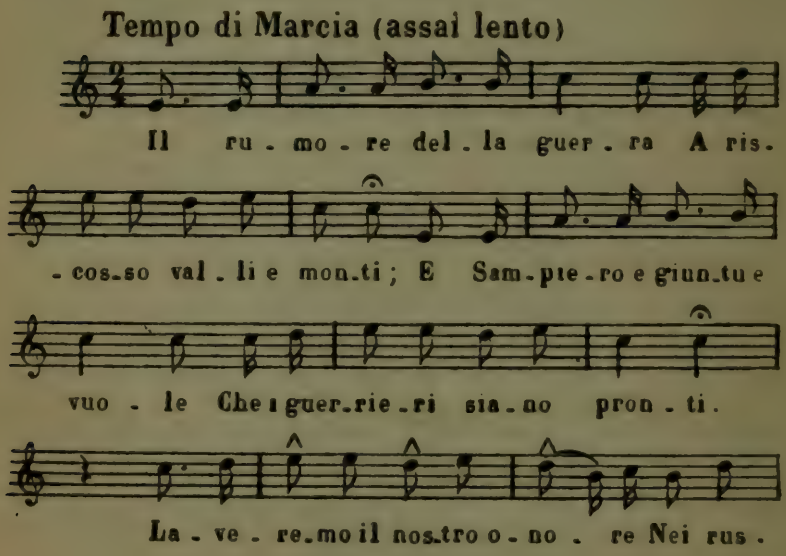

1. Cf. « La Morte di Sampiero », tragédie italienne de G. C. Gregorj, imprimée à Paris en 1832 et « *Histoire de Sampiero Corso* » par A. Arrighi. Bastia, 1842, in-8.

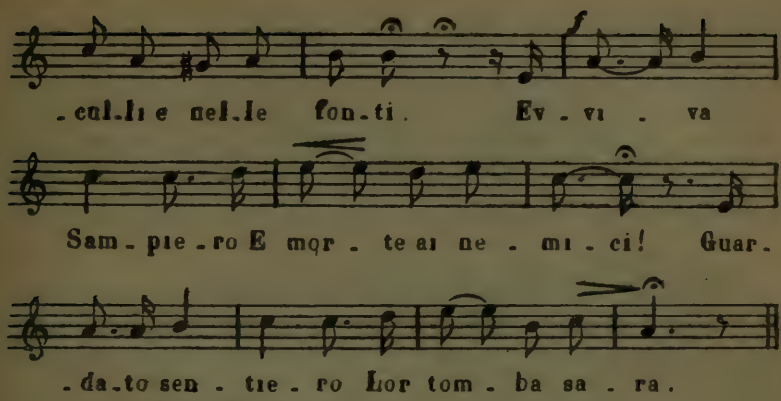

Dalle rette dell' Ornano,
D'Aquilaja e dal Coscione,
S'ode il canto della guerra,
S'ode la fatal canzone :
Morte ! Morte ai Genovesi
Sempre ladri all' occasione !
Evviva Sampiero ! etc.

Guerra, guerra ai Genovesi !
Guerra, guerra agli assassini !
Vien da Francia lo riscosso ;
Sono pieni li camini
Delli veri patriotti
E di buoni citadini.
Evviva Sampiero ! etc.

Une rumeur de guerre — A fait tressaillir les vallées et les monts ; — Voici que Sampiero arrive et demande — Que les guerriers soient prêts. — Nous laverons notre honneur — Dans les torrents et les fontaines. — *Refrain :* Vive Sampiero ! — Et mort aux ennemis ! — Les chemins qu'ils occupent — Seront leurs tombeaux.

Des cimes de l'Ornano — A celles de l'Aquilaya et du Cuscione, — On entend le chant de guerre, — On entend le fatal refrain : — Mort, mort aux Gênois — Toujours

voleurs à l'occasion ! (dès qu'ils le peuvent). — Vive Sampiero ! etc.

Guerre, guerre aux Gênois ! — Guerre, guerre aux assassins ! — De France nous vient l'aide ; — Déjà les chemins s'emplissent — De vrais patriotes — Et de bons citoyens. — Vive Sampiero ! etc.

Comment ne pas admirer cet appel du commencement de l'hymne, clair comme une sonnerie de chasse, furieux comme un souffle de révolte, cet appel qui se solennise sur une finale âprement religieuse donnant bien le caractère profondément croyant du Corse ? Puis, c'est comme l'aigre phrase d'un *rimbecco* [1] lancé à plein mépris et enfin un élan de foi, d'enthousiasme, non plus sauvage mais grandiose, presque calme en sa marche harmonique ascendante, de ce calme effrayant que possèdent ceux qui veulent la liberté, l'indépendance, jusqu'à s'offrir en holocauste « afin de la donner à l'espace sinon à leur fils [2] ». Ce chant, solennel comme un hymne, farouche comme la Liberté, fier comme la Gloire, est, hélas ! bien oublié des paysans corses trop surexcités par les luttes électorales de la dernière moitié du XIXe siècle...

*
* *

Bien que se rapportant à un évènement à peine antérieur à la mort de Sampiero, la COMPLAINTE DES SEPT

1. Appel à la vengeance. Voir plus loin ch. XI.

2. Réponse faite par la consulte de Morosaglia (1547) aux envoyés de Gênes qui déclaraient que si les Corses ne se soumettaient pas, on les exterminerait, eux et leur descendance, jusqu'au dernier.

GALÈRES D'ESPAGNE envoyées par Charles-Quint, et sous le commandement de l'amiral André Doria, au secours de Bonifaccio assiégé par les troupes d'Henri II[1] et naufragées sur les récifs de la Giraglia[2], vers 1550, cette complainte doit être relativement moderne[3] ;

1. Compendiosa descrittione delle cose di Bonifacio di G.-B. Marzolaccio. Bologne, 1625, in-16.

2. Ilot au nord du cap Corse.

3. De par la forme même du poème qui, sévadant de la formule habituelle du huitain octosyllabique, semble témoigner d'une certaine recherche littéraire. Notons, comme nous l'avons dit précédemment, que les vers de chaque strophe sont alternés en vers non rimés et en vers rimés et que, peut-être, on pourrait leur appliquer la théorie de M. de Gourmont :

Spie- | ghi | chi | puo | le (5 syl.)
Con | o- | no- | ra- | to | *van-* | *to* (7 syl.)
Di | po- | e | si- | a (5 syl.)
Il | suo | gio- | con- | do | *can-* | *to,* (7 syl.)
Che | per | me | sin | da | prin- | ci- | pio (8 syl.)
Mi | sen- | tii | com- | mos- | so al | *quan-* | *to* ; (8 syl.)
Non | mi | dà | l'a- | ni- | mo in | ve- | ro (8 syl.)
Trat- | te- | ner | da- | gli oc- | chi il | *pian-* | *to.* (8 syl.)

Tutto fastoso
Parti dal ricco *lido*
Di Barcellona
Con onorato *grido*
Don Andrea quel Duca Doria
Al suo Re constante e *fido,*
Capo di sette galere,
Qual armati al mare in*fido.*

et ces strophes de huit vers deviennent alors des quatrains :

Ognum diceva : || Oh Dio, che a pietà mosso
Il popol tuo || Salvasti dal mar rosso ;
Affogasti il Re Faraone || Con esercito si grosso,
Permettesti per pietade, || Che dall' onde resti assorto.
Dunque, uditori, non vi dispiaccia intanto
Se tronco il filo a un doloroso canto,
Che per me fin da principio mi sentii commosso alquanto,
Non vi sembri cosa strana sevi lascio in doglia e pianto.

Soit, rapprochement curieux, une formule poétique grecque.

mais l'air, la plaintive mélopée sur laquelle se déroulent ses *trente-cinq* couplets, semble remonter au XVIe siècle :

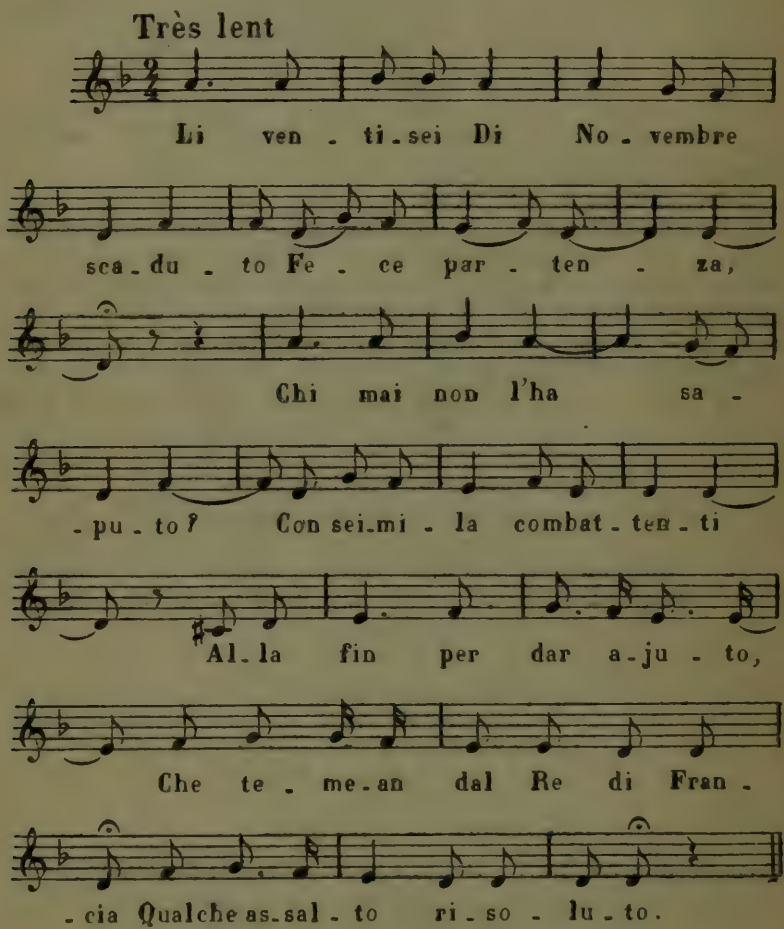

Voici l'analyse de ce chant historique :

L'explique qui pourra — Avec tout l'apparat — De la poésie — Au chant joyeux, — Mais dès le commencement — Je me sens un peu ému — Et je cherche la force — De faire pleurer mes yeux.

... Le vingt-six — De novembre passé — (*les galères*) Mirent à la voile, — Qui jamais l'ignora ? — Avec six mille combattants — Pour venir en aide, — (*aux Bonifaciens*) Qui craignaient du roi de France — Quelque assaut résolu.

Très fastueusement — (*les galères*) Quittèrent le riche rivage — De Barcelone — Sous l'honorable commandement — de Don André qui (*est*) duc Doria — Constant et fidèle à son Roi, — Chef des sept galères, — Equipées (*pour affronter*) la mer perfide.

Rapidement, l'escadre arrive en vue de Calvi, mouille dans le fond du golfe et l'équipage, descendu à terre, va entendre la messe « sans craintes et sans remords ». Puis, on remet à la voile :

Mais aussitôt — A peine les voiles sont-elles déployées — Le Ciel se couvre — Et la neige, en tombant, obscurcit tout, — La mer hurle, le vent frémit, — Comme un déchaînement de colère, — Et auprès du Général — Les pilotes n'obéissent plus.

On cherche alors à gagner le golfe de Saint-Florent où le Duc, nouvel Ulysse, mettra sa flotte à l'abri du péril ; mais la tempête redouble, il faut fuir sous le vent.

Le Cap Blanc — Est franchi à grand'force — De voiles et de rames — Lof pour lof on a viré ; — Arrivés à la Giraglia — Se fait la nuit, le Soleil s'est éteint ; — On convient de jeter l'ancre, — Car le vent augmente.

Et la tempête effroyable semble maintenant déchaînée par les puissances infernales ; on invoque le Père Eternel, les Anges, les Saints, la Vierge Marie. Puis, le

29 au matin, Doria ayant imploré le saint patron du pays et saint André, de qui c'est la Vigile, met quand même à la voile et sa nauf gagne le large.

Six galères, cependant, ne peuvent lever l'ancre et l'ouragan — « comme s'il acccomplissait une vendetta » — fait s'engloutir quatre d'entre elles, tandis que le chapelain de la flotte donne la suprême absolution. Enfin, c'est au tour des deux derniers bâtiments, ils sont jetés sur les récifs :

En d'atroces souffrances — Périssent les forçats — Les fers cruels — Aux pieds, maintenus (*à leurs bancs de rameurs*); — Et les deux flûtes[1] avec leurs équipages — sont (*sur les roches*) roulées, pilées et fracassées ; — Quiconque aurait vu pareil désastre — Ses yeux eussent pleuré du sang.

Et la complainte se termine par cette excuse du narrateur, excuse qui ne manque pas d'originalité :

Ainsi, auditeurs, — Ne soyez pas trop désappointés — Si je me suis laissé aller — A un chant douloureux — Parce que, moi, dès le commencement — Je me sentais tremblant d'émotion, — On ne vit jamais pareils faits — Qui puissent autant vous plonger dans le deuil et l'affliction.

Les poèmes ou chansons relatant des évènements historiques furent assez nombreux — tout aussi réalistes, simples et imagés — depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'au deuxième tiers du dernier. Une très ancienne imprimerie de Bastia (les Fabiani) en a

1. Galères de transport.

publié un grand nombre sous la forme, éminemment populaire, de brochurettes format in-24 ou in-32 et de 4 à 12 pages, brochurettes qu'on aimerait voir ornées de quelques vieux bois comme les complaintes qu'Epinal imprimait autrefois.

*
* *

Un fameux bandit, Battestaggi, déclarait devant la Cour d'assises de Bastia (juin 1886), en protestant de son innocence malgré les dépositions accablantes des témoins :

— Ne les écoutez pas ; ils m'en veulent parce que je me suis moqué d'eux dans un poème satirique.

Bien que plaisant, le mot n'en est pas moins juste. Sensible à la raillerie, le Corse y excelle — un peu crûment, sans doute — et s'y délecte.

Dans ses chansons satiriques, au lieu de plaisamment dissimuler son ire — ainsi qu'en nos productions de la Fronde — il l'étale vigoureusement. Aucune ambiguïté, pas de sous-entendus craintifs, de réticences malignes ; et, férocement gouailleuses, fleuries d'invectives, les strophes sont quelque chose de plus qu'une succession de vers satiriquement eurythmés, ce sont des banderilles affolantes, des lanières qui écorchent, des balles qui sifflent et qui blessent sûrement. Atteint par un de ces traits, l'adversaire ne pourra, ne voudra pas se dérober, il prouvera qu'il est un homme, *esse un uomo*, comme dit la locution corse, luttera sans doute, tuera ou sera tué peut-être, mais ne pardonnera jamais. Ainsi est toujours vraie l'affirmation de Sampiero d'Ornano :

Guerrieri li figli tuoi prima che nati
Generosi d'amor, d'onor gelosi[1].

Un rien parfois suffit à mettre le paysan corse dans un fâcheux état d'humeur, tant son amour-propre est ombrageux. Pour une poule qu'on a cru volée[2], pour un âne mort devant la porte d'un voisin susceptible[3], c'est une inimitié qui s'étendra de proche en proche et aura de funestes conséquences. On peut plaisanter avec un Niolin, un Balagnais ou un Sartenais[4], mais on ne peut impunément se moquer.

Or, jadis, les Corses, en leurs luttes — parfois fratricides[5], — n'avaient garde de se priver de la satisfaction orgueilleuse qu'on peut goûter aux chants satiriques, provocateurs ou justiciers. Voici — composée semblerait-il au XVIe siècle — une chanson des Bonifaciens contre les gens de Zicavo[6] :

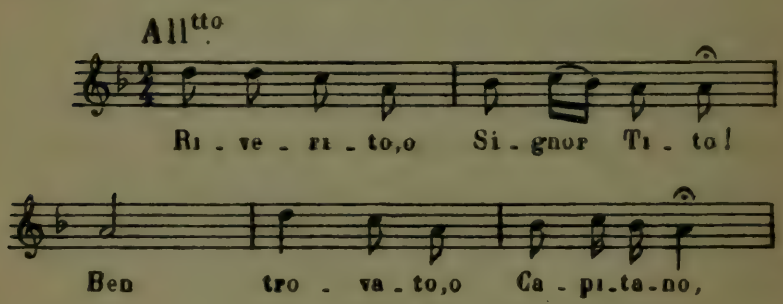

1. Les guerriers tes fils (ô Corse) dès leur naissance — Sont généreux d'amour, jaloux d'honneur.
2. La *vendetta* authentique contée par P. Mérimée dans *Colomba*.
3. Voir ch. III, 3e partie, *La Dionomachia* de S. Viale.
4. Habitants du Niolo, de la Balagne, de Sartène.
5. Calvi tenait pour les Gênois, Bastia pour les Pisans, Bonifacio tantôt pour les Pisans et tantôt pour les Gênois.
6. La rivalité entre les habitants de Bonifacio et ceux de Zicavo et de Sartène date du XIe siècle et subsiste encore aujourd'hui.

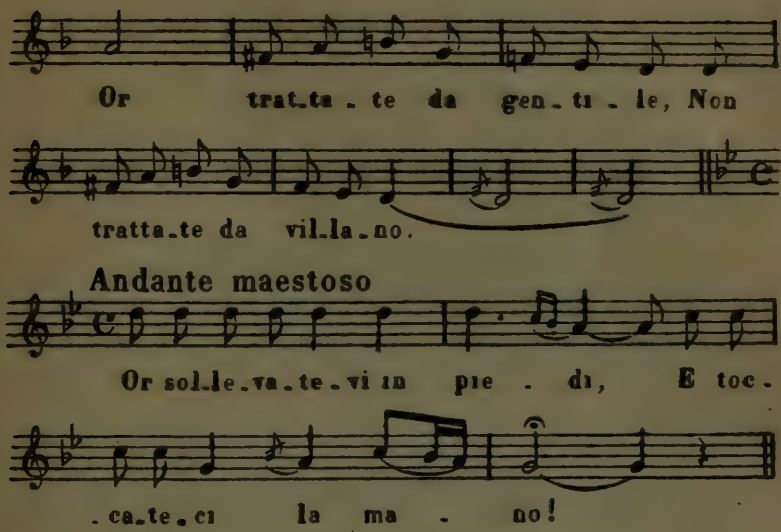

Stamattina, Signor Tito,
Voi vi siete armato in guerra.
Avete da parti per Francia,
Da piglià per l'Inghilterra ?
Ma vi prego di fermà :
Che non si farà più guerra.

... O signori Zicavesi,
Voi ci avete fatto torto.
Noi ve l'emmo dato vivo,
Voi ce lo rendete morto.
Ma se no' campemo nui,
Ce ne renderete conto.

Je vous fais révérence, ô Seigneur Tito, — Heureux de vous rencontrer, ô Capitaine. — Allons ! soyez aimable, — N'agissez pas en rustre. — Allons ! tenez-vous ferme sur les jambes, — Et touchez-nous la main.

Ce matin, Seigneur Tito, — Vous vous étiez armé en guerre. — Allez-vous, pour gagner la France, — Passer

par l'Angleterre ? — Je vous en prie, restez donc : — Puisqu'on ne fera plus la guerre.

... O messires les Zicavais, — Vous nous avez fait tort. Nous vous l'avions donné vivant, — Vous nous le rendez mort. — Mais si nous, nous tenons encore, — Vous nous en rendrez compte.

Ce capitan, si durement tourné en dérision, devait être quelque chef de clan bonifacien passé, par couardise, ambition ou profit, aux Zicavais. D'ailleurs cette chanson [1] est tout ce que la chronique nous a laissé de lui.

Ces trois exemples de vieux chants populaires nous donnent un aperçu de ce que devaient être les chants héroïques, historiques et satiriques du passé ; quant aux autres manifestations poétiques de l'âme corse, il est à présumer que — en ce pays qui a tant gardé des antiques coutumes — elles étaient ce qu'elles sont encore aujourd'hui, avec un peu plus de rudesse peut-être, mais pas avec plus de sentiment.

1. Cette chanson qui se dit d'abord sur un air enjoué, finit lugubrement presque, dans toute la haine de sa finale très large, sarcastiquement lente et grave.

CHAPITRE II

Chansons politiques.

Le maire pasteur. — Contre le maire de Corte. — Pour M. Arène. — Pour M. Ceccaldi.)

Devenue française, la Corse reporta sur la politique son belliqueux amour d'indépendance. Les batailles contre les Gênois sont devenues, avec un égal acharnement, luttes électorales. Au lieu du mousquet, du pistolet, du stylet, c'est, aujourd'hui, le bulletin de vote, des horions souvent, des chants gouailleurs toujours. Là-bas, tout finit aussi par des chansons, — la Corse est bien française !

Mais il est juste de reconnaître que si le Corse se livre tant à la politique c'est que la nécessité lui en fit un devoir, comme l'habitude un besoin et les loisirs une excuse.

Bien avant que les pays basques ne jouissent de leurs « fueros », l'île s'était affranchie du joug féodal et avait su faire accepter par ses oppresseurs eux-mêmes les franchises communales qu'elle s'était données ; de plus, l'administration municipale était essentiellement populaire. Mais il fallait veiller, lutter et se défendre pour conserver ces privilèges, et ce fut ainsi que, les générations se succédant, le Corse reçut une véritable éducation politique. D'autre part, simple et frugal, il

n'a que peu de besoins, donc beaucoup de loisirs ; de loisirs que les longues contemplations ne suffiraient pas à occuper. Enfin, le Corse ayant le sentiment quasi exagéré de la famille, de véritables clans se forment, englobant non seulement la famille, mais les serviteurs, les clients, les amis et c'est la *gens* romaine [1].

Survienne une élection, chaque clan mettra tout en œuvre pour triompher autant par souci de la chose publique que par amour-propre. On témoignera d'une étonnante verve critique — fort entendue, au reste — surtout dans une élection municipale, car celle-ci met aux prises des intérêts immédiats et des individualités que chacun connaît par le menu.

C'est alors que bergers, paysans, rouliers ou tailleurs, marguillier ou instituteur (souvent les deux ne font qu'un) et parfois même le curé, font de nombreuses et lestes chansons, véritables actualités locales, pour ou contre les candidats en présence. Fort volontiers on écoute ces humbles Tyrtées, mais s'ils s'avisaient d'essayer, au cours d'une bagarre, la vertu imposante d'un bon mot, ils seraient guéris pour longtemps de leur intempestive jovialité. Il ne leur convient plus que de laisser faire et de ne rien dire, si les colères ont été déchaînées par leur esprit caustique et si les coups pleuvent après une chanson comme celle-ci :

1. Cf. *En Corse*, par Paul Bourde.

U Meru Pastore [1].

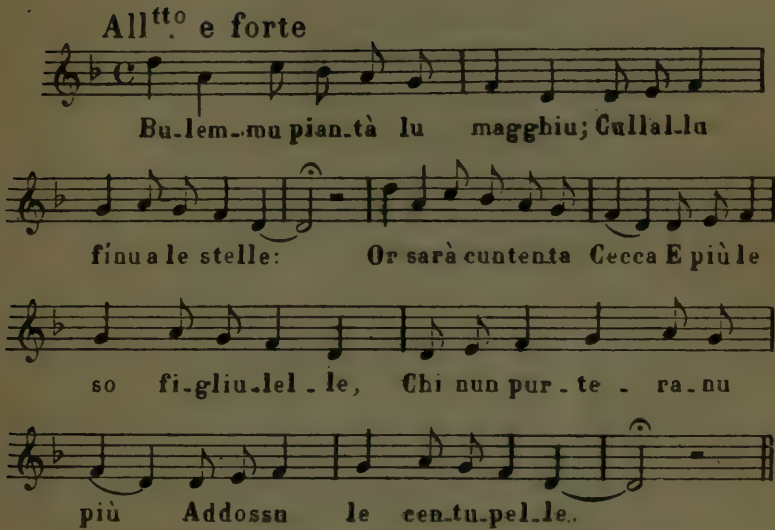

O Bracò, la to fortuna
Avà si s'è discitata ;
Tantu l'hai combattuta
Ch'a la fine l'hai truvata ;
Era entr'un cornu di capra ;
Culà stava intufunata.

Chi l'avesse mai criduta
Ch'in piazza di li Braconi
Si duvesse alzà lu magghiu,
La bandiera a tre culori?
La scio Cecca Luciani
Meritò tutti sti onori.

1. « Le Maire pasteur », cette chanson composée sans nul doute par quelque berger date de plus de quarante ans.

Or si stà Cecca frisciata,
Colla e fala pe' paese,
E se nimu la dimanda,
Ella risponde in francese.
Un ti sai vergugnà,
O rise di lu paese?

Or t'un bedi la tò scala
Che stà fatta a saltarelli?
Un ci si ponnu arrivà
Li vecchi, nè li zitelli.
Dalla cherciulla a lu tettu
Ci si contanu le stelli.

Aspettemu lu scio Meru
Cu le pecure stu magghiu;
E allora l'elettori
Li alzeranu lu so magghiu
Perche d'ellu avia prumessu
Un castratu tintinnagghiu.

Nous voulons planter un mai — Qui se dresse jusqu'aux étoiles: — Françoise [1], enfin, va être contente — Et plus encore ses fillettes — Qui ne porteront plus — Sur elles des haillons cent fois rapiécés.

O Bracò [2], ta fortune — Maintenant s'est bien réveillée, — Tu l'as tellement pourchassée — Qu'à la fin tu l'as trouvée; — Elle était dans une corne de chèvre, — Bien enfouie au fond.

Qui aurait jamais pu croire — Qu'au seuil des Braconi — S'élèverait, un jour, un mai — Paré du drapeau tricolore? — Sa Seigneurie Cecca Lucciani [3] — A mérité tous ces honneurs.

1. Femme du nouveau maire, lequel devait être un berger pauvre et avare.

2. Nom du maire chansonné.

3. *Cecca* diminutif de *Francesca*, Françoise. Lucciani, nom de jeune fille de Françoise.

Et maintenant Cecca très attifée — Monte et descend par le village, — Et si quelqu'un l'interpelle — Elle répond en français [1]. — N'as-tu donc pas honte, — O risée du pays ?

Tu ne vois donc pas que l'escalier (*de ta maison*) — N'a plus, à peine, que des marches branlantes ? — Et que n'y peuvent monter — Ni les vieillards, ni les enfants. — De la cave au toit — On peut compter les étoiles.

Nous l'attendons le seigneur Maire — Avec ses brebis en mai prochain ; — Et alors les électeurs — Lui érigeront son « mai » — Parce qu'il leur avait promis — Un mouton qui porte la sonaille [2].

Dans cette composition, la victime, le nouveau maire en l'espèce, est atteinte par le relief donné aux ridicules de sa femme, il y a là presque de la recherche littéraire. D'autres chants sont plus simples, ces deux couplets très explicites, par exemple, que nous avons entendu chanter à Corte, il y a quelques années, lors d'une élection orageuse.

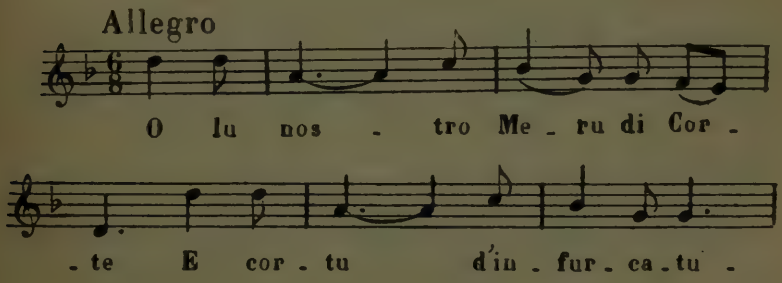

1. Ironiquement ; elle veut se faire passer pour une bourgeoise.
2. Le bélier châtré porte une clochette au cou et conduit le troupeau. Comme il est vieux, la viande en est peu comestible, aussi la promesse du nouveau maire prouve t-elle sa sordide avarice.

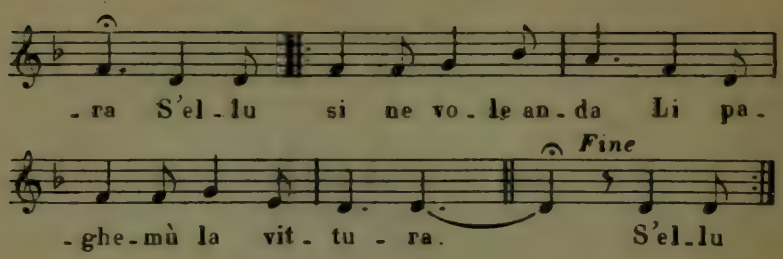

In casa du scio Guelfucci
Son biscotti e bicchierini ;
In casa du scio Mignucci
Son cacati sumerini.

Ah ! notre maire de Corte — Est court [1] de jambes, — Mais s'il veut nous quitter — Nous lui paierons une voiture.

Dans la maison de Monsieur Guelfucci — Il y a des biscuits et des petits verres ; — Dans la maison de Monsieur Mignucci — Il n'y a que des crottes d'âne !

Comme on le voit, les procédés électoraux sont partout les mêmes ! Mais les chanter en une formule aussi simpliste ne suffirait pas pour les élections législatives et l'on s'en rapporte alors à ceux qui, grâce à leur instruction, peuvent faire de plus complètes satires, plus violentes encore, d'une injustice toute électorale.

Nous citerons quelques strophes de deux de ces chansons politiques : la première vise le très regretté M. E. Arène, ce député corse qui fut si spirituellement parisien, la seconde, l'honorable M. Ceccaldi. Toutes deux furent publiées en 1896 par un journal d'Ajaccio

1. Il y a là un jeu de mots intraduisible, *corte* ou *cortu* signifiant court.

« politique, humoristique, satirique et littéraire » des plus intéressants et rédigé en dialectes corses : A TRAMONTANA *fresca e sana* [1].

A Manziu Arena, Diputatu [2].

Voi chi sete u capimacchia
E lu primu ciarlattanu,
Di li nostri diputati,
Tutti degni di lu zanu ;
Ascultate un tantinellu
I detti d'un paisanu.

So ch'e parlu a un patriottu
A la moda di Pilatu,
Chi nun pensa à nissun Corsu,
S'ell'un n'e qualchi cugnatu,
E ch'un s'arricorda piu
Di u locu duv'ell'è natu.

. . . . . .

1. La Tramontane (vent du Nord) fraîche et saine.

2. *A Monsieur Arène, député.* — Vous qui êtes un maître fourbe — Et le premier charlatan, | De nos députés, — Tous dignes de la hotte ; — Ecoutez un tantinet — Les dires d'un paysan.

Je sais que je parle à un patriote — à la mode de Pilate, — qui ne pense à aucun Corse, — à moins que ce ne soit quelque proche, — et qui ne se souvient plus — du lieu où il est né (de son origine).

Vous direz à Casabianca, — que par le prochain courrier, — je lui écrirai un billet — tout cacheté de noir — parce que votre amitié — il ne l'estime pas même un zéro !

J'écrirai encore à Gavini, — en dialecte gênois, — lui qui semble sorti — d'un ventre de ce pays ! — Mais qui en politique cependant — ne regarde jamais aux dépenses.

Vos autres camarades — de près et de loin, — recevront sous peu — nouvelles d'un paysan — et à vous, ami cher, — je serre fortement la main.

Diciarete a Casabianca
Chi per l'altru currieru,
Li scrivaraghiu un bigliettu
Tuttu taccatu di neru
Parchi la vostr'amicizia
Nun la stima piu un zeru !

Scrivaraghiu anc'a Gavini,
In dialettu ginuvese,
Ellu chi pare surtitu
Da u ventre di stu paese !
Ma in pulitica purtantu
Un guarda mai le spese.

L'altri vostri camarati
Di vicinu e di luntanu,
Ricivaranu fra pocu,
Nutizie di u paisanu
Ed'a voi amicu gratu
Vi stringu forte la manu.

A Manziu Ceccaldi, diputatu d'Ota [1].

Anc'a voi o scio Ceccaldi,
Cumè omu di campagna,
S'e un scrivu la me canzona
Tutu lu mondu si lagna ;
Parchi sete u *Mirabeau*
Di la piaghia e la muntagna !

1. Encore à vous ô Monsieur Ceccaldi, — Quand moi, l'homme de la campagne, — Je vous écris une de mes chansons — Tout le monde se tord ; — Car vous êtes le *Mirabeau* — De la plaine et de la Montagne !

Au contraire vos collègues — Sont des outres gonflées de vent — Et se tiennent tranquilles — Comme les moines dans leur couvent ; — Manquant de volonté — Et manquant de talent.

... Faites une interpellation — A la Chambre française ; — Car

Invece i vostri culleghi
So otri pieni di ventu
E si ni stanu tranquilli
Cumè i frati in lu cunventu ;
Mancanu di vuluntà
E mancanu di talentu

...Fate un interpellazione
A la cammara francese ;
Parchi dipoi qualchi tempu
U disgraziatu paese,
Chi vi fece diputatu
Si trova male in arnese.

. .Avanti signor Ceccaldi !
Date un colpu di trumbone !
Ch'ella tremi l'assimblea !
Cu lu palazzu Burbone !
Chi si parlara di voi
Per Golu e per Liamone !

...C'e un pruverbiu chi dice :
Si tu se di bon caninu [1],
Senza fa tanti discorsi
Tornati à latu mancinu,
Chi ci sarà Casabianca
Ch'un Arena u to cuginu.

depuis quelque temps — Notre infortuné pays, — Qui vous a fait député — Se trouve mal dans ses harnais (*est dans le désordre*).

... En avant Monsieur Ceccaldi ! — Donnez un coup de trombone ! — Qui fasse trembler l'assemblée ! — Avec le palais Bourbon ! — Alors on parlera de vous — Sur les rives du Golo et du Liamone !

... Il y a un proverbe qui dit : — (si tu chasses de race) Si tu es d'un bon chien — sans faire tant de discours — tourne à droite ou à gauche, — car (d'un côté) c'est Casabianca — et (de l'autre) Arène ton cousin.

1. Ou *caminu*, ad libitum, alors : Si tu es dans le bon chemin.

Tels sont les chants politiques dont les Corses raffolent et qu'ils ne se contentent pas de chanter pendant les seules périodes électorales. Mais après tout, cela ne vaut-il pas mieux que nos hallucinants *Conspuez un tel ! Conspuez !...*

CHAPITRE III

Nanne ou berceuses.

(*Berceuses du Cuscione, de Palneca. — Berceuse de Vattelapesca.*)

Avec la chanson satirique, vraiment particulière et locale, nous avons épuisé toute la gaieté musicale du Corse. Nous allons trouver dans les *nanne* ou berceuses, que les mères fredonnent aux tout petits, une note plus douce et plus intime, toute câline et pourtant forte, simple et quand même originale, originale bien que la berceuse soit un chant commun à tous les pays, chant aussi nécessaire à charmer nos fragiles enfances que l'est l'Espérance à dorlotter nos douleurs.

Berceuse du Cuscione [1].

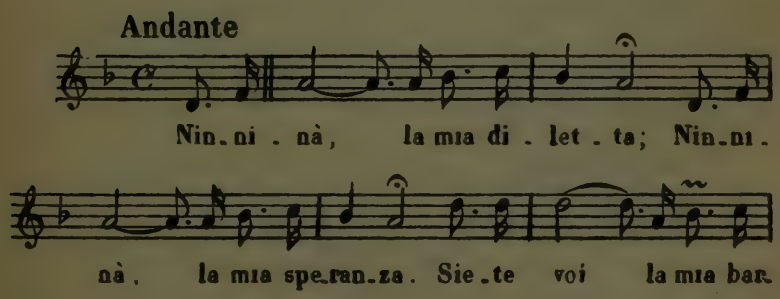

1. Région montagneuse et très boisée non loin de la côte sud-est, entre Porto-Vecchio et Zicavo.

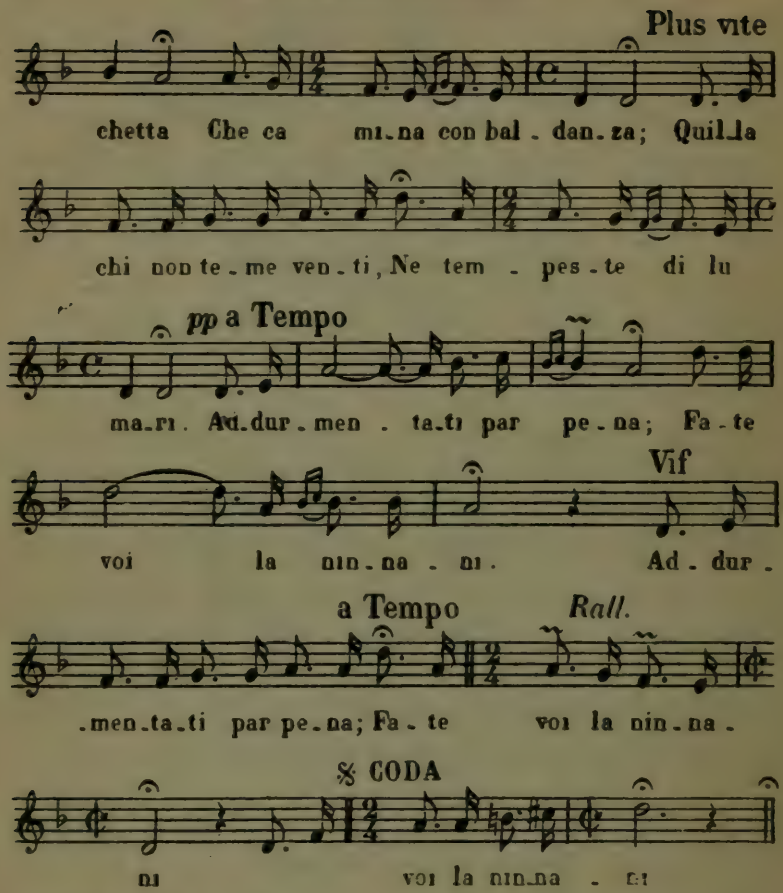

Carica d'oru e di perle,
Carica di merci e panni;
Li veli so di bruccatu
Venuti da mari indani
Li timoni d'oru finu
Con li laüri più raru.
Addurmentati etc.

Quando poi nascisti vui
Vi purtonu a battizarvi:
La cumare fù la luna,
E lu sole lu compare:
I stelli, ch'erano in cielu,
D'oru aviani li cullani.
Addurmentati...

L'aria riturno serena
Tutta piena di splindori:
Anchi li setti pianeti
V'hannu infusu li so doni.
Ottu dì feceru festa
Tutti quanti li pastori.
Addurmentati...

...Quandu sareti majori,
Passereti pe li piani ;
L'erbi turnerannu fiori ;
D'oliu saran li funtani ;
Turnerà balsamu fini
Tutta l'acqua di lu mari.
Addurmentati...

Ninnina, ma chérie, — Ninnina, mon espoir; — Vous êtes ma mignonne barque — Qui navigue hardiment, — Qui ne peut craindre ni l'orage, — Ni le caprice de la mer. *Refrain :* Endormez-vous tout doucement, — Dodo, faites dodo.

D'or et de perles chargée, — Chargée aussi de marchandises et d'étoffes ; — De fin brocart sont les voiles — Venues des mers indiennes ; — Le gouvernail d'or fin — Est orné de rares ciselures. Endormez-vous, etc...

Lorsque vous vîntes au monde — Je vous ai vue porter au baptême : — La commère fut la lune, — Et le soleil fut compère : — Les étoiles, qui étaient au ciel, — Avaient mis leurs colliers d'or. Endormez-vous...

Le ciel redevint serein — Et se remplit de splendeurs ; — Puis les sept planètes — Vous comblèrent de leurs dons. — Pendant plus d'une semaine — Tous les bergers vous ont fêtée. Endormez-vous...

... Quand vous serez devenue grande, — Par les plaines vous passerez ; — Les herbes se changeront en fleurs ; — D'huile seront les fontaines ; — Et se muera en baume précieux — Toute l'eau de la mer... Endormez-vous...

Cette berceuse empreinte d'un caractère si étrangement oriental avec les hardies métaphores de ses strophes est une de ces poésies populaires si riches qu'on les pourrait croire écrites par un lettré si elles n'étaient pas aussi naïvement près de la nature. En

voici une plus sérieuse quant aux paroles, imitation ou parodie de berceuse, dit le vieux recueil corse qui la cite :

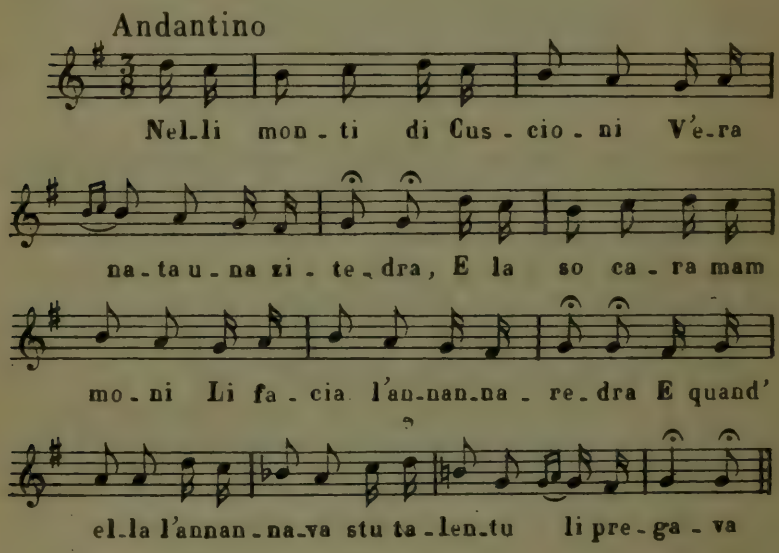

Quandu vo' saretti grandi
Vi faremu lu vestitu,
La camicia, lu bunnedru
E l'imbustu ben guarnitu
Di stu pannu sfinazzatu,
Chi si tesse a Curticchiatu.

Vi daremu lu maritu
Allevatu a li stazzali,
Un bellissimu partitu,
E sarà lu capurali
Di li nostri montagnoli
Pecurai, e capragghioli.

Dans les montagnes du Cuscione — Etait née une fillette, — Et sa chère grand'maman — Lui faisait faire

dodo, — Et tout en la berçant — Son destin lui prédisait.
Quand vous serez grande — Nous vous ferons le vêtement, — La chemise, la jupe — Et le corsage bien orné — Du beau drap surfin — Qui se tisse à Corticchiato.
Nous vous donnerons le mari — Elevé dans les bergeries, — Le plus beau parti, — Et il sera « caporal »[1] — De nos montagnards, — Bergers et chevriers.

Délicate comme un Noël et si gracieuse, cette mélodie est peut-être le seul chant naïvement gai que la Corse ait produit. D'autres berceuses sont plus graves, celle de Palneca par exemple que nous communiqua le comte de Multedo, triste et grave et lugubre comme une berceuse d'orphelin.

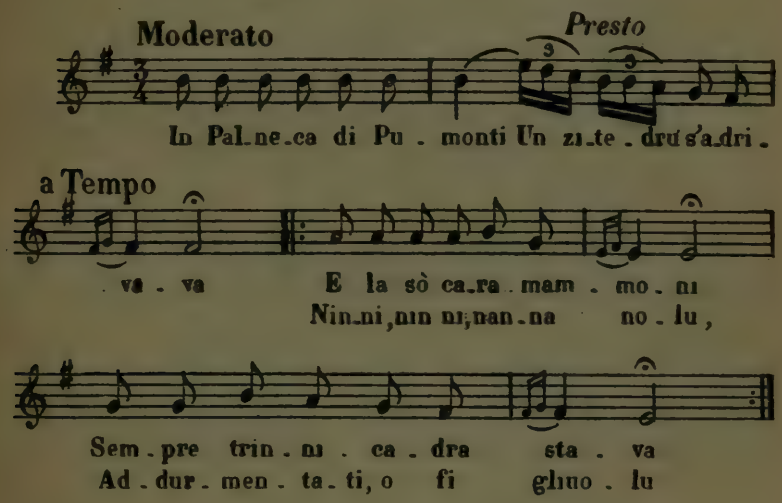

Ch'agiu da allesti la cena,
E da cosce li piloni
Pe u to tintu babbaredru,
E pe li to fratedroni.

1. Magistrat municipal de jadis. Voir précédemment ch. III, 1re partie.

Quandu sareti grandoni
Purtaretti li vostr' armi ;
Un bi farrani paùra
Bultisciorri nè gendarmi.

A Palneca de Pumonti — Etait né un jeune garçon, — Et sa chère grand'maman — Toujours était à le bercer. — *Refrain :* Dodo, dodo, dodelinette — Endors-toi, ô mon enfant.

Je dois faire le souper — Et coudre les manteaux, — Celui de votre petit père — et ceux de vos grands frères. — Dodo, etc.

Quand vous serez grand — Vous porterez des armes ; — Et ne vous feront point peur — Voltigeurs ou gendarmes. — Dodo..,

Tous vos ancêtres — Etaient des hommes fameux ; — ils étaient lestes, dispos, — Ne craignant pas le sang, courageux. — Dodo...

De ces hommes de grand courage — La fleur de notre race, — Peut-être es-tu, mon chéri, — Celui qui doit les venger. — Dodo...

Avec les berceuses on pourrait étudier tous les dialectes de l'île car si la mélodie change ainsi que les deux premiers vers du poème, le fond tout au moins n'offre aucune variante. Voici, par exemple, une berceuse qui nous fut donnée par M. le professeur Lucciana et n'est différente que par la mélodie :

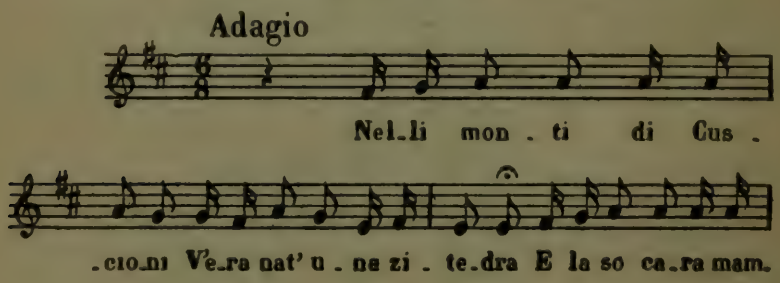

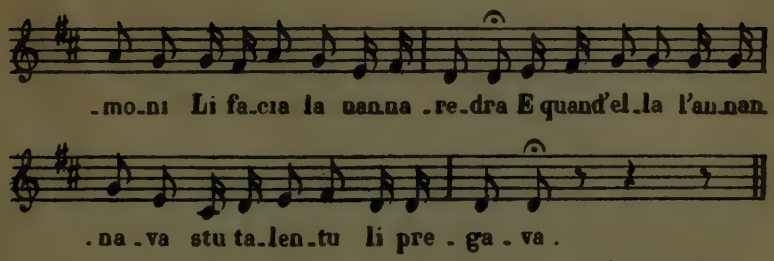

Enfin, pour en terminer, cette charmante berceuse[1] du fin lettré Vattelapesca (M. Lucciana), berceuse que l'on chante sur une mélodie très ancienne qui nous fut transcrite par M. l'archiprêtre Casanova, de Bastia :

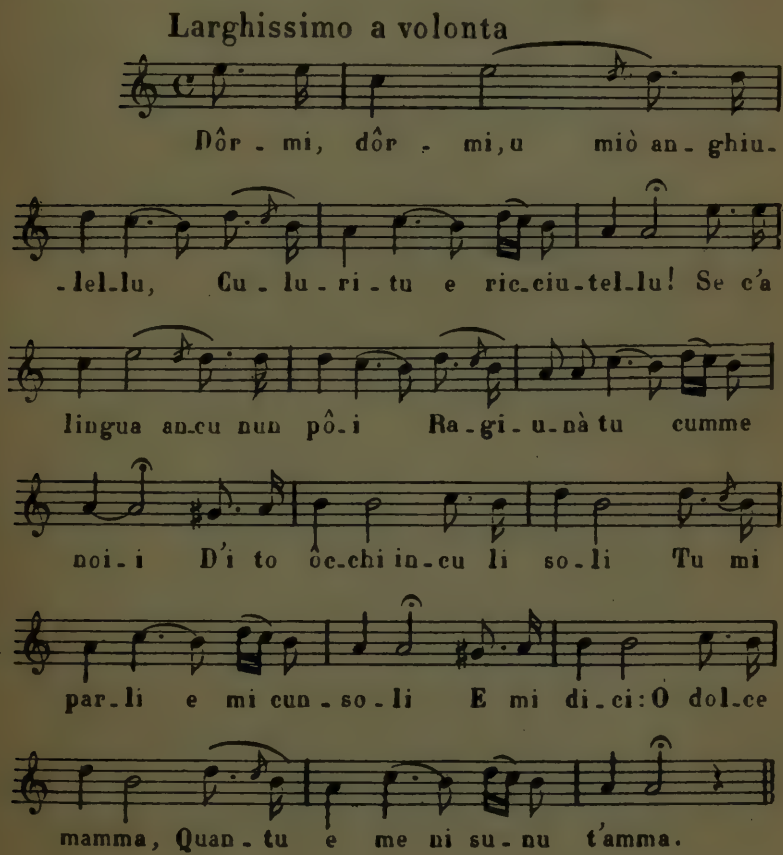

1. « Nenna ». *Versi Italiani e Corsi* di P. Vattelapesca. Bastia, 1887, in-8.

E in stu mondu cusì ammaru
Chi serà di te più caru ?
Quand'u labru môvi a risu,
Si spalanca u paradisu ;
E se un basciu dài, ne u côre
Scende sentumi u signore.
Refrain : Dôrmi, dôrmi, u mio anghiulellu,
Culuritu e ricciutellu !

Questa nôtte mi paria
Che a Madonna ti vulia :
Di splendore i to capelli
Si vestirunu più belli,
E su bianche ale leggere
Tiapughiavi all'alte sfere.
Dôrmi, dôrmi, ec.

Ma pregai tantu u Signore,
Che mi rese lu mio côre...
Ah ! se in cielu ti ne voli,
Una manu dammi un bôli ?...
No, no, un credu, che tu mai
Sola qui mi lascerai.
Dôrmi, dôrmi, ec.

Cumme un picculu pullone
S'alza e bene un erburone,
Quandu a pienta chi u nudrisce
Di vecchiaia si perisce,
Cusi tu fôrte e serenu
Criscerai sopra u mio senu,
Dôrmi, dôrmi, ec.

Ma quand' ancu per me in tera
Splenderà l'ultima sera,
Esse un pôi da me divisu :
C'u penseru in paradisu

Tutti e dui c'incuntreremmu,
E mai più ci lasceremmu.
Dôrmi, dôrmi, ec.

Dors, dors, ô mon petit ange, — Joues roses et cheveux bouclés ! — Si tu ne peux avec ta langue — Babiller tout comme nous, — Tu me parles avec tes yeux seuls — Tu me parles et tu me consoles, — Et tu me dis : O douce maman — Personne ne t'aime autant que moi. — *Refrain :* Dors, dors, ô mon petit ange, — Joues roses et cheveux bouclés !

Et dans ce monde si amer — Qu'y a-t-il de plus aimé que toi ? — Au sourire de ta lèvre. — S'ouvre le paradis ; — Et si tu donnes un baiser, je sens en mon cœur — Descendre le Seigneur, — Dors, dors, etc...

Cette nuit il me semblait — Que la Madone te voulait, — Et de splendeur, tes cheveux — s'auréolèrent plus beaux, Et sur de blanches ailes légères — Tu voguais vers les hautes sphères. — Dors, dors...

Mais j'ai prié tellement le Seigneur, — Qu'il me rendit mon cœur... — Ah ! si tu t'envoles au ciel, — Ne veux-tu pas me tendre une main ?... — Non, non, je ne crois pas que jamais — Tu me laisses seule ici-bas. — Dors, dors...

Comme un petit rejeton — S'élève et devient un bel arbre, — Quand la plante qui le nourrit — Devient vieille, elle périt, — Ainsi toi, fort et calme — Tu grandiras sur mon sein. — Dors, dors...

Mais quand pour moi aussi sur terre — Resplendira le dernier soir, — Tu ne pourras pas être séparé de moi : — Par la pensée au paradis — Tous les deux nous nous rencontrerons, — Et jamais plus ne nous quitterons. — Dors, dors.

La tombe est près du berceau, dit un vieil adage ; et c'est pour cela, sans doute, qu'en Corse les chants les plus nombreux sont ceux qui endorment les bébés et qui pleurent les morts, — les berceuses aux derniers venus et les complaintes aux en-allés.

CHAPITRE IV

Sérénades.

(Sérénades de Zicavo, de Serra.)

Il semblerait que les Corses doivent deviser d'amour ainsi qu'en tout autre pays on a coutume de le faire : avec de douces et caressantes paroles toutes scintillantes d'étoiles et de fleurs, toutes bruissantes d'oiseaux, de ruisselets et de feuillages. Il n'en est rien pourtant ; comme si le deuil éternel que les femmes corses semblent porter dans leurs costumes sombres, était passé dans l'âme des amoureux, leurs sérénades sont interminables et tristes, mais non plaintives, elles implorent et menacent à la fois.

Voici par exemple, citée par M. de Monthérot [1], une sérénade d'un berger de Zicavo, Francesco Valeri, dont nous avons retrouvé la notation musicale dans un petit recueil [2] dû à deux musiciens bastiais :

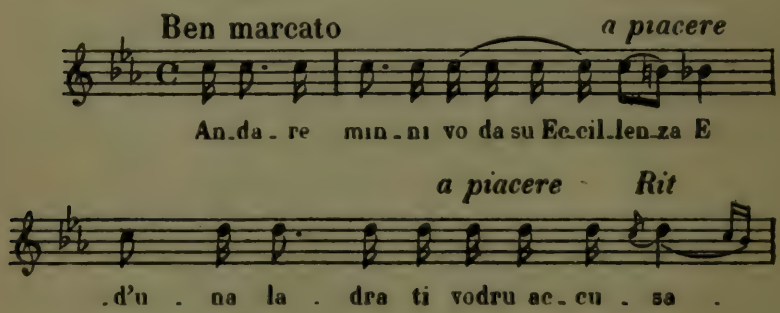

1. *Promenades en Corse.*
2. *La Lyre Corse,* Marseille.

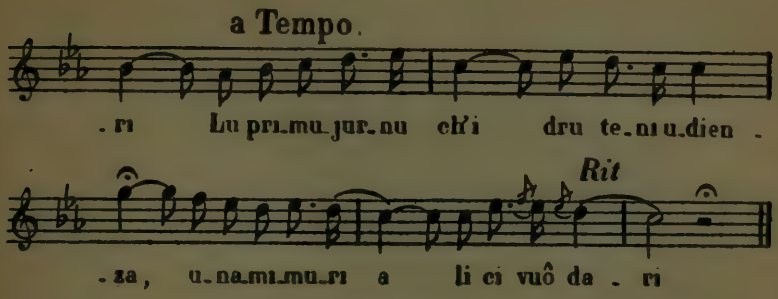

Si la giustizia nun mi fa clemenza,
A dru ministru mi vodru appillari ;
Parchi tu voli vivi di putenza,
Essere amata e non bulir amari[1].

Ma st'hai pinzeri di bullimmi amani,
Quistu è lu modu chi t'hai da tineri,
Bistemmia, quannu mi senti parlani,
E fatti cruci, quannu tu mi vedi.

Cusì la genti non pinzerà mali,
Vidennu, che mi fai tal dispiaceri,
E po la sera mànnami a chiamani
Par qualchi to fidattu missachieri.

Giojia, tu m'ha riduttu a singhiu tali,
Voju a la messa, e nun so duvi sia.
Nun ascoltu parodra di u missali,
E nun soju più di dr'Ave Maria ;

...La to mammaccia mi faci adirari ;
Peghiu chi mortu mi vuria vidiri.

1. Le poème est, en réalité, composé de huitains, ainsi que l'on peut s'en rendre compte d'après ce que nous avons dit sur l'alternance des rimes. Pour la commodité de l'écriture, sans doute, les musiciens l'ont — malheureusement — divisé par petits couplets ôtant du même coup de la force aux périodes, du caractère à la phrase musicale.

Edra dici che sempre m'adruntani,
E chi nun ti fichiuli, e nun ti miri.

...S'tu vuoi sapiri quantu sia stu tantu,
È quantu il pettu, e il cor dedr'alma mia.
S'intrassi in Paradisu santu, santu,
E nun truvacci a tia, mi n'esciria.

Je veux m'en aller auprès de son Excellence [1] — Et t'accuser d'être une voleuse : — Le premier jour qu'il tiendra audience, — Je veux lui remettre un placet.

Si la justice ne m'est pas clémente. — Au ministre j'en appellerai ; — Parce que tu veux vivre toute-puissante, — Etre aimée ne voulant pas aimer.

Mais si tu pensais à t'éprendre de moi — Voici la conduite que tu devrais tenir : — Te répandre en invectives quand tu m'entendras parler — Et faire des signes de croix quand tu me verras.

Ainsi, les gens ne songeront pas à mal, — En voyant cela, qui me cause un tel déplaisir ; — Et puis le soir, envoie-moi chercher — Par quelqu'un de tes messagers fidèles.

... Ma joie, tu m'as réduit à ceci : — Je vais à la messe et, ne sachant pas où tu es, — Je n'écoute pas un mot du missel, — Et je ne sais plus dire d'Ave Maria.

... Ta mère de malheur me fait endêver ; — Pire que mort, elle me voudrait voir. — Elle m'ordonne toujours de m'éloigner, — De ne point te regarder, de ne point t'admirer.

... Si tu veux savoir combien tu es tout pour moi, — Et combien ma poitrine, mon cœur et mon âme (*sont à toi*) : — Si j'entrais dans le Paradis très saint — Et ne t'y trouvais point, je m'en irais.

1. Le juge.

Elle nous change des coutumiers amants se morfondant aux clairs de lune, cette sérénade dont le chant est si semblable aux complaintes de mort !

Mais il en est une autre, plus goûtée encore, dans l'île, et qui se chante toujours dans le canton de Moïta en souvenir d'un jeune homme de la paroisse de Serra devenu bandit à la suite d'un chagrin d'amour[1].

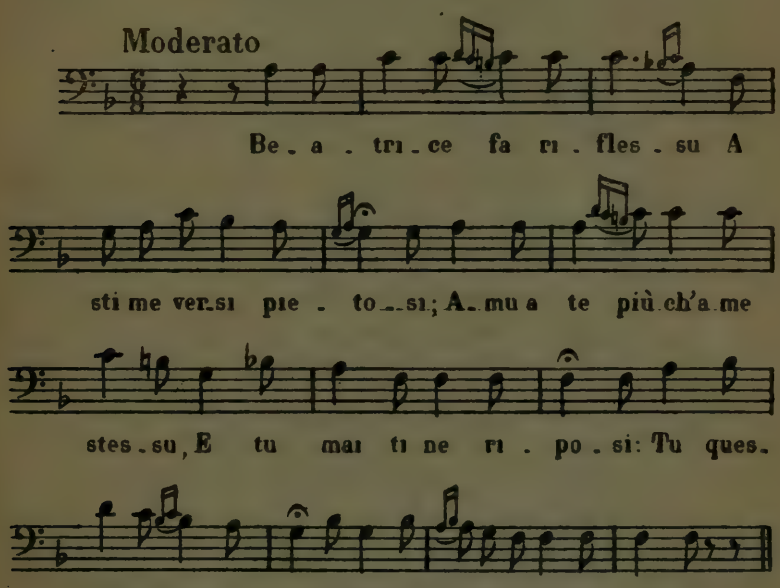

...Quante angosce ho suppurtate,
Quanti affanni e crepacori !
Quante pessime nuttate
Tantu in casa come fori !
E se un altru n'ha pussessu,
Moru e nun mi ne cunfessu.

1. Ce chant paraît avoir été composé d'après un récit de Gio. Vito Grimaldi, intitulé : *Il Curato di Guagno.*

Se bramate di stà in pace,
Cum bo' parlu, o cari amanti,
Nun circate il can chi ghiace :
Chi ne vuole si ne stanti :
Chi pretende alla bataglia
Porti arrizzata la scaglia.

Nun è ghiocu da zitelli ;
Parlu chiaru, ognun m'intenda
Alla larga, o runzinelli,
Chi va male la faccenda.
Chi ti sposa, o dea gradita,
Più nun conti su la vita.

...Una cosa mi cunsola,
E mi ne spacchiu col cantu :
Le nozze saran la còla [1],
L'allegrezza sarà il piantu.
Lascero lu patriu solu,
Ma ne vogliu a lu curghiolu.

... Ti diran cose inumane
Per ogni locu e confinu :
Turnà bogliu un fieru cane
Peghiu assai d'un Galeazzinu ;
Bogliu e lingue d'i mezzani
Falle a pezzi e dalle ai cani.

Vada in fume casa e tettu,
Ogni parente in ruina :

1. A rapprocher de cette sérénade toscane qui finit par ces vers rappelant la chanson de Magali et les fureurs de l'amant corse :

Se monaca ti fai, frate me faccio ;
Se tu ti metti il velo, ed io il capuccio ;
Ma se non sposi me, tosto ti straccio.

(Si tu te fais nonne, je me ferai moine ; — si tu prends le voile, je mettrai la capuce ; — mais si tu ne m'épouses, bientôt je te déchire.)

S'all' azzardu mi ci mettu,
Nessun libaru cammina ;
E se il partitu m'invasa,
Nun surti fuori di casa.

...Dunque tu, cara diletta,
Statti allegra, opra judiziu ;
...Qui finiscu ; il ciel ci assisti,
E ci metti la so manu ;
...Si no, binero alle prove :
E lu zoppu porti e nove.

Fais attention, Béatrice, — A cette mienne chanson dolente : — Je t'aime plus que moi-même, — Et toi jamais ne t'y confies (*à mon amour*) ; — Toi, tu possèdes mon cœur ; — Pour toi je meurs et tu ne le crois pas.

... Que d'angoisses j'ai subies, — Que de chagrins et de crève-cœur ! — Que de misérables nuits — Tant en ma ma chaumière qu'au dehors ! — Ah ! si un autre te possède, — Je mourrai et sans me confesser.

Si vous désirez être en paix, — Comme je vous le dis, ô chers amants, — N'agacez pas le chien qui repose : — Celui qui veut (la récolte) sème ; — Celui qui va à la bataille — Porte armée la pierre à feu (*de son fusil*).

Ce n'est pas un jeu d'enfant ; — Je parle clair, que tous m'entendent. — Au large, ô petits roussins, — Car les affaires vont mal. — Que celui qui t'épouse, ô divinité adorable, — Ne compte plus sur la vie.

.,. Une chose me console, — Et je m'en vante en ce chant : — Les noces seront les funérailles, — L'allégresse sera les sanglots. — Je quitterai la terre natale, — Mais alors je ceindrai la ceinture aux armes[1].

... On te dira des choses inhumaines — Partout (*dans ton village*) et dans les environs : — Je veux devenir un

1. *Curghiolu*, dans laquelle on mettait la poudre et les balles aujourd'hui *carchiera*, cartouchière.

chien féroce — Pire qu'un Galeazzinu [1] ; — Je veux les langues des entremetteuses — Pour les mettre en pièces et les donner aux chiens.

Que s'en aillent en fumée la maison et le toit ! — Que toute la parenté (*soit*) dans la ruine ! — Si par hasard moi je m'y mets, — Personne ne cheminera en sécurité ; — Ah ! si je prends ce parti, — Ne sors pas de ta demeure.

... Ainsi toi, chère adorée, — Reste joyeuse, agis prudemment ; — ... Ici j'ai fini ; le ciel nous assiste, — Et (*Dieu*) nous mène par la main ; — ... Si non, j'en viendrai aux preuves ; — Et le boiteux [2] (*en*) portera la nouvelle.

Cette sérénade a pour héroïne tantôt Béatrice et tantôt Anna-Bea, noms de femme assez répandus en Corse. La première fois que l'auteur la chanta — dit le recueil [3] où nous l'avons puisée — pour jeter le trouble dans le cœur de celle qu'il aimait, celle-ci éteignit la lumière et ferma la fenêtre en poussant le *scuccolo*, cri guttural insultant. Ainsi outragé, le poète amoureux attendit quelque temps, puis, un jour, rencontrant la jeune fille sur la place du village il se précipita sur elle, la terrassa et lui coupa les cheveux. Puis, il s'enfuit au maquis et devint l'un des plus terribles bandits de son temps.

Si pour témoigner de l'indifférence au galant, la jeune fille n'a qu'à fermer brusquement sa fenêtre quand il passe ; agréé, le fiancé, avant de quitter la salle commune où il fut admis à la veillée, doit décharger son fusil ou son pistolet afin de marquer la sincé-

1. Célèbre bandit qui, condamné par contumace, terrorisa le sud de la Corse, au commencement du XIXe siècle.

2. Proverbe montagnard : le boiteux ne pouvant travailler comme les autres garçons, vit dans l'oisiveté et se fait colporteur de nouvelles vraies ou fausses, heureuses ou néfastes.

3. *Canti popolari corsi.*

rité de son affection, exempte de jalousie, et de dire, symboliquement, en quelle sécurité peuvent se considérer parents et amis de sa fiancée. Mais est-il en proie aux soupçons jaloux, n'aime-t-il plus ou est-il repoussé, alors il tirera le coup de feu hors de la maison et, dès ce moment, que chacun se garde...

A vrai dire, toutes les sérénades corses ne sont point aussi tragiques et il en est qui rappellent les *malagueñas* espagnoles, les *canzonette* napolitaines ou telles cantilènes arabes ou grecques, celle-ci, par exemple, intitulée « Les Baisers » que fredonnent les bateliers du Pirée :

Οσα εἶναι τ' ἄστρα τ' οὐρανου, κάδε ὥρα
Τό σαις φοραῖς ὁ νοῦς μου σ' ἐνδυμᾶται.
Κ' εἰς τ' ὄνειρόν του ἀκόμη ὅταν κοιμᾶται
Ζωντανὰ σὲ δωρεῖ, καδὼς καὶ τῶρα.
Μακαρία στιγμὴ ! Εὐτυχὴς ὥρα !
Δὲν λησμονῶ ποτέ μου : ἀλλὰ ποῦ πᾶτε
Φιλήματα τερπνά ; Πῶς δὲν πετᾶτε
Νὰ φδάσετ' ἕως σ' ἐμὲ καὶ ἀπ' ἄλλην χώρα [1].

On a pu remarquer, enfin, que dans leurs sérénades comme dans tous leurs autres poèmes, chantés ou non, les Corses ne craignent point les longueurs ; une simple chanson de trois ou quatre couplets leur semblerait dérisoire.

1. Autant il y a d'astres dans le ciel, à chaque heure — Autant de mes baisers et de mes pensées vont à ton souvenir. — Et puis dans mes songes, quand je dors, — Vivante je te vois comme si j'étais éveillé. — Heureux moment ! Heure fortunée ! — Ne me détrompez plus. Mais où allez-vous, — Doux baisers ? Pourquoi ne volez-vous pas — Pour venir jusqu'à moi, longtemps encore.

CHAPITRE V

La femme corse ; chants nuptiaux.

(La Travata.)

De leur très lointaine origine orientale les Corses ont conservé le culte indo-chinois de la famille et des ancêtres et la loi toute hébraïque du talion.

La femme corse maintient cette double tradition au foyer. Avec ses chants pour le berceau ou pour la tombe, elle rappelle les glorieux souvenirs de famille ou perpétue la haine des ennemis. Sa place au foyer est prépondérante comme pour la matrone chez les Romains de qui les Corses ont tant conservé de coutumes : l'autorité paternelle qui s'exerce selon les degrés de la hiérarchie familiale, non seulement, comme nous l'avons dit, sur la parenté proprement dite, mais encore sur ceux qui ont avec elle communauté d'intérêts [1]. En somme, l'époux a l'autorité, le gouvernement, la femme est son conseil, elle a la dignité [2]. Aussi, conçoit-on qu'il était bien naturel que

1. La parenté, qui est comptée jusqu'au centième degré, constitue même une sorte de dot morale pour les fiancés.

2. L'historien Pierre de Corse assure que la domesticité était presque inconnue en Corse, ce qui expliquerait comment les femmes y sont si naturellement laborieuses, vaquant non seulement aux soins du ménage, mais se livrant aux rudes travaux des champs. Nous avons bien souvent rencontré, par les routes, des femmes portant de lourds fardeaux posés en équilibre sur leur tête et marchant à côté du bourriquet, du mulet ou du cheval

dans la famille ainsi organisée, les noces fussent entourées d'un certain apparat.

La cérémonie du mariage était, autrefois — car, sauf dans la montagne, elle est aujourd'hui dépourvue de l'antique solennité —, une des plus charmantes coutumes.

Accompagnée de nombreux parents et amis, la tête à demi cachée sous les plis du *mezzaro*[1] blanc, la fiancée, *insanicciata*, à califourchon[2] sur un cheval, s'avance aux sons d'un accordéon ou d'un fifre, d'une guitare ou — disent certains vieux auteurs — de la cornemuse[3]. Des cavaliers, *mugliacheri*, dont le chef brandit une quenouille enrubannée, ouvrent la marche et arrivés près du village du fiancé s'arrêtent tandis que quelques-uns d'entre eux prennent les devants en poussant des cris et en tirant des coups de feu, simulacre d'une offre de combat. Ce groupe est accueilli par une bande de jeunes gens, les *paceri*, qui leur souhaitent la bienvenue et, ensemble, érigent à la hâte une frêle barrière, la *travata*.

Cependant, le cortège nuptial arrive bientôt devant l'obstacle et fait halte. Le père du futur paraît alors,

que chevauchait, rêveur, la pipe aux dents, l'époux, le père ou le frère. Mais il ne faudrait pas voir dans ce fait, fâcheux, une marque de mépris pour la femme ou de supériorité pour l'homme, — c'est la coutume.

1. Voile de tulle brodé ou de guipure posé sur la tête un peu comme le pschent des sphynx égyptiens. Brun à l'ordinaire et noir pour le deuil.

2. Ainsi montent les femmes en Corse. On ne voit pas de selles de femme.

3. Cet instrument champêtre, s'il a jamais existé, a complètement disparu ; nous n'en vîmes jamais.

accompagné du premier témoin du marié, il interroge la fiancée comme au moment des accordailles :

— O zitella sei tale chè ieri ?[1]
— E so tale che ieri !

répond la jeune fille[2].

Le beau-père tend la main à sa bru, puis lui remet un trousseau de clefs, désormais elle est la *sposa*, l'épouse, la gardienne du nouveau foyer. Et tandis que les beaux-parents se donnent l'accolade, l'*abraccio*, le premier témoin du mari présente un bouquet de fleurs à la jeune mariée et chante, appuyé contre la barrière :

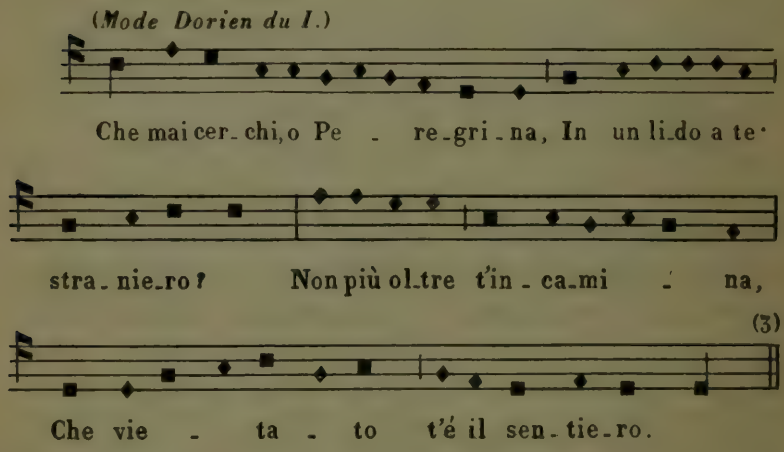

1. O jeune fille, es-tu telle qu'hier ? — Je suis aujourd'hui ce que j'étais hier.

2. Pour indiquer qu'elle ne veut pas se marier, elle montrerait son coude.

3. Ce chant, comme tous les chants corses et presque toutes les hymnes grégoriennes, finit en majeur, la dernière note de la dernière strophe doit donc être diézée.

Voici la traduction littérale en valeur musicale moderne de ce morceau dont on ne peut goûter la solennelle douceur que s'il est interprété en pur plain-chant :

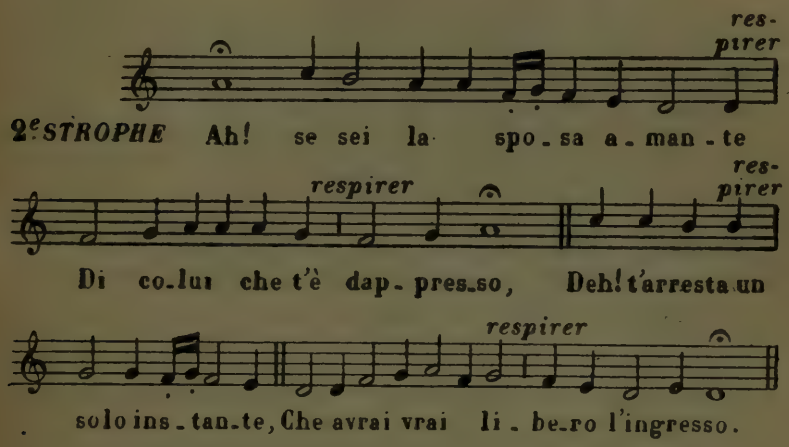

Et c'est enfin la version mélodique devenue :

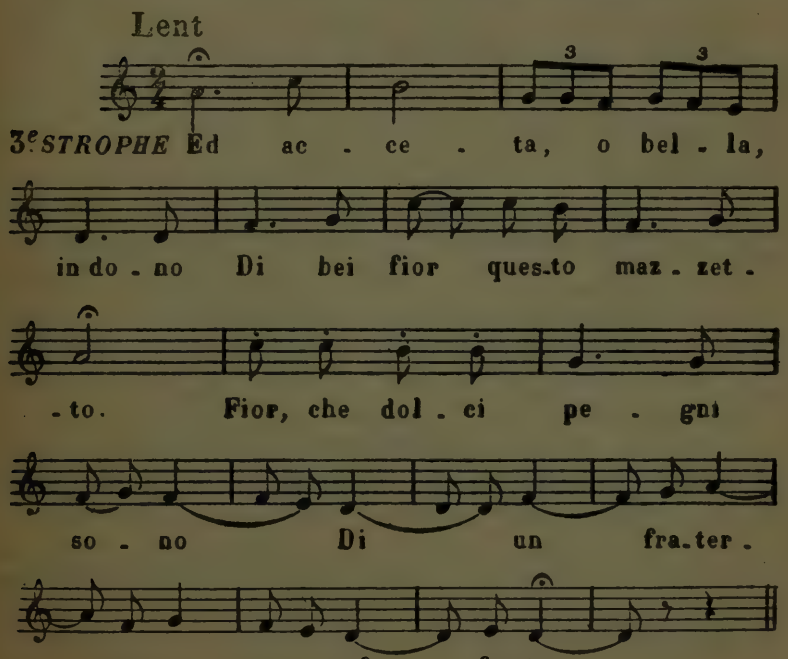

Omai il ciel ne benedica,
Cari sposi, il vostro imene !
E con man prodiga, amica,
Vi ricolmi d'ogni bene !

Que cherches-tu, ô Pèlerine, — Sur cette terre qui t'est étrangère ? — Ne va pas plus loin, — Car le chemin t'est fermé.

Ah ! si tu es l'épouse chérie — De celui qui est à ton côté, — Va ! arrête-toi un instant, — On va t'ouvrir le chemin.

Accepte, ô belle, en don — Ce bouquet de jolies fleurs. — Ces fleurs sont le doux symbole — D'une pure et fraternelle affection.

Et puis, du foyer conjugal — Prends aussi les clefs. — Puisses-tu y vivre longtemps — Exempte de tous maux.

Que pour toujours le ciel bénisse, — O chers époux, votre hyménée ! — Et que d'une main prodigue, amie, — Il vous comble de tous les biens !

Aussitôt la barrière s'abaisse : on jette, sur le jeune couple, des poignées de riz et de blé[1] — en symbole de fécondité, d'abondance et de prospérité — et la noce poursuit sa route jusqu'à l'église.

Là, dans certains cantons, le marié allait s'asseoir auprès de l'autel, puis, les invités placés, revenait chercher l'épouse agenouillée au seuil. Après la bénédiction nuptiale, on imposait un seau de genévrier sur la tête de la jeune femme tandis que le prêtre prononçait une allocution.

A la sortie de l'église, la cavalcade se reforme, conduite par le jeune couple, et s'arrête à la plus proche

1. Dans les Balkans et en Ecosse, la cérémonie du mariage donne lieu à des usages et à des chants assez semblables.

fontaine : l'épousée prend de l'eau dans sa main droite et se signe en disant : « Que cette eau me purifie ! » Dans certains villages reculés, on croit encore que si quelques gouttes d'eau restent sur la main après le signe de croix, il y a présage de malheur.

Puis, le cortège repart, tandis qu'une fusillade joyeuse et bien nourrie, rappelle les mœurs arabes. Arrivés à la maison du jeune ménage, la belle-mère ou une belle-sœur de la mariée remet à celle-ci les clefs des armoires ou bahuts, présentées sur une corbeille de fleurs [1] ; c'est encore le jet de grains de riz et de blé, des arquebusades, des cris de joie qui rappellent la Kabylie et enfin le traditionnel banquet, pendant lequel, commençant invariablement par le « *Salute alla sposata* [2] », les toasts se succèdent sans interruption.

Et c'est alors que l'on se permet, comme dans tous les pays du monde, les propos les plus joyeux et les plus risqués aussi, parfois.

Mais les montagnards sont comme les lettrés, ils aiment les citations et c'est alors un amusant feu croi-

1. Dans nombre de cantons, on lui offre aussi un vase de lait caillé :

Quandu anderetti sposata
Purteretti li frineri
N'anderetti incavalciata
Cun tutti li mudraccheri,
Passeretti insannicciata
A caramusa imbuffata.
Quand'arrivate a lu stazzu
Duve avete poi da stani
Surterà la suceroni,
E bi tuccherà li mani ;
E bi sarà presentatu
Un tinedru di caghiatu

Quand vous irez vous marier — Vous porterez la quenouille de frêne — Vous irez en cavalcade — Avec tous les garçons d'honneur, — Vous passerez resplendissante — (Aux sons de) la cornemuse enflée.

Quand vous arriverez à la chaumière — Où vous demeurerez ensuite — En sortira la belle-mère — Et vous serrera les mains ; — Et l'on vous présentera — Une baratte de lait caillé.

2. « Salut à la mariée ! »

sés de dictons, d'historiettes ou d'épigrammes en vers corses ou toscans :

O pene, o doglie !
Piangete, occhini mei, e fate veglie :
Che chi mi volea bene, ha preso moglie [1] !

Mais c'est la contre-partie :

Quella zitella che prese marito,
Mangio ben presto il pane tribolato ;
E si credea toccare il ciel col dito [2] !

Ou les impertinents dictons :

Al mulinu, e a la sposa,
Manca sempre qualchi cosa [3].

Non dare i calzoni alla moglie [4].

Mais le soir est venu et comme, là-bas, les noces ne dégénèrent pas en ripailles de plusieurs jours — ainsi qu'en Bourgogne ou en Bretagne, bientôt les époux vont rester seuls en leur demeure. Mais avant de partir, chaque parent, chaque invité, s'approche du couple et murmure ce souhait en adieu :

Dio vi dia bona fortuna,
Tre di maschi e femin' una [5].

1. O peine, ô douleur ! — Pleurez, mes pauvres yeux, et veillez : — Car je l'ai bien voulu, j'ai pris femme ! (dict toscan).

2. Telle jeune fille qui prend mari, — Mange bien vite le pain du chagrin ; — Et elle croyait toucher le ciel avec le doigt ! (épigramme pisane).

3. Au mulet, et à l'épouse, — Il manque toujours quelque chose. (Bon mot corse).

4. Ne donnez pas les culottes à la femme. (Proverbe corse).

5. « *Dieu vous donne prospérité — Trois garçons et une fille.* »

CHAPITRE VI

Chansons de travail.

(*Chanson des pêcheurs. — La cueillette des olives. La récolte des châtaignes.*)

Danses.

(*La Zilimbrina.*)

Si le folk-lore corse est original dans les poèmes que nous venons d'analyser et dans les chants de mort, il faut avouer qu'il est moins curieux — tout en conservant quelque pittoresque — dans ces chansons qui décrivent soit les principales phases de la vie paysanne, soit les fêtes religieuses des solstices.

A part la Casinca[1] fort bien cultivée et surnommée pour ceci « le jardin de la Corse », les fertiles territoires insulaires sont mis en rapport de façon plutôt simpliste. Les instruments aratoires y sont rudimentaires et, disons-le, le Corse n'aime pas trop le travail pénible et long. Aussi ne chante-t-il guère qu'aux récoltes venues :

Tribia tu, che tribia anch'ellu
Bianca coda, rosso pelu.

1. Territoire, sur la côte orientale, qui s'étend de Bastia à Cervione.

Gira l'aghia in tondu in tondu,
Paglia in pula e granu mundu.
Tribian fort'i boni boi !
Lu granu s'en ven a noi
Ma la paglia tocc' a voi.

Foule, car il foule lui aussi — Toi queue blanche, lui poil roux. — Tourne dans l'aire, en rond, en rond — que l'épi se vide, que le grain tombe. — Qu'ils foulent bravement, les bons bœufs ! — Le grain s'en vient à nous — Mais la paille vous revient [1].

Par contre, les bergers chantent toujours, même dans leurs travaux, et leurs chansons parfois sont bien bizarres :

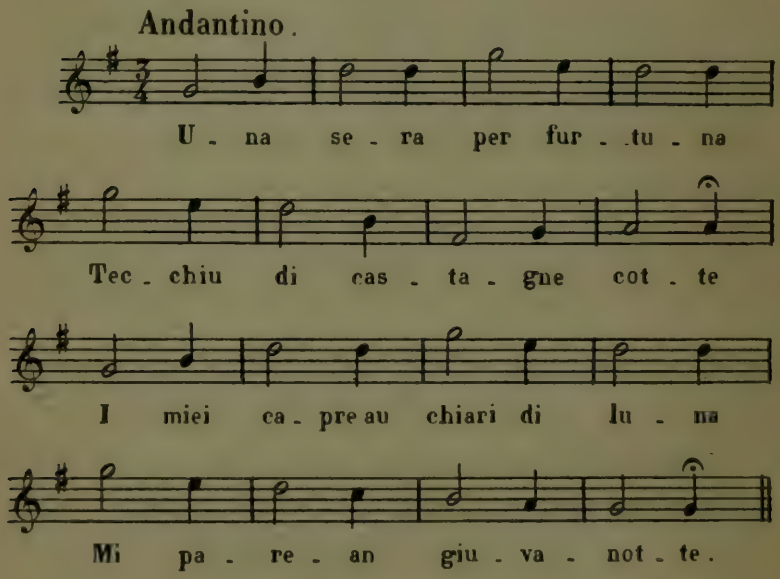

1. *Quand j'étais bandit*, par Jérôme Monti.

Un soir, par fortune, — saoûl de châtaignes cuites — mes chèvres au clair de lune, — me paraissaient des jeunes filles.

Ou bien encore :

Come montoni grossi son l'agnelli,
Formagli e brocci fo come tinelli !

Comme des moutons mes agneaux sont gros, — Je fais des fromages et du bruccio comme des tonneaux !

En somme, dans ces chants particuliers, il y a une pointe d'ironie, beaucoup d'exagérations, mais presque jamais de mots ayant trait à un travail déterminé, comme dans nos chansons de compagnonnage : serait-ce que le Corse manifeste son peu de goût pour les labeurs pénibles, minutieux et lents ?

D'ailleurs, il ne paraît pas que le système musical corse ait été inspiré de l'utilité que les sons rendent certains exercices plus aisés, ainsi qu'il en fut à l'origine de tous les peuples, comme l'affirme, en son traité sur les civilisations primitives, le savant Heinrich Schurtz.

Et, en effet, les chants des peuples *heureux* — pourrait-on dire en parlant de ceux que la douceur de leur climat ou l'abondance naturelle du sol n'obligent pas à de pénibles travaux quotidiens — les chants de ces peuples sont plutôt de lents récitatifs avec de longues tenues (points d'orgue), exprimant bien la passion intérieure et le rêve, tandis que la musique des peuples actifs se révèle cadencée, parfois aussi monotone en sa « tessiture », mais très rythmée, pouvant, par conséquent, bien scander les mouvements simul-

tanés et augmenter la puissance de l'effort physique.

Par exemple, ce chant des bateliers Banghiri de l'Afrique Centrale, rapporté par le docte explorateur Dibowsky :

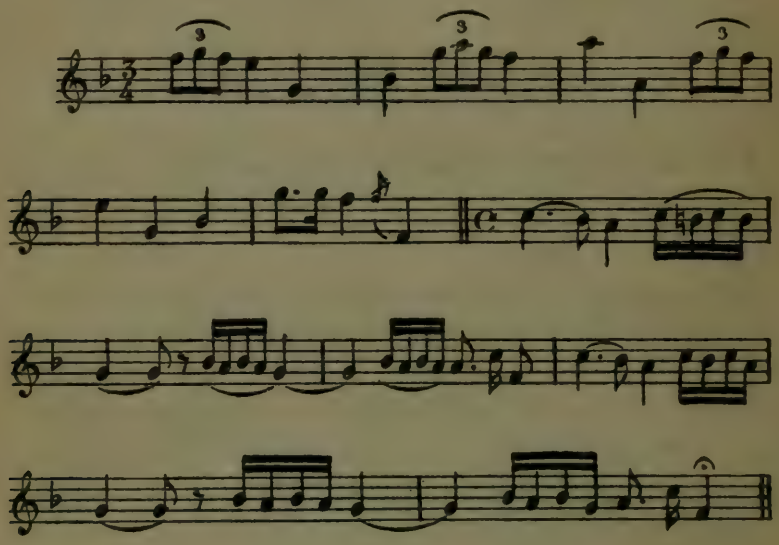

Il est un chant que les pêcheurs corses affectionnent, sans doute à cause de la joliesse de son rythme et des reprises en chœur, et qu'ils revendiquent pour leur; *toutes* les populations du bassin méditerranéen le réclament aussi ; en réalité, son origine est sicilienne :

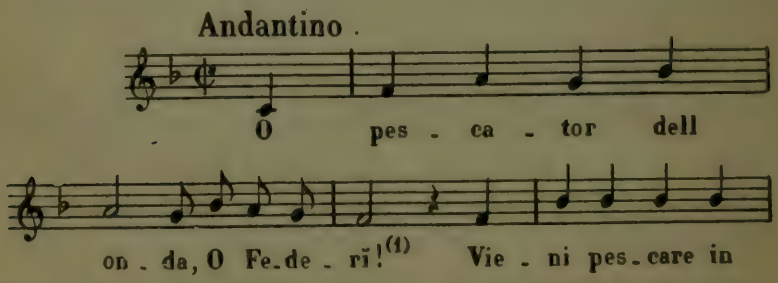

1. Cette première phrase est ordinairement reprise en chœur.

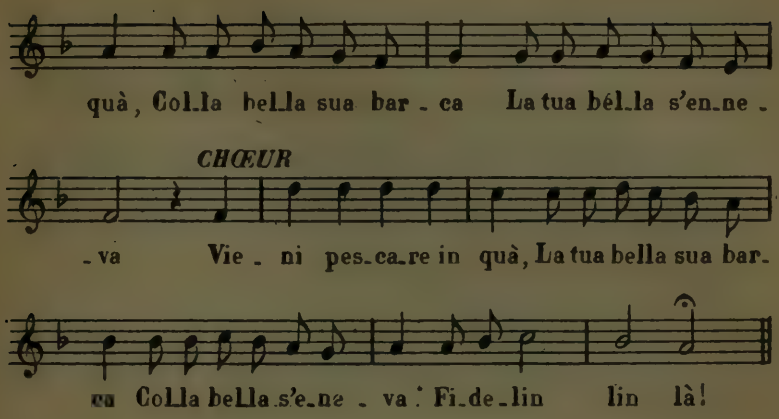

Che cosa vol' ch'io peschi,
O Federì ?
L'anello che mi casca
Colla bella sua barca, ec.

Si daro cento scùdi
O Federì !
Sta borsa riccama
Colla bella sua ec.

Non bogliù cento scudi
O Federì !
Ne borsa riccama
Colla bella sua ec.

Io bogliù bacciù d'amor
O Federì !
Che quelle me paghera ?
Colla bella sua ec.

O pêcheur de la mer, — O Frédéric ! — viens pêcher là — avec ta belle barque, — ta belle s'en va.

Que veux-tu que je pêche ? — O Frédéric ! — La bague qui me tombe du doigt. — Avec ta belle barque, etc.

Je te donnerai cent écus, — O Frédéric ! — et cette riche bourse, — Avec ta belle barque, etc.

Je ne veux pas les cent écus, — O Frédérie ! — Ni la riche bourse, — Avec ta belle barque, etc.

Je veux un baiser d'amour, — O Frédéric ! — Quelle est celle qui me paiera ? — Avec ta belle barque, etc.

Comme on le voit, l'invention est pauvre de ces vers qui semblent bâclés par quelque lazzaroni napolitain sur une gaie mélodie qui ne manque d'ailleurs pas d'intérêt.

Et voici que, comme en écho, ce sont les jeunes garçons et les jeunes filles de la Balagne[1] qui, le vaste couffin au bras, s'en vont par les champs d'oliviers aux teintes si vaporeuses faire la cueillette des olives tout en lançant à pleine voix cette chanson — d'une joie aussi ensoleillée et d'une pauvreté aussi grande que la précédente — chanson qui nous fut communiquée par Mme la Marquise Piccioni, la fille du grand poète Salvator Viale :

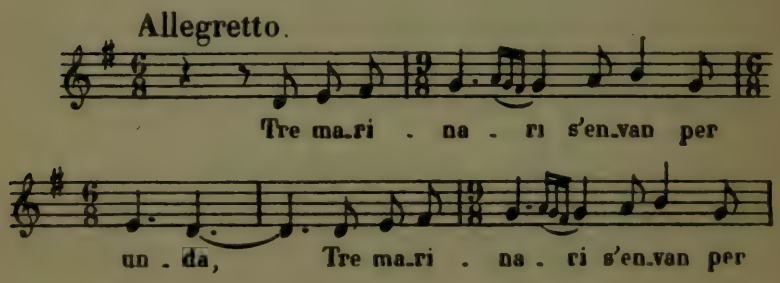

1. Territoire qui va de Saint-Florent à quelques kilomètres au sud de Calvi (côte occidentale). A noter, pour l'origine de ce chant, que Calvi fut toujours fidèle aux Gênois qui la blasonnèrent : *Semper fidelis !*

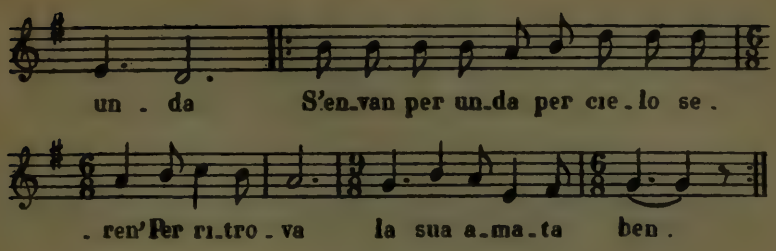

Ce n'anderemu dalla bell'osta (*bis*)
Dalla bell'osta di questu pai,
Ce n'anderemu sta sera a durmi.

Purtate pane, salami e bino
Purtate pane in quantità
Che u marineru lu pagherà.

Trois matelots s'en vont par la mer — S'en vont par la mer et le ciel serein — pour retrouver leur bien-aimée.

Nous sommes ceux qui iront chez la belle hôtesse, — chez la belle hôtesse de ce pays, — C'est là que nous irons ce soir dormir.

Apportez du pain, du saucisson et du vin, — apportez du pain en quantité — car le matelot le paiera.

*
* *

Le châtaignier[1] est, en quelque sorte, « l'arbre à pain » de la Corse et les façons d'accommoder la châtaigne sont innombrables, depuis le *pisticcine grisce* (pain de

1. Le châtaignier qui pousse, naturellement, jusque sur les terrains les plus arides, est vraiment « l'arbre à pain » de la Corse ; grâce à lui, au temps des guerres de l'indépendance, les ancêtres purent conjurer la famine. On prétendit même, chez nos économistes de la fin du XVIIIe siècle, que les ressources fournies

châtaignes) jusqu'aux *fritelle Calde ! Calde !* (beignets de farine de châtaignes) que hurlent aux passants les revendeuses d'Ajaccio ou de Bastia. C'est ainsi que dans les pays forestiers d'Orezza, de Cervione, d'Alesani ou de Rostino, les repas de noces comptent, traditionnellement, vingt-deux mets différents, tous apprêtés avec de la farine de châtaignes.

Néanmoins, pas de chants spéciaux pour la récolte de ce fruit précieux. « *Tzo !* crie la jeune fille qui, les pieds nus, tricote sa chaussette et chasse devant elle l'âne ou le mulet condamnés à charrier au moulin le blé, le maïs ou les châtaignes. *Tzo !* et la voix pure de la jeune fille fredonne un vocero. Elle chemine résignée, pauvre et triste, mais pleine des souvenirs du temps passé... Elles chantent, les jeunes filles, et leur voix est triste comme celle de la petite meunière, comme les accents que le berger envoie aux monts, au maquis, à la mer[1] ! » Pourtant, lorsque la récolte des châtaignes venues qui met en fête les villages, elles vont en groupes, elles chantent, les jeunes filles, des airs plus gais, — et bien italianisés comme celui-ci qui nous fut rapporté par nos vieux amis les hardis et savants aéronautes corses Capazza et Livrelli :

par le châtaignier faisaient négliger les autres produits agricoles et industriels de l'île, aussi — prudence ou bienveillance — le Conseil d'Etat de France défendit, par arrêté rendu en 1771, la culture du châtaignier en Corse ! Mais, heureusement, l'arrêté ne put être appliqué.

1. *Les Corses d'après l'histoire, la légende et la poésie*, J.-E. Rossi (*passim*).

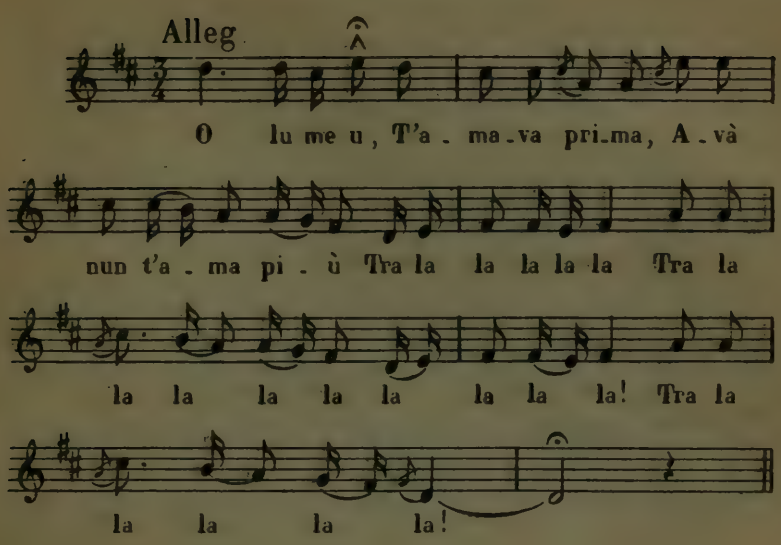

Oh ! mon mien ! — Il t'aimait jadis, — aujourd'hui il ne t'aime plus. — Trala la la la, etc.

Oh ! qu'a-t-il fait ? — S'il a changé, — je saurai bien m'en faire aimer de nouveau. — Trala la la la. etc.

Oh ! cher trésor ! — C'est qu'il a une démarche de duc — et un port quasi royal. — Trala la la la, etc.

Dans cette mélodie — dont les quatre premières notes sont dites, en appel, par une femme tandis qu'une autre poursuit et que toutes ensemble chantent les tralala, — dans cette mélodie on peut retrouver, à peine déformée, une de ces tarentelles napolitaines que les Corses ont acclimatées chez eux au point de les croire comme faisant partie de leur patrimoine national, — ainsi la Zilimbrina qui se chante et se tourne en ronde ou en farandole plutôt qu'elle ne se dit et s'agite en tarentelle :

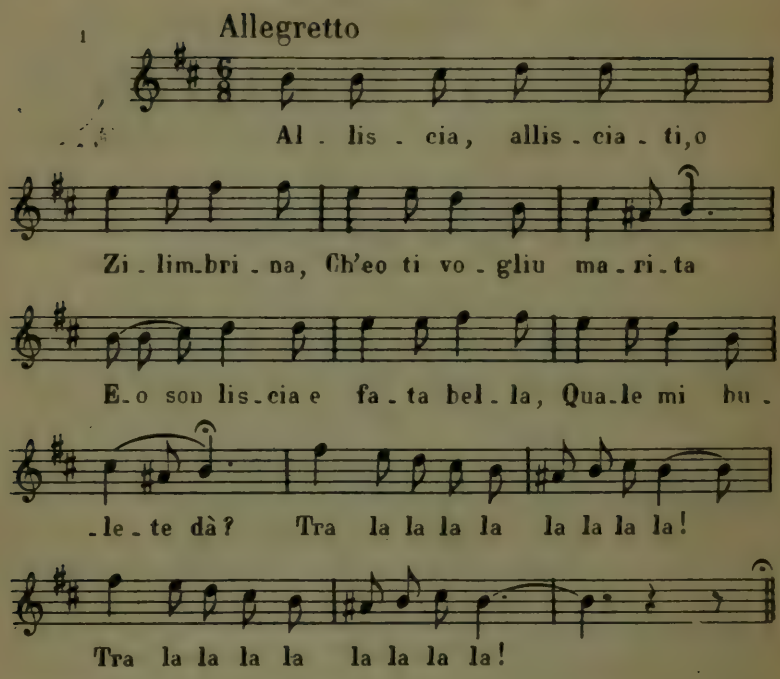

Fais-toi belle, fais-toi belle, o Zilimbrina ! — Car nous voulons te marier. — Je me suis parée et faite belle, — lequel voulez-vous me donner ? Trala la la etc.

Nous te donnerons Jean-Mathieu ! — Celui-là ne te plairait-il pas beaucoup ? — Ah ! certes non, pas celui-là Il vous faut le mettre de côté. — Trala la la, etc.

Eh ! bien vas vite te faire belle, — nous t'en donnerons un plus beau. — Nous te donnerons un capitaine ; — peut-être celui-là te plaira bien ? — Trala la la, etc.

Ah ! celui-là je le prendrai ! — faites nous le venir ici, — et si nous sommes toutes contentes — nous nous en irons marier. — Trala la la, etc.

M. J.-E. Rossi, dans son excellente étude sur ses compatriotes — *Les Corses* — parle de danses appelées

1. D'après *La Lyre Corse.*

conca, marsiliana, tarentella ; à part la tarentelle — et très assagie encore — nous n'avons pas eu connaissance des deux autres et, dans les villages, aux jours de liesse, nous ne vîmes guère, à côté des rondes d'enfants et des farandoles monotones, que des polkas, des mazurkas et des valses, fort bien dansées d'ailleurs, au son de l'accordéon. En vain, les pêcheurs italiens qui, volontiers, relâchent dans les ports, ont tenté d'importer la *saltarella* des Calabres ; les danses de caractère sont oubliées comme est inconnue aujourd'hui cette fameuse pyrrhique, appelée « la Mauresque » qui se dansait furieusement par deux groupes mimant, en lointain souvenir des corsaires barbaresques, les phases d'un combat[1].

Mais, qui sait ? n'est-ce point parce qu'ils sont trop graves que les paysans, les montagnards et les bergers de Cyrnos ne dansent pas, avec frénésie, comme les insouciants Andalous, graves eux aussi pourtant, mais tellement puérils et si passionnés ? Ou ne serait-ce pas encore qu'il était bien difficile de danser avec le fusil dont jadis tout bon Corse n'aimait pas à se séparer ?

1. La « Mauresque » ne se danse plus depuis la fin du XVIIIe siècle et à Bonifacio depuis quarante ans seulement.

CHAPITRE VII

Curés et paroissiens ; Noëls.

(Dormi, dormi bel Bambin.)

Certain curé du Fiumorbo [1], arrivant pour la première fois dans sa paroisse, fit à ses ouailles le prône suivant : « *On m'a prévenu que vous êtes de mauvais chrétiens et que vous vous moquez du curé. Basta* [2] *!... Je vais vous remettre dans la vraie voie... Au nom du Père !* (et le curé posa lourdement un fusil sur l'autel)... *et du Fils !* (continua-t-il en rangeant un pistolet contre le fusil)... *et du Saint-Esprit, si ça ne suffit pas !* (et un stylet surgit de sa ceinture)... *Qui ne croit pas à la Très Sainte Trinité ? Qui n'écoutera pas son messé* [3] *?* »

Personne n'osa répondre et depuis (nous a-t-on dit à Ghisoni où l'on conte volontiers cette facétie plus ou moins historique) les gens de cette paroisse — tantôt Poggio ou Lugo di Nazza et tantôt Solacci ou Serra di Fiumorbo — furent de bons chrétiens et se civilisèrent.

Comme dans tous les pays qui furent profondément croyants, en Corse, les prêtres, et les moines surtout,

1. District pittoresque et sauvage qui comprend les cantons de Prunelli et de Ghisoni, dans le centre de l'île.

2. Assez ! ou Attendez ! ou Suffit !

3. Curé.

étaient l'objet de brocards parfois très épicés. Le plus illustre poète de la Corse, Salvatore Viale lui-même, ne dédaigna point de chanter ainsi la gloire héroïcomique de l'élégant et galant curé de Porta [1] :

Di paffuta beltà questi è un modello ;
E gran sorte è per noi che, s'egli muore,
Non perderem la razza d'uom si bello.
Sa il francese, e l'insegna alle signore ;
Ma della lingua delle genti dotte
Apprese appena infino al *qui, que, quotte* [2].

Le beau curé arrive à Borgo et les péronnelles d'accourir auprès de lui :

Cortese a' baci lor la mano ei stende,
E porge anco a baciare a quella a questa
Un sacro anel, ch'all oriol gli pende ;
Con gentili accoglienze in tutte desta
Un segreto desio spirituale
Di far da lui la confession pasquale [3].

Autrefois, les prêtres corses avaient les mœurs relâchées du clergé espagnol et italien et les évêques « se passaient de père en fils le siége épiscopal. » C'est à peine si les vicaires étaient aussi instruits qu'actuelle-

1. *Dionomachia*, cant. VII.

2. De pimpaute beauté celui-ci est un modèle ; — et c'est un grand bonheur pour nous que, s'il meurt, — nous ne perdions pas la race d'un homme si beau. — Il sait le français, et l'enseigne aux dames ; — mais de la langue des savants — à peine a-t-il appris le *qui, quæ, quod*.

3. Courtoisement, il leur tend une main à baiser, — et abandonne même aux baisers de telle ou telle — un anneau sacré qui pend à sa chaîne de montre ; — un si charmant accueil en toutes fait naître — un secret et pieux désir — de faire avec lui la confession pascale.

ment ceux de la Basse-Bretagne. Au dire des historiens, peu savaient la grammaire et dans les vingt-cinq couvents que possédaient les Franciscains, on n'eut pas compté huit lettrés [1]. Aujourd'hui, tout a bien changé, que de braves gens dans les humbles presbytères de Corses et que de savants, d'exégètes et d'artistes dans le seul monastère de Corbara où passèrent — en disgrâce souvent — les plus illustres disciples de saint Dominique, les Lacordaire, les Didon, les Monsabré, les Sertillanges.

Quant au Corse, il jure comme un païen, sacre comme templier, se préoccupe peu de la messe, ou des abstinences, néanmoins il a la foi robuste et gaie. Le purgatoire le tracasse et, pratique, il veut entrer en composition :

C'è un purgatorio,
Perchè saria pocu lu nostro,
Per fa la restituzione
E per ave l'assoluzione,
Ogn'anno do un agnellu
Per tutti i danni
Ch'io faro a questo e a quellu,
Ai patroni, ai guardiani
E ai christiani [2].

Mais le scapulaire au cou, le chapelet ou le rosaire en poche, il murmure dévotement l'*Ave Maria* ou le

1. *Les Corses*, J.-E. Rossi.

2. Chant de berger cité par M. Jérôme Monti dans *Quand j'étais bandit :* « Il y a un purgatoire, — comme je possèderais trop peu, — pour restituer — et pour avoir l'absolution, — chaque année je donne un agneau — pour tous les dommages — que je causerai à celui-ci ou à celui-là, — aux maîtres, aux gardiens — et aux chrétiens. »

De profundis devant toutes les tombes, toutes les croix, tous les clochers qu'il rencontre. Il se moque toujours, et avec malice, de son curé, mais il lui est dévoué, il l'aime. Enfin, estimant que la religion est affaire de conscience, toute personnelle, il ne la mêle point aux choses de la vie.

Avec de pareilles ouailles, le rôle sacerdotal qui pourrait être difficile est devenu aisé, car, là-bas, le curé et les desservants vivent de la vie paysanne, se mêlent aux travaux, aux joies et aux douleurs des paroissiens. Le prêtre est l'ami, bien plus il fait très bon ménage avec l'instituteur : il est aussi le conseiller et avant d'aller au juge de paix on s'adresse à lui d'abord, au bandit ensuite[1]. C'est qu'il n'exploite pas — ainsi qu'en Bretagne, en Auvergne et dans les Pyrénées — une crédulité qu'il serait peut-être difficile de demander aux Corses dont l'esprit est si pratique. Au fond, pour le vieux Corse, l'autorité spirituelle du prêtre rappelle celle, toute cordiale, des *caporali*, ces magistrats plébéiens, — mais elle est plus douce encore.

On comprend, dès lors, avec quelle solennité familiale on célèbre les grandes fêtes religieuses; elles sont d'ailleurs un juste prétexte à réunir familles et amis.

Une fête surtout est charmante, — Noël. Mais à l'encontre des chants si curieux qui, en Provence, en Lorraine, en Bretagne ou dans le Poitou, caractérisent ce jour d'allégresse populaire, on ne trouve en Corse

1. Cf. *Quand j'étais bandit*, J. Monti ; *En Corse*, Paul Bourde ; *Les Corses*, J.-E. Rossi, etc.

que des « noëls » purement italiens. Nous ne donnerons donc ici que le plus caractéristique, nous le devons à l'obligeance de M. l'archiprêtre Casanova, de Bastia :

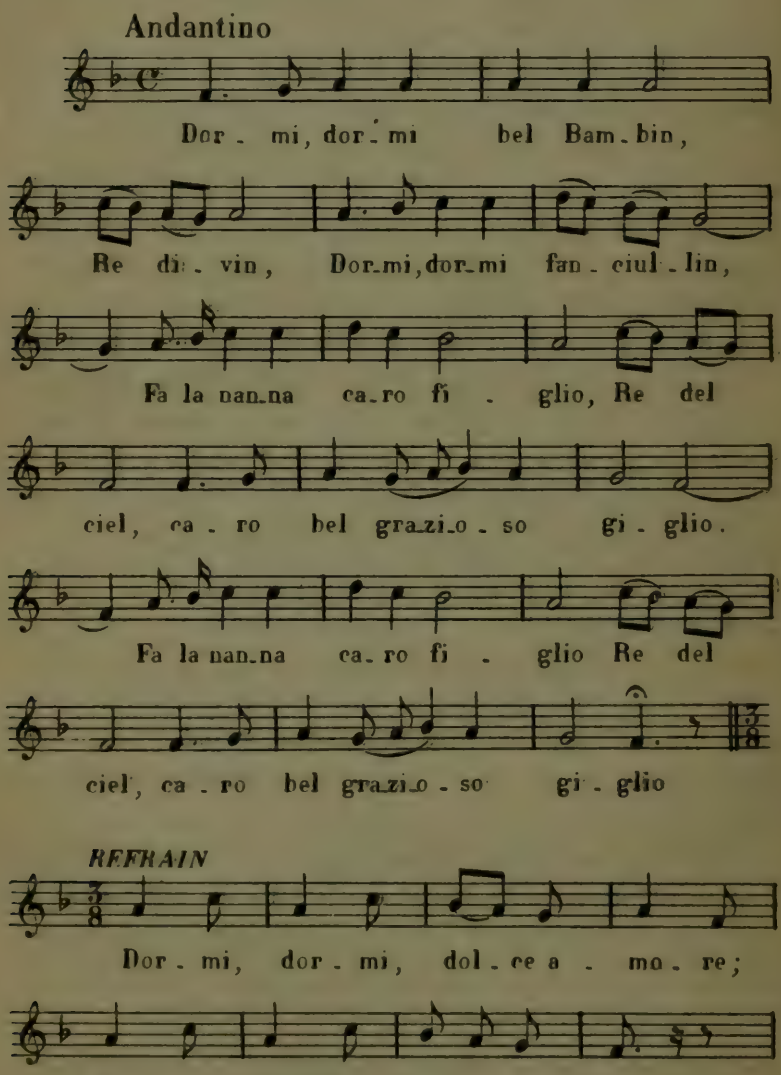

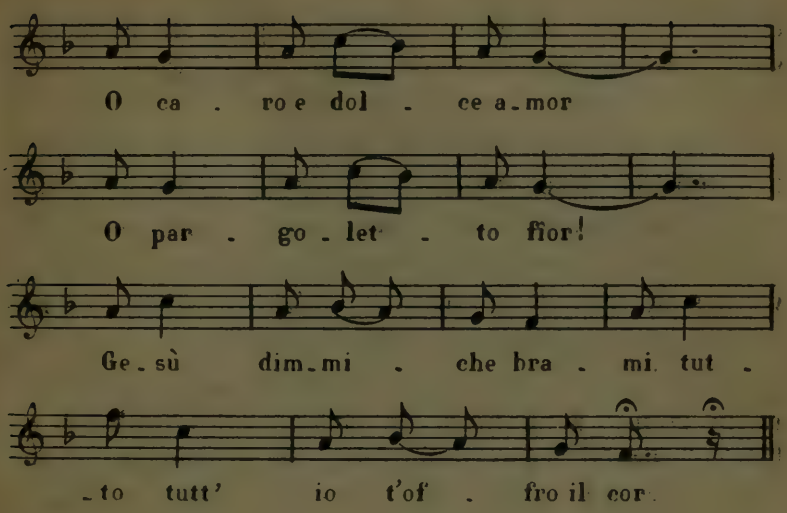

Perchi piangi, Bambinel ?
Forsi il gel
Ti tu noja, o l'asinel ?
Fa la nanna, o paradiso
Del mio cuor
Ridentor,
Ti bacio il viso, ec.

Dors, dors, beau Bambin, — roi divin ; — dors, dors, petit enfant. — Fais dodo, cher fils, — roi du ciel, — si beau — et si gracieux. *Refrain* : Dors, dors, doux amour ; — dors, ô mon désir. — O cher et doux amour, — ô petite fleurette jolie ! — Jésus, je t'offre mon cœur.

Pourquoi pleures-tu, enfantelet ? — Est-ce le froid, — ou l'âne qui en sont cause ? — Fais dodo, ô paradis — de mon cœur, — ô Rédempteur, — je te baise le visage.

A part ce couplet, les *dix-sept* strophes de cette « chansonnette spirituelle dans laquelle on médite sur l'enfant Jésus » ne sont ni meilleures ni pires que

celles des cantiques habituels par quoi les églises se sont malheureusement déshabituées du grave plain-chant.

Mais l'audition de tels noëls peut offrir certaine originalité et une exquise impression ; c'est ainsi que nous nous rappelons ce vieux curé de Valle-di-Rostino qui, à Noël, pour louer Dieu et remercier ses ouailles, venues en foule à la messe de minuit, quitta sa chasuble, s'avança jusqu'au milieu de la pauvre église et, d'une voix chevrotante qu'il s'efforçait de rendre puissante, se mit à chanter, en corse, une paraphrase de l'*Adeste fideles* ! ce pendant que le sacristain, à tour de bras, tirait quelque sons d'une antique guitare...

Et quel étrange, farouche et beau rappel du Moyen Age lorsque, le Vendredi-Saint, on célèbre la Passion à Sartène. — Revêtus de cagoules noires, blanches ou bleues, les pénitents processionnent le soir par la ville illuminée ; à leur tête, le *catenaccio* (l'enchainé) — un sartenais toujours — drapé dans la cagoule et la cape des ténèbres, pieds nus, traînant une lourde chaîne rivée à sa jambe droite, fléchit sous le poids d'une croix immense. Et c'est un grand honneur que d'être catenaccio, car on accomplit ainsi un vœu, on mérite la rémission de ses péchés, et bien souvent des *bandits*, pour expier leurs crimes (leurs « faute », disent-ils) viennent solliciter cette faveur que souvent le clergé leur accorde.

Puis, c'est, sur la place Porta, un moine qui, au retour de la procession, monte sur l'antique perron de l'église et là, à la lueur des torches, exhorte le peuple ; à ses côtés, est un Christ, grandeur nature, *articulé*, et le moine lui fait faire les gestes de son discours et donner de rédemptrices bénédictions.

Rappelons que l'Eglise est encore, en Corse, ce qu'elle fut aux époques des grandes chevauchées ; c'est ainsi que les dominicains du monastère de Corbara accordent souvent le droit d'asile aux bandits qui viennent le leur demander. Comme ces demandes sont discrètes, les gendarmes évitent d'inquiéter les Pères, on ferme les yeux et tout se passe de la meilleure façon.

CHAPITRE VIII

Veillée corse ; Proverbes ; Chansonnettes.

(Terzine. — L'ôcchj castagni.)

Dans la journée, le paysan corse a trois occupations : la chasse, la promenade, les travaux des champs. Il a de même trois façons à lui d'occuper ses longues veillées, — car, matinal sans l'être autant que nos paysans du continent, il se couche assez tard. — Tandis que, groupées dans un coin de la salle commune[1], les femmes trient les châtaignes, écossent les haricots, réparent les vêtements ou filent la quenouille, tout en causant à voix basse et animée, les hommes parlent d'abord, et longtemps, politique, jouent ensuite à la scopa, ce jeu de cartes qui rappelle les combinaisons puériles de la « bataille », enfin ils chantent, des proverbes surtout. Tout cela avec de grands gestes et des éclats de voix qui, pour l'étranger non prévenu, sembleraient indiquer le paroxysme de la colère.

Après le frugal repas, les amis arrivent et, les fusils déposés dans un coin de la pièce dont les murs sont

1. On ne voit pas en Corse la promiscuité anti-hygiénique que l'on trouve dans les habitations paysannes de nos provinces de l'Ouest. Les plus pauvres chaumières de Corse ont une salle où la famille se réunit pour les repas ou le travail et des réduits, séparés par des cloisons, qui servent de chambres au ménage, aux grands-parents, aux enfants.

noircis par le temps et la suie, l'on suppute longuement les chances de tel candidat ou les services rendus par tel élu ; car la politique pure ne les intéresse pas : leur opinion, profondément républicaine au fond, varie d'aspect selon les chefs de parti et, comme M. Paul Bourde l'a magistralement exposé, pour eux, faire de la politique, c'est savoir ou pouvoir appartenir à un groupe dont la tête aura le plus d'influence dispensatrice de faveurs ou de places, — utiles, humbles ou décoratives, mais de places ! Car le Corse qui, dans son île, vit la plus belle vie originale et la moins bourgeoise du vieux monde, raffole de l'emploi rétribué par l'Etat, et surtout de l'emploi qui lui permettra d'arborer un galon ou un insigne quelconque. Aussi, dans ces veillées, se passe-t-on de main en main le journal [1] qui, quotidiennement, donne la nomenclature des emplois et des fonctions auxquels des Corses sont promus, et ce sont d'interminables commentaires, un feu roulant d'approbations, de facéties, de vitupérations, d'exclamations... Mais l'heure passe ; le plafond, fait d'une simple claie [2] posée à même sur les solives, disparaît sous un voile de fumée bleuâtre qui monte des pipes ou du *focone* [3] et s'épanouit en dais vaporeux.

Puis on a joué aux cartes, assis à califourchon sur

1. Il n'y avait en 1902 que 5 journaux en Corse : *Le Petit Bastiais*, *Bastia-Journal* (Bastia), *le Pascal Paoli* (Corte); *La République d'Ajaccio*, *la Tramontane* à Ajaccio, le nombre en augmenta depuis; voir Bibliographie.

2. Sur laquelle sèchent les sacs de châtaignes et de haricots et se fument les quartiers de porc ou de chèvre.

3. Comme nous l'avons dit (1re partie) le *focone* est une grosse pierre carrée (parfois un amoncellement de terre battue) évidée au centre, placée au milieu de la chambre commune et sur laquelle on fait du feu.

les bancs, polis et noircis par l'usage, qui entourent le foyer. La fumée s'est faite plus dense ; elle affleure maintenant les têtes des joueurs qu'éclairent bizarrement les lueurs falotes d'un quinquet.

Alors, quelqu'un commence, d'une voix nasillarde, sur un mode aigre et plaintif, une de ces hallucinantes *terzine* de proverbes :

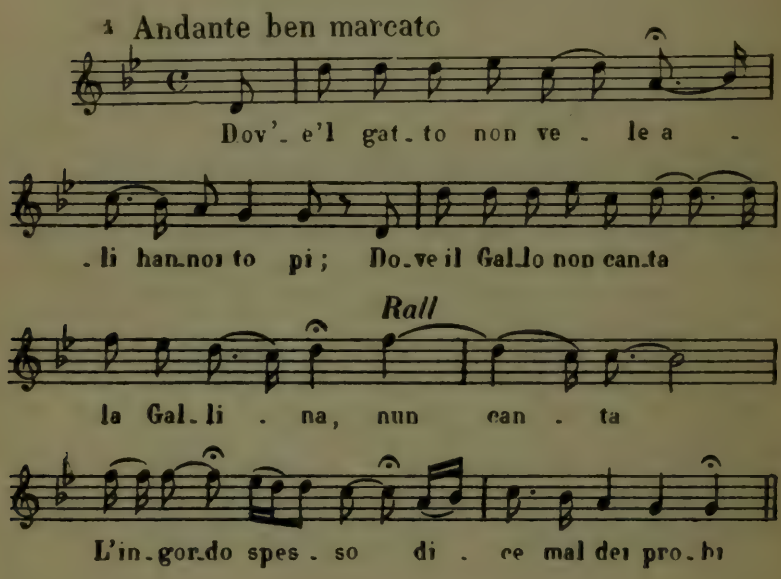

Où il n'y a pas de chats, il y a des rats ; — où il n'y a pas de coq, la poule ne chante pas ; — Le goulu médit souvent des sobres.

Le beau jour se voit dès le matin. — Le temps est passé où Berthe filait. — La fortune est aide ou ruine.

Un bon assaisonnement d'huile demande la fève. — Petit à petit, même Rome se fit. — La monnaie que tu donnes me reviendra.

1. D'après *La Lyre Corse*.

L'avare est plus tenace que la poix. — Marchandise plus on a, plus on gaspille. — Qui feint d'aimer trop, hait plutôt.

A qui te donne un pain, offres-en une tranche. — La haine est fille du vers [1]. — Celui qui travaille, attend le salaire.

. . . . . , ... , , ...

Et les trente strophes de ces terzine s'égrènent lentement ; puis, c'est un jeune homme qui chante à son tour quelques chansons plus modernes, une de ces romances naïves ou de ces ritournelles plaisantes dont Vattelapesca, le Mistral de la Corse, a parsemé ses *cummediôle*, et qui, depuis longtemps déjà, sont populaires dans l'île.

L'ôcchj castagni [2].

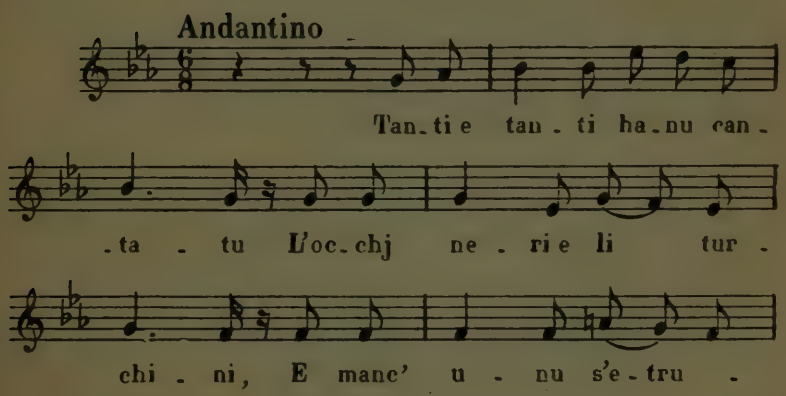

1. Allusion au *rimbecco* des *voceri*.

2. « L'œil châtain », romance du chevrier, dans la *cummedia* « A CIVITTOLA » (A. IV, sc. I), paroles et musique de P. Vattelapesca.

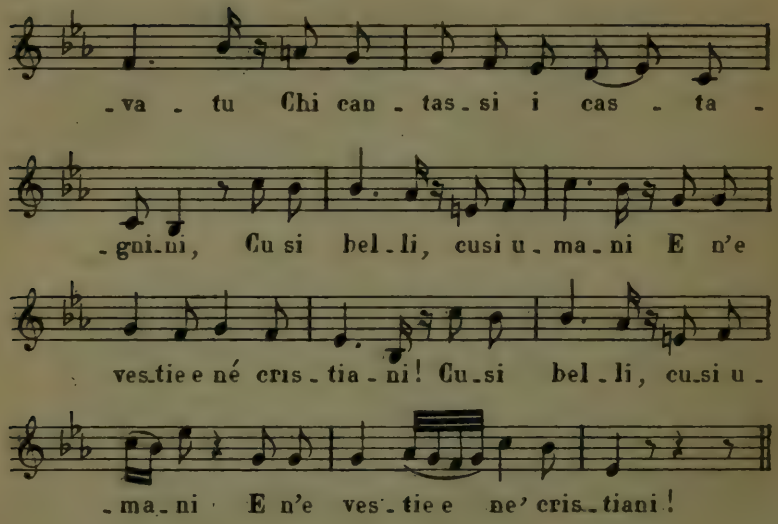

Credu chi li faccia tôrtu
U so aspettu campagnôlu ;
Perchè l'ômmu è cusi stòrtu
Da guidassi à un nomme solu,
A un'insegna, a una ticchetta,
E â sustanza... una saetta !

Se i chiammassi *ôcchj-di-sole*,
Luce ognunu i videria.
A ste semplice parôle,
Cumme l'alba matuttina
Quandu spunta d'a marina.

L'ôcchiu negru è un finestrinu
Dill' infernu ; ôcchiu di gattu,
Cioè perfidu, u turchinu ;
Ma u castagnu pare fattu
D'oru, sole, mele e manna...
Au castagnu dunque *osanna*[1] !

1. Tant et tant ont chanté — les yeux noirs et ceux (bleu comme la) turquoise — et il ne s'en est pas trouvé un — qui

Mais tandis que les strophes montaient, religieusement écoutées et parfois reprises en chœur, la fumée s est épaissie de plus en plus. Elle s'appesantit maintenant sur les épaules des hommes, noyant d'ombre leurs fronts chevelus qui se penchent, à mesure que l'âcre nuage s'abaisse.

Depuis longtemps, les femmes se sont retirées. Un silence, lourd de rêves, a succédé au murmure des cantilènes ; le quinquet n'est plus qu'une bien vague étoile perdue dans le brouillard et, sur le foyer, les derniers fumerons fusent et s'éteignent...

La fumée descend encore un peu. Mais les corps tassés, comme de gros Z, sur les bancs, ont atteint leur maximum d'inclinaison ; alors, silencieusement, on se serre les mains, à l'aveuglette on reprend son fusil et l'on gagne la porte qui reste entr'ouverte, laissant passer l'air frais de la nuit. Puis, les sonores ronflements du *padrone* [1] tandis qu'au loin meurent des bruits de pas...

En Corse, la fumée est l'horloge des veillées campagnardes !

chantât ceux châtain, — aussi beaux, aussi bons — aussi païens et aussi chrétiens.

Je crois que leur font tort — leur aspect campagnard ; — parce que l'homme est si mal équilibré — pour pouvoir se guider seul, — à une idée, à un drapeau, — à une philosophie... un éclair !

Si je les appelais les yeux-de-soleil — toute la lumière nous y verrions, — à ces simples paroles, comme l'aube fraîche — quand elle sort de la mer.

L'œil noir est une fenêtre — de l'enfer ; œil de chat, — qui est perfide, et de turquoise ; — mais le châtain paraît fait — d'or, de soleil, de miel et de manne... Aux châtains donc, hosannah !

1. Patron, chef de famille, maître de maison.

CHAPITRE IX

Le rituel funéraire.

Malgré ses origines, le Corse n'est point fataliste, et pourtant la mort ne l'effraye pas. Le mépris hostile dans lequel il la tient, ne serait-il pas dû au caractère grandiose et poignant dont il a revêtu les funérailles?

En Corse, ce ne sont plus, en effet, nos convois dolents où les « croque-morts [1] » ne témoignent pas moins de tristesse polie que « messieurs de la famille », ce n'est plus le banal discours, plus ou moins biographique, débité sur une tombe, mais les sanglots de toute la famille, de tous les amis, de tout le village et des regrets farouchement exprimés en vers, — et en vers chantés.

Il n'est pas nécessaire de dire ici les cérémonies mortuaires des temps héroïques, car tous ceux, sans exception, qui décrivirent la Corse, relatèrent exactement les mêmes rites, en consulter un c'est les avoir tous lus [2]. Rappelons seulement que les chants fu-

1. De même que dans les villes flamandes du nord de la France, les hommes font, en Corse, partie de confréries qui ont pour objet de procéder aux enterrements. Les membres revêtent une sorte de cagoule, de couleur différente selon les confréries, et à tour de rôle portent le cercueil.

2. Cf. Pierre de Corse, Grégorovius, Galetti, Mérimée, P. de Saint-Victor, Al. Dumas père, Feydel, Fée, Valéry, Tomaseo, Ortoli, Marcaggi, J.-E. Rossi, etc., etc.

nèbres furent communs à bien d'autres peuples. Les Hébreux en usaient et Jérémie appelait les pleureuses des « sages » ; Egyptiens, Perses, Phéniciens, Etrusques, Germains, Celtes, Irlandais, Ecossais, Napolitains, Grecs, Valaques et Sardes ont consacré à leurs morts des chants spéciaux, ainsi que cela se pratiquait, au surplus, chez les Hindous, les Chinois, les Hurons ou les Africains. L'explorateur allemand Beckler a même rapporté de la Nouvelle-Galles du Sud un chant que les aborigènes exécutent en dansant autour de leurs morts, exposés sur une table, soit le *caracolu* et la *taula* [1] des Corses. Il y aurait un bien curieux livre à écrire, synthétisant les principales coutumes et les superstitions les plus marquantes de chaque peuple, en remontant aux origines ; peut-être, alors, l'humble étude des « folk-lore » donnerait-elle, définitivement, le principe de la première civilisation... Mais voici le chant australien, noté par Beckler :

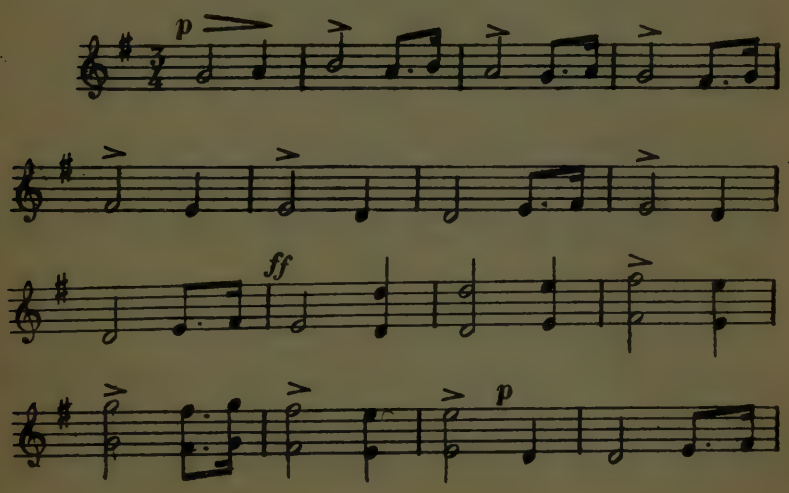

1. Voir plus loin, même chapitre.

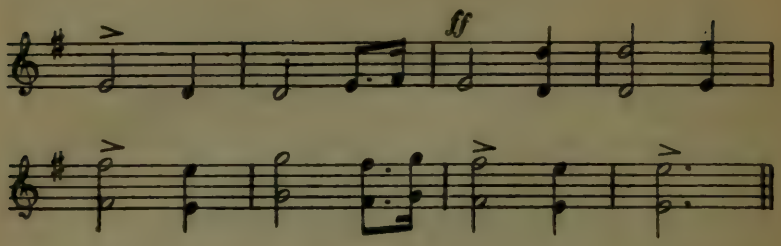

Mais alors que la coutume de ces chants a, peu à peu, disparu de l'Europe, nombre de petits villages corses continuent, aujourd'hui encore, de bercer leurs morts avec d'étranges berceuses.

Pierre de Corse, qui est le premier historien[1] ayant fait mention des cérémonies et chants funéraires en Corse, les suppose d'origine romaine.

A vrai dire, il ne reste presque plus rien maintenant de l'antique rituel. La lugubre chevauchée du mort, ficelé et maintenu en équilibre sur son cheval, entouré de ses proches à cheval aussi et silencieux, M. G. Vuillier l'a pathétiquement rendue telle qu'il put la voir dans le Fium'Orbo, et nous-même, en 1887, nous rencontrâmes semblable cavalcade dans la vallée de l'Ortolo ; mais cette macabre promenade qui menait le défunt du lieu de mort au lieu d'enterrement, n'existe plus.

De même, chaque jour tend à faire disparaître quelques-uns de ces rites :

Dès que le moribond a trépassé, l'on éteint le feu et l'on ferme les volets de sa maison ; puis, le plus somptueusement possible, on habille le cadavre, on noue

1. XVe siècle.

sur sa tête un ruban qui, passant sous le menton, empêche l'affreux rictus, on l'expose ensuite sur la *taula* [1] au seuil de la demeure et tout le jour et toute la nuit, jusqu'à l'heure de la levée du corps, on le veille en récitant des prières tandis que parents, amis, voisins, viennent asperger le corps d'eau bénite. Cette table restait au dehors, huit jours encore après l'enterrement, sans que personne put y toucher ; passé ce temps, on la rentrait et, de nouveau, elle servait aux usages domestiques, .

L'immémoriale coutume du repas funéraire subsiste cependant, remplacé dans les villes par une légère collation ; ce sont les parents et les intimes qui le fournissent. La *panera* [2] qui le contient, comprend entre autres victuailles : la *bastella* [3], les *focaccie* [4], du *broccio* et du vin. Un repas a lieu avant les funérailles et un autre, appelé *conforto* [5], immédiatement après. Dans les communes de Zicavo, de Prunelli et de Levie, la lugubre frairie se faisait — et se fait peut-être encore — de nuit, auprès du défunt.

C'était aussi le *caracolu*, effroyable et frénétique ronde que l'on dansait, en sanglotant et en hurlant, autour du mort ; le rythme de cette ronde s'apaisa et devint une sorte de farandole éplorée et très lente qui, nous a-t-on dit, se déroule encore à Boticetto, avant la venue du prêtre.

Mais ces cérémonies ne sont, et n'ont jamais été, que l'accessoire ; la principale, c'est le chant funèbre.

1. Table ; du latin *tabula*, on dit aussi *tola*.
2. Corbeille.
3. Galette.
4. Sorte de gauffres.
5. Réconfort.

Il y a deux sortes de ces chants : le *lamento* ou complainte, pour les morts naturelles, le *vocero* ou l'appel, pour les morts violentes.

Lamento ou vocero, c'est la plus proche parente du défunt qui le chante, improvisant continuellement les strophes poignantes ou véhémentes ; s'arrête-t-elle un instant, une autre lui succède, improvisant de même, et ainsi de suite. Alors que le rôle de la femme semble ordinairement effacé, il est prépondérant dans les funérailles et rappelle la place d'honneur que l'antique Rome accordait aux *presidentes*, pleureuses-chanteuses. Ces femmes sont les « vocératrices », et plus qu'un honneur cette quasi-fonction, de tous temps, leur parut un devoir. Aussi, l'improvisation des chants funèbres est-elle, pour la femme corse, l'objet d'une constante méditation ; dès son plus jeune âge elle a ardemment écouté les anciennes, a répété les strophes entendues, s'est essayée à en ajouter d'autres et s'est fait, elle-même, une instruction lyrique ; puis l'amour filial, familial, est son seul maître et lui rappelle gravement qu'un jour viendra où il lui faudra pleurer la mort d'un être aimé.

Ces chants funèbres sont exécutés pendant la veillée mortuaire. Nous en avons entendu un, à Sartène en 1887, et l'épouvante que nous ressentîmes à ces hululements sauvagement modulés, ponctués par des cris de rage et des sanglots déchirants, notre épouvante fut telle que l'idée ne nous vint même pas de noter le lugubre chant.

Jadis, pauvres ou riches, les morts reposaient pêle-mêle dans la fosse commune, l'*arca*. Depuis longtemps, la plupart des familles prennent une concession au cimetière et un très grand nombre gardent leurs

morts dans des mausolées élevés au bord des routes et dans les propriétés privées, mausolées qui donnent à certains environs de villes et de bourgs, un aspect arabe ou ottoman. Le paysan corse, lui, par humilité religieuse, voulant être piétiné après sa mort, se faisait autrefois enterrer au seuil des églises, *so scaccagliosi*, parce que les fidèles ont « les pieds boueux »; du moins c'est ce qui nous fut conté, naguère, à Zicavo, dans l'hospitalière demeure des ducs Abbatucci, ces grands chasseurs, cependant que d'autres — et surtout l'érudit sous-préfet d'Arles, M. François Ceccaldi — nous ont donné une autre version qui écarterait ce symbole d'humilité voulue. On enterrait dans l'intérieur des églises, qui contenaient chacune quatre caveaux ou arche, l'*arca*, destinés aux hommes, aux femmes et aux enfants, puis aux étrangers. Les corps étaient simplement roulés dans un linceul, procédé pratique dans des petites localités où les inhumations étaient rares ; les morts profitaient de la sainteté du lieu qui les protégeaient bien. Mais, en somme, n'était-ce pas là très belle, très fraternelle et très *humble* égalité dans la Mort ?...

CHAPITRE X

Lamenti.

(Lamenti zicavais, d'Alesani et Bastiais.)

Il y a dans les complaintes pour les morts naturelles quelque chose de très doux et de très apaisant, la vie du défunt y est montrée dans ce qu'elle eut de meilleur et l'Au-delà y fleurit mystiquement chrétien ou somptueusement païen.

Parmi les sanglots et les plaintes, la douleur se fait caressante et c'est l'évocation des éternelles béatitudes, d'un Empyrée de lumières, de fleurs et d'eaux-vives, d'un Eden de tangibles joies, où l'on retrouvera celui ou celle que l'âge, la maladie ou quelque accident a terrassé.

Il serait à souhaiter qu'un érudit corse recherchât les dernières complaintes de son île et recueillit tout ce qui reste encore dans les souvenirs épars pour reconstituer ces chants où l'on retrouve tant de particularités curieuses sur les mœurs, les usages et jusque sur le climat :

Fù la piagghia la so morte,
Duve stànu li curnacchi.

La plage fut cause de sa mort, — là où demeurent les corneilles,

dit une femme de l'insalubre côte d'Aléria, en pleurant la mort de son mari.

U mezzaru u m'ogliu caccià
M'ogliu pone la faldetta.

Le mezaro, je veux déposer — je veux mettre la faldetta,

clame une autre veuve, qui, pour le deuil, quitte la coiffure habituelle, le *mezaro*, voile de tulle, de guipure ou de dentelle, pour la *faldetta*, jupe légère et très ample, de soie, de popeline ou de coton [1] dont la partie postérieure se rabat sur la tête, enveloppant les épaules et cachant le haut du visage.

Dans tel *lamento*, celui d'une jeune femme de Pruno, pleurée par sa sœur, on a tout un aperçu de la toilette paysanne riche ou pauvre. Un autre que chante une jeune fille de Soccia sur le cercueil d'une amie d'enfance, relate que le curé de Soccia, M. Defranchi, fit construire à ses frais un canal d'irrigation grâce auquel la contrée devint fertile.

Malheureusement, à part les excellentes traductions de quatre ou cinq lamenti épars dans les ouvrages de MM. G. Vuillier [2], Emile Bergerat [3], J.-E. Rossi [4], et Jérôme Monti [5], nous n'avons en fait de texte original — avec les lamenti composés par le chanoine Straforelli — que ceux recueillis, et corrigés peut-être. par Salvatore Viale, Grégorovius et Niccolò Tom-

1. De couleur bleu sombre dans l'intérieur de l'île, noire ailleurs.
2. *Les Iles ignorées.*
3. *La Chasse au Mouflon.*
4. *Les Corses d'après l'histoire, la légende et la poésie.*
5. *Quand j'étais bandit.*

masco, réunis ensuite, pour la plus grande partie dans les *Canti Popolari Corsi* et traduits de ce recueil par MM. A. Fée, F. Ortoli et J.-B. Marcaggi. Ils sont bien vieux déjà, certes, et nous eussions préféré en citer de plus modernes mais ceux-ci, qui se font de plus en plus rares, procédant encore de ceux-là, avec moins de force et d'originalité, nous allons à notre tour, et après nos devanciers, en donner trois exemples, mais avec la mélodie sur laquelle on les chante et avec une traduction scrupuleusement littérale.

Voici d'abord un lamento zicavais. Une jeune fille de Tasso, paroisse de Zicavo, pleure la mort de son frère, un instituteur, décédé dans un village éloigné durant un hiver rigoureux :

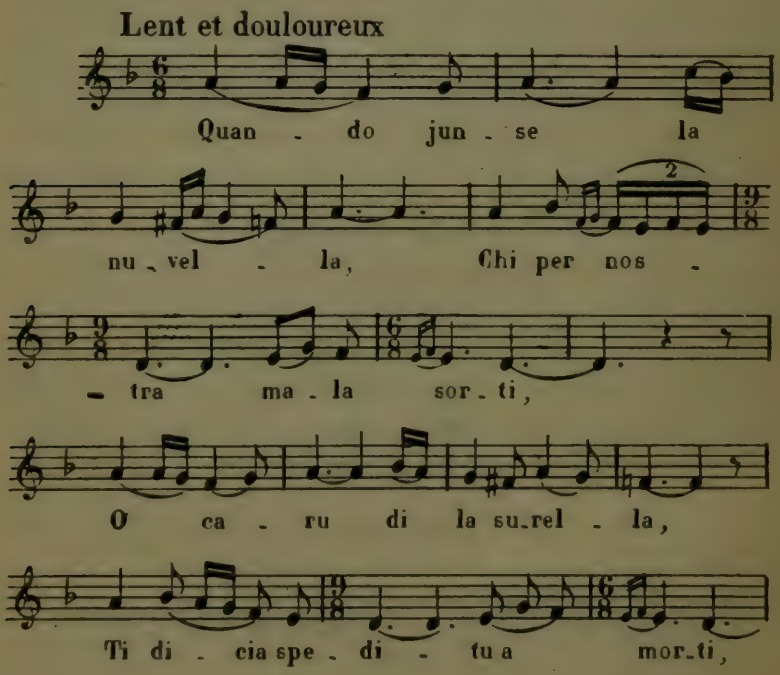

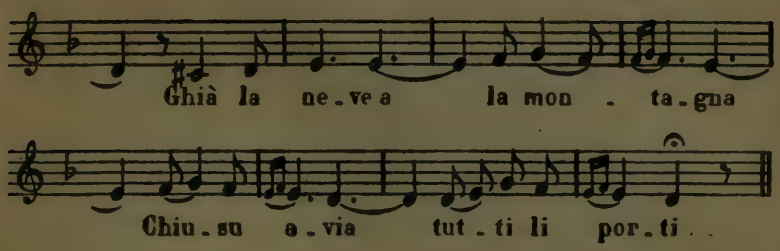

La surella appassiunata
Nun puo morì di dulori :
Nun ti ha poduto abbraccià.
E si sente andà lu cori ;
Scatinossi ancu stamani
Quest' invernu traditori.

Tu l'onore di la pieve,
Rispettu di li parenti,
Sempre arrubavi lu cori
Dell' amici e cunnuscenti.
Questa mane, u me' fratellu,
Ci lasci tutti scuntenti.

Perchè stai cusi mutu
Da ricacci dispiaceri ?
Lévati, lu me' fratellu,
Adempi a lu to duveri :
Nun ti mancanu sprissioni,
Lu me' degnu cavaglieri.

...Quellu jornu chi spirasti
Adunisti i to sculari :
Ancu allora l'ammunisti
Cu li to cunsigli rari :
Per la via d'u Paradisu
Li sapisti indirizzari.

Qual sarà stata la frebba
Ch' ha truncatu la to vita ?

O caru di la surella,
La me' amandula fiurìta,
Lu me' impastatu di mele,
Fattu cu la calamita.

T'avia fattu la natura
A lu tornu, a lu pinnellu ;
E la ladra di la morti
Ti pigliò cusi zitellu.
Nun c'era coppia si cara
Cum' eju e lu me' fratellu.

Gente di quistu paese
Or prigheti qui di cori
Pe' lu me' caru fratellu,
Perch' a tutti stava a cori,
Ch'ellu godi in l'altra vita
Cu li Santi e lu Signori.

Quand parvint la nouvelle, — Qui pour notre malheureux sort, — O chéri de ta sœur, — Te disait frappé de mort, — Déjà la neige sur la montagne — Avait fermé tous les cols.

Ta sœur aimante — Ne peut mourir de douleur : — Elle n'a pu t'embrasser, — Et elle sent son cœur s'en aller ; — Il s'est déchaîné encore ce matin — Ce traître hiver !

Toi l'honneur du canton, — Orgueil de tes parents, Toujours tu gagnais les cœurs — Des amis et connaissances. — Ce matin, ô mon frère, — Tu nous laisses tous affligés.

Pourquoi restes-tu ainsi muet — Pour nous affliger ? — Lève-toi, ô mon frère, — Pour remplir tes devoirs : — Tu ne manques pas d'expressions[1], — O mon digne cavalier.

1. Tu ne manquais pas de mots pour t'exprimer.

... Le jour où tu expiras — Tu réunis tes écoliers : — Alors tu leur prodiguas encore — Tes précieux conseils ; — Pour la voie du Paradis — Tu savais les diriger.

Quelle a donc été la fièvre — Qui a brisé ta vie ? — O chéri de ta sœur, — Mon amandier fleuri, — Toi pétri de miel, — Fait avec la pierre d'aimant.

Elle t'avait fait la nature — Au tour, au pinceau ; — Et la voleuse de mort — Te prend si jeune. — Il n'y eut pas de couple si cher — Que moi et mon frère.

Gens de ce pays, — Maintenant priez ici de cœur — — Pour mon cher frère, — Parce que tous le portaient dans le cœur, — Qu'il se réjouisse dans l'autre vie — Avec les Saints et le Seigneur.

C'est maintenant une mère pleurant sur le corps de son fils [1] :

Dumattina quest'è lu jornu
Di la Virgine Maria,
Quandu ella muntò a lu celu
Cull' anghiul' in cumpagnia ;
Ah ! dumane in Paradisu
Quanta ci sarà allegria !

... Avia un ùnicu figliolu
Cunfortu di li mi affanni,
Ristoru di le mi pene,
Ripàru di li mio danni
Ma la Morte mi lu toglie
Nell' età di dodeci' anni !

... Mi perdoni i mio peccati,
Ellu ch'è bonu e pietosu !

1. La plaintive mélodie de ce lamento est notée dans *Les Voceri de l'île de Corse* de M. F. Ortoli.

Poi gli piacqua di levarmi
Di stu mondu dulurosu,
E ch'eo veda mi conceda
Lu mio fiore preziosu.

Demain matin est le jour — de la Vierge Marie, — quand elle monta au ciel — avec les anges pour compagnie ; — Ah ! demain au Paradis — qu'il y aura d'allégresse !

... J'avais un unique fils — réconfort de mes chagrins, — consolation de mes peines, — réparateur de mes maux, — mais la Mort me l'a ravi — dans sa douzième année !

... (Dieu) me pardonne mes péchés, — lui qui est bon et miséricordieux ! — Puis, lui plaise de m'enlever — de ce monde douloureux, — et qu'il me permette de contempler — mon petit, fleur précieuse.

L'affection que décèle ces touchantes complaintes s'étend encore au-delà de la famille. Voici un lamento célèbre qui fut chanté, il y a une cinquantaine d'années, par une femme de Lucciana devant les ruines de l'ancienne cathédrale de Mariana, la Canonica, « au milieu d'un grand concours de femmes, prêtres, docteurs et magistrats venus de toute la contrée environnante pour les funérailles du curé Santucci, de Pietricaggio d'Alesani » :

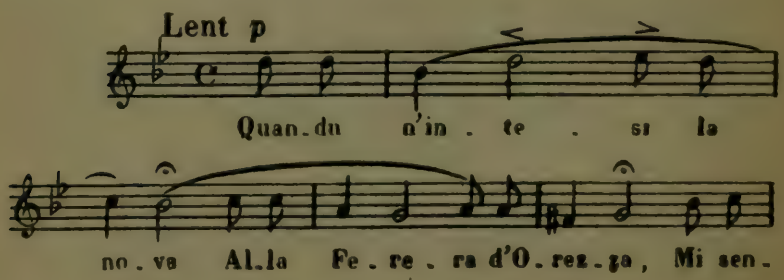

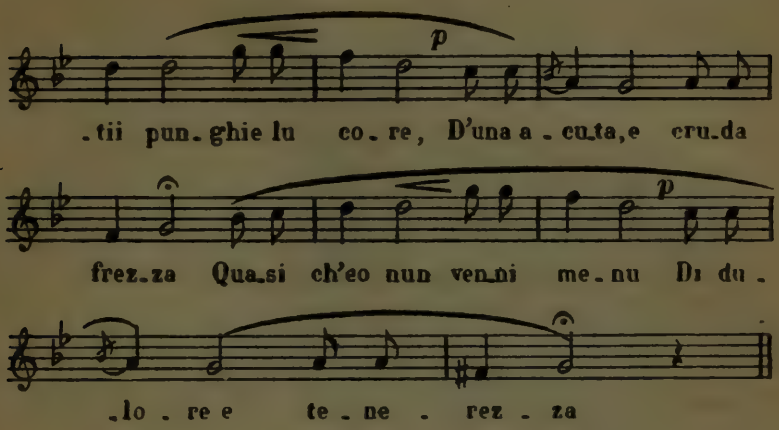

No, Santucci nun è mortu ;
Eo m'ingannu e facciu errore :
Nun s'è piattata la luna,
Nun s'è scuratu lu sole ;
Le stelle in lu so viaghiu
Hannu tutte u so culore.

Oh lu mio duttor di legge,
Duttore di medicina,
Duttore per poveromi
Senza mai piglià quattrina !
Qual'è chi nun pienghierà
Oghio tamanta ruina ?

O duttori, eo dicu a voi,
Ch'imbarcate li danari :
Perchè qui nun li lasciate,
E un ne fate i vostri affari ?
Tantu poi junghie la morte,
E noi simmu tutti pari.

... Ci daranu un preterellu,
Chi sarà scortu e villanu,
E la casa di Messè

Guardaremmu da luntanu.
Cio che noi davamu ad ellu
Ci turnava a cascà in manu.

Oh quantu chi ci s'indava,
Quantu chi ci cumparia
La dumenica all' altare
Ch'u Vangelu ci spunia !
Lu sapea tuttu all' ammente,
Cum' eo so l'avemmaria.

... Stamane in la nostra chiesa
È scavatu u pavimentu...
Qual'è chi m'assisterà
Nel mio ultimu mumentu ?
Chi nell' ora d'a mio morte
Eo cridia d'avebi accantu.

Quand j'entendis la nouvelle — A la ferrière d'Orezza, — Je me sentis percer le cœur — D'un trait aigu et cruel : — Comme si j'allais défaillir — De douleur et de tendresse.

... Non, Santucci n'est pas mort ; — Je m'abuse et fais erreur : — Ne s'est point cachée la lune, — Ne s'est pas obscurci le soleil ; — Les étoiles en leur course — Ont toutes leur éclat.

O mon docteur en droit, — Docteur en médecine, — Docteur des pauvres — Qui ne prit jamais un sou ! — Aujourd'hui qui ne pleurera — Tel malheur ?

O médecin, je vous le dis, — Qui vous embarquez avec votre argent (pour aller étudier sur le continent) : — Pourquoi ne le laissez-vous ici, — Et n'y faites-vous vos affaires ? — La Mort nous joint bien à la fin — Et nous sommes tous égaux.

... On nous donnera un pauvre petit prêtre — Qui sera brutal et rustaud, — Et la maison du curé — Nous regarderons de loin. — Ce que nous lui donnions — Revenait dans nos mains.

Oh ! comme il se présentait bien, — Comme il avait grand air — Le dimanche à l'autel — En expliquant l'Evangile ! — Il le savait tout de mémoire — Comme moi je sais l'Ave Maria.

... Ce matin dans notre église — On a creusé (une fosse sous) la dalle... Quel est celui qui m'assistera — A mon dernier moment ? — Car à l'heure de ma mort — Je croyais l'avoir à mon chevet.

Tout commentaire n'affaiblirait-il pas cette naïve douleur qui sut trouver de tels accents ?

*
* *

Tous les lamenti ne chantent pas la mort d'un être aimé, il en est quelques-uns qui correspondent à nos élégies. M. Emile Bergerat, dans son étourdissante — et peut-être trop marseillaise *Chasse au Mouflon* — en a cité un fort curieux, composé en quatrains décasyllabiques tantôt rimés et tantôt à peine assonancés ; c'est la plainte d'une jeune fille que ses parents ont contrainte à se faire religieuse :

Voria fare d'un cor risoluto,
Mentre tutti nestano a dormire.
Eo di qui ne voglio sortire
Voglio andare cum mio primu amore.

Je voudrais agir d'un cœur résolu, — Pendant que tous sont à dormir. — Moi, d'ici je veux sortir — Je veux aller avec mon premier amour.

Enfin, pour en terminer avec les lamenti, en voici un qui fut composé par le malicieux chanoine Strafo-

relli pour une certaine Anna-Catalina qui venait de perdre son mari, pêcheur de l'étang de Diana[1] :

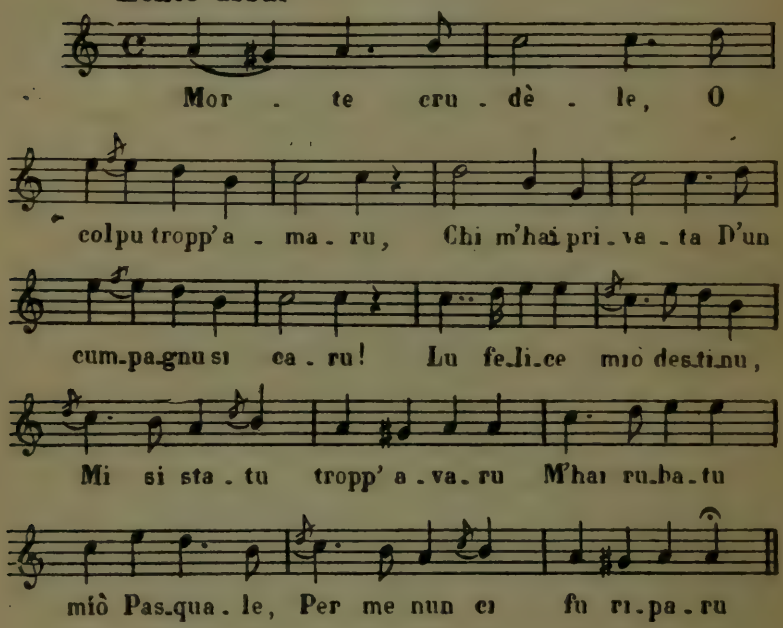

... Dopu tre mesi,
E più di malatia,
Tanti ricatti
Circati per Bastia
A niente un so serbiti,
Ma t'hannu purtatu via.
Di più si sarebbe fattu,
Se di più ci ne vulia.

... O Pilusè,
Che sempre t'infinghia

1. Le vieil almanach bastiais L'*Artiggiano* où nous avons trouvé cette complainte, assure même qu'elle fut composée en parodie.

D'andà a lu stagnu
Cun questa cumpagnia,
Avà nun ti dubità
Chi fastidiu più ti dia :
Guerdalu stracquatu in terra
Lu campion di la Bastia.

... O Pasqualò,
Per me avà so finiti
Quelli gran rocchi
Di li pesci arustiti,
Chi purtavi da lu stagnu
Ch'eranu si savuriti...

Mort cruelle, — O coup trop amer, — Qui m'a privée — D'un compagnon si cher. — Triste, ma destinée, — Pour moi s'est montrée trop avare ; — Elle m'a volé mon Pascal — Pour moi il n'y a pas de compensation.

... Depuis trois mois — Et plus, de maladie, et tant de remèdes — apportés de Bastia — Qui n'ont servi à rien, — Mais qui t'ont emporté. — Plus on aurait fait — Si plus il eût fallu.

... O Pilusella, — Toi toujours paresseuse — Pour aller à l'étang — En sa compagnie, — Maintenant ne crains plus — Qu'il t'ennuie de ses exigences ; — Regarde-le, il est couché en terre — Le champion de Bastia.

O Pascal, — Pour moi c'est maintenant fini — Toutes ces grandes tranches — De poissons grillés, — Que tu rapportais de l'étang —Et qui étaient si savoureux...

Ce lamento est pour le moins bizarre, qui semble le résultat d'une gageure de chanoine : mêler très naturellement le rire aux larmes. Pourtant, certains l'ont cité comme ayant été improvisé par la femme du pêcheur Pascal.

Aussi, doit-on pour les lamenti et les voceri se défier

moins des compositions de lettrés que de remises au point, amplifications ou paraphrases de complaintes vraiment populaires qui, dès lors, ne nous parviennent plus que transformées.

Malheureusement, la bourgeoisie corse dédaigne, quand elle ne les méprise pas, ces agrestes poèmes chantés. L'apparat et l'emphase et l'angoisse des chants funèbres surtout la choquent en son scepticisme naissant, en son snobisme balbutiant... Pourtant, ne vaut-il pas mieux voir la Mort « en beauté » et en ineffable douceur, comme nous la montrent les lamenti ?

CHAPITRE XI

Vendetta, banditisme et bandits.

La vendetta — et son corollaire, le banditisme — qui est toute la réputation, fâcheuse, de la Corse, doit son origine aux exactions commises dans l'île par les Gênois. La justice partiale de ces mercantis batailleurs obligeait les insulaires à s'en remettre à soi-même du soin de régler tous différends ; et comme ce règlement n'allait jamais sans effusion de sang, le justicier improvisé s'enfuyait dans la montagne — « prenait le maquis » ou gagnait le « palazzo verde[1] », selon les expressions consacrées — afin d'échapper à toute répression légale comme aussi pour se mettre à l'abri de représailles ; il devenait un bandit et jamais cette appellation n'eut un caractère infâmant.

D'ailleurs, où était le mal de se servir de ses armes quand les évêques-comtes du Nebbio portaient l'épée et officiaient, deux pistolets posés sur l'autel ? quand les théologiens corses déclaraient sainte la révolte de 1729, alors que Frà Filippo Bernardi disait œuvre pie le meurtre d'un Gênois ? Et l'habitude se prit de régler, radicalement, soi-même ses petites affaires. « Quand on a un ennemi, enseigne un dicton corse, il faut choisir entre trois S : *schioppetto, stiletto, strada*[2]. »

1. Le palais vert.
2. Fusil, stylet, fuite.

Mais, soit religion, soit superstition, avant de tuer, l'on invoque la Vierge comme ce vaillant et pieux Clément Paoli qui, dans la dernière guerre de l'indépendance corse, ne manquait jamais de prononcer en abaissant son infaillible fusil vers un ennemi : « *Requie eterna Iddio ti dà*[1]. »

Les motifs de haine, de vengeance — la vendetta, ce chien du doge, disait-on jadis — se sont rapetissés avec les institutions ; la confiance dans la justice n'est point venue, le Corse est soupçonneux et ne peut se faire à l'idée que, poursuivi, il sera jugé impartialement par tel magistrat appartenant à une famille d'un clan ennemi du sien.

D'aucuns veulent voir dans le bandit corse un vulgaire malfaiteur ou un frà Diavolo d'opérette. Il serait les deux, en ne le considérant qu'avec l'optimisme, très boulevardier mais trop peu renseigné, de M. Emile Bergerat[2] ou la sévérité, judicieuse et juridique, de M. Paul Bourde[3]. Mais nul mieux que M. J. Monti[4] n'en a expliqué la psychologie. En réalité, la vendetta est une sorte de duel à l'américaine, provoqué par toutes espèces de motifs, et le bandit un simple criminel, très conscient de son droit naturel mais pas du tout de ses devoirs sociaux.

Certes, comme Salomon et saint Louis, il rend parfois — et très sérieusement — la justice sous les chênes des forêts d'Aïtone, de Valdoniello ou de Verde ; mais la politique en a fait aussi un genre de fonctionnaire, à poigne, qui s'immisce trop volontiers dans les

1. « Que Dieu te donne le repos éternel. »
2. Cf. *La Chasse au Mouflon*.
3. Cf. *En Corse*. Le banditisme.
4. *Quand j'étais bandit*.

affaires publiques et le besoin le presse trop souvent de se mêler aux affaires privées[1]. Ses démêlés avec la maréchaussée sont légendaires et prêtent souvent à rire aux dépens de la force publique. De Cartouche il a l'audace, de Mandrin la finesse, de Gaspard de Besse la désinvolture et la philanthropie aussi. La contrebande le tente toujours, le vol jamais[2]; d'ailleurs, pas d'exemple de bandit ayant « pris le maquis » à la suite d'un vol. Tout à la fois criminel et victime du point d'honneur, il mène une dure vie d'Indien traqué, plus soucieux d'éviter ses ennemis qu'inquiet de la poursuite des gendarmes. Pour lui, l'hospitalité qu'il reçoit ou qu'il offre est sacrée, même vis-à-vis d'un ennemi, car « trahir l'hospitalité, c'est agir plus mal qu'un Maure, un Turc ou un Gênois[3] ». Parfois, ses ennemis iront bien jusqu'à dénoncer sa retraite à la

1. Il y a vingt ans à peine, dans le Niolo, un groupe de bandits réussit à imposer tout un conseil municipal à la commune de Fozzi. Un autre groupe, opérant dans la montagne de Cagna, près Sartène, empêcha l'exploitation d'une Société parisienne de grands vignobles établis dans la vallée de l'Ortolo ; la Société avait à sa tête un personnage politique non agréé par le groupe. La Compagnie donna bien des postes de *gardes-particuliers* aux deux ou trois plus turbulents, mais rien n'y fit et elle dut, vers 1897, abandonner la lutte, résilier ses contrats et céder ses terres. Par contre, les bandits se piquent de payer en argent, ou au moins en nature, les provisions, vêtements et munitions dont ils ont besoin.

2. Aussi comprend-on l'indignation qui souleva toute la Corse au mois d'août 1911 lorsqu'une entreprise de cinématographe eut l'odieuse imbécillité de produire, dans les music-halls du continent, un film représentant l'attaque d'une diligence et intitulé « les bandits corses ». Les Syndicats d'Initiative corses intentèrent aussitôt un procès à cette entreprise, car, rappelons-le une fois pour toutes, la Corse est le seul pays européen où jamais cour d'assises n'eut à prononcer une condamnation pour vol à main armée.

3. Dicton corse.

gendarmerie, mais ce ne sera jamais le fait d'un indifférent ou même d'un citoyen respectueux des lois, et cela non par crainte, mais par haine de la trahison[1].

Aussi connaît-il, dans les moindres détails, le signalement, les faits et gestes de ses ennemis et de toute leur parenté. Secondé par son chien — de cette admirable race de chien de berger dont l'intelligence et la force ont augmenté en Corse au point d'en faire une race spéciale — il évente les grosses ruses de la gendarmerie et oppose sa subtilité aux pièges de l'adversaire. Il est avare de son coup de fusil et ne l'envoie qu'à bon escient ; et c'est pourquoi quiconque parcourt la Corse en touriste solitaire doit, comme le pauvre Albert Glatigny[2], moins redouter le bandit que le gendarme. Celui-ci est soupçonneux, tracassier à l'excès et par état, regrettable est sa promptitude à jouer de la carabine quand il se croit à portée d'un bandit, et trop souvent il lui arrive de se tromper comme ce brave gendarme qui, avec le sentiment du devoir accompli, occit, en 1888, un malheureux cantonnier de Corte, lui ayant trouvé une ressemblance — vraiment impossible — avec certain bandit de la région, bandit que nous connaissions fort bien et que nous rencontrions tous les jeudis dans un café de la petite ville !

Vêtu comme le montagnard endimanché, chaussé de solides souliers ferrés, les mollets pris dans de bonnes jambières, tout un petit arsenal dans sa *car-*

1. Cf. à ce sujet n'importe quel livre traitant sérieusement de la Corse.

2. *Le Jour de l'An d'un Vagabond*, par Alb. Glatigny.

chiera, le fusil toujours sous le bras[1], l'oreille aux écoutes, l'œil aux aguets, le geste prudent, après quelques semaines de maquis le bandit vaut tous les trappeurs du Nouveau Monde : il vit un perpétuel roman, il devient psychologue, il ne lui manque plus que d'être poète, — il l'est.

Comme les bergers, ses pourvoyeurs, ses vedettes et ses compagnons ordinaires. il a du goût pour la poésie. La liste serait longue des bandits-poètes depuis ce Ciamborrani qui habita longtemps une grotte du Monte d'Oro jusqu'à ce Jean Pietri qui composa tout un recueil de lamenti et de voceri, dont quelques-uns étaient écrits avec son sang.

Un des plus connus, fut cet étonnant Nicolaï — que le fameux brigand italien Musolino semble avoir pris pour modèle[2] — ; il occupait ses longs loisirs à rimer et sa famille conserve pieusement ses compositions, parmi lesquelles une assez curieuse complainte — déjà classique dans le maquis — dans laquelle il avoue que la vie du bandit est rien moins qu'enviable :

Disgraziato
Sono io, per li foreste
Tutto l'inverno
Esposto a gli tempeste,

1. En Corse, les bergers et les montagnards ne mettent pas de bretelles à leurs fusils, on épaule plus vite !

2. Moins heureux que Musolino qui, traqué par les carabiniers, assistait, en novembre 1901, déguisé en femme, au mariage de sa sœur, Nicolaï, le 19 avril 1888, cerné par une brigade de gendarmerie, à Calderello, alors qu'il prenait part au mariage d'une cousine, tente trop tard de se déguiser en mariée et meurt, le corps troué de balles, « détruit », selon le terme consacré pour dire qu'un bandit est tombé sous les coups des gendarmes.

Sempre erranto e pellegrino :
Ditemi che vita è questa
Una pietra per cuscino
La notte sotto alla testa !

Malheureux — Je suis, par les forêts — Tout l'hiver — Exposé aux tempêtes, — Toujours errant et pèlerin ; — Dites-moi quelle vie est celle-ci — Une pierre pour oreiller; — La nuit, sous la tête !

Comme, à l'exception de Paul Bourde et de Gaston Vuillier, tous ceux qui ont décrit la Corse, ou plutôt la poésie corse, ne se sont presque exclusivement occupé que des bandits, il est inutile d'en parler plus longuement ici et nous ne citerons que pour mémoire les frères Antoine, Jacques et François Bonelli, ces extraordinaires *Bellacoscia* (belle cuisse) qui, dans leurs trois chaumières de la Pentica — le « Palais Vert » — en pleine forêt de Vizzavone, dans le massif du Monte d'Oro, narguèrent jusqu'à la fin, pendant plus d'un demi-siècle, la maréchaussée et les « expéditions » militaires [1], « reçurent » des personnages considérables, voire même de hauts fonctionnaires et méritèrent la sympathie boulevardière du paradoxal Caliban [2] qui se fit d'enthousiasme l'historien de leurs exploits tragiques et héroï-comiques [3].

1. Par exemple : l'expédition — dont l'auteur fit partie — de septembre 1887, composée d'une compagnie, à effectif de guerre, du 112e d'infanterie, d'une section d'artillerie et de plusieurs brigades de gendarmerie. Résultats : quelques mulets tués et plusieurs hommes blessés, simples accidents de montagne, et ce fut tout.

2. Emile Bergerat, cf. *La Chasse au Mouflon*.

3. Le dernier survivant des Bellacoscia, Antoine — qu'un verdict d'acquittement rendit à la sécurité légale — s'est éteint tranquil-

En somme, tournant des pipes, gravant des *zucche*[1], sculptant des crosses de fusils ou des manches de poignards, fournissant de gibier et de truites les hôtels de l'île, tuant, malheureusement, un ennemi ou un gendarme de temps à autre, le bandit est l'originalité, sociale pourrait-on dire, de la plus pittoresque des îles méditerranéennes. Le caractère complexe d'une personnalité si peu compliquée ne manquant point d'une certaine grandeur et de quelque poésie, il était naturel que la légende exagérât les hauts faits des bandits et masquât un peu tels de leurs boycottages ou exactions...

Et c'est ainsi que la boutade se justifie : Sans les merles, les sangliers et les bandits, le maquis manquerait de couleur locale !

lement, il y a quelques années à peine, ayant achevé, dans son domaine de la Pentica, « volé à l'État », une vieillesse vaillante et vénérée.

1. Gourdes.

CHAPITRE XII

Voceri.

On reproche à la Corse ses bandits, or nul plus que les Corses ne les exècre et si l'on s'attachait à faire l'histoire des chants pour les morts violentes, des *voceri*, en remontant aux familles qu'ils visent et en les dénombrant, on s'apercevrait avec stupeur que, livrés à eux-mêmes et s'ils voulaient s'en tenir à la lettre de leurs féroces poésies, les Corses s'entre-détruiraient aussitôt !

Comme le *lamento*[1], le *vocero* — dont l'étymologie *vocare*, appeler, dit assez l'origine latine — ne fut pas spécial à la Corse. De pareils chants existèrent ailleurs ; en Grèce, ce fut le « mirlologue » qui se disait encore en Morée, au commencement du siècle dernier, sous le nom de *moiriologhi*[2]; à Naples, c'était le *tribolo*, en Sardaigne le *titio*, le *compito* ou le *bucerata*. Mais alors que l'interdiction en fut prononcée en Grèce par Solon et par la loi des Douze Tables à Rome, il est encore en usage chez quelques bergers sardes et dans la plupart des villages kabyles de l'Algérie[3]. En Corse,

1. Voir plus haut « Rituel funéraire ».
2. Tout à fait semblable, d'après Fauriel, au vocero corse.
3. Des Corses résidant en Algérie nous ont même certifié que la mélodie des chants funèbres kabyles est exactement semblable à celle des mêmes chants corses.

les vieilles gens de la campagne en gardent jalousement la tradition.

Nous avons dit précédemment le rite spécial aux funérailles corses ; pour les morts violentes, il ne diffère que par la fureur qui s'exhale des chants et s'affirme dans les attitudes, fureur rythmée de loin en loin par une onomatopée de sanglots, le « dih ! dih ! dih ! »[1] des vocératrices hululant à la mort comme les femmes kabyles et Ouled-Naïls hurlent à la joie avec leurs « you ! you ! you ! »

Le souci de ces funérailles, qu'on pourrait dire sanglantes, préoccupa toujours les Corses au point que, condamné à mort, un des plus célèbres bandits du commencement du siècle dernier (1821), Viterbi, réglait ainsi son convoi par une suprême lettre[2] que, la veille de son exécution, il écrivait à sa femme :

MIA CARISSIMA CONSORTE,

Ormai ci avviciniamo allo scioglimento del nodo, e siamo già sul punto di vedere l'ultima scena dell'ultimo atto. Io non mi lusingo che si possa ottenere nulla di favorevole, e pero mi dispongo con tranquillità di animo, e senza inquietudine a fare il mio viaggio in un nuovo sconosciuto mondo, perchè ho la coscienza non macchiata da delitto da meritarsi punizione severa. Io dunque finirò la mia carriera in un modo da non far arrossire i miei parenti nè i miei persecutori, se ne avrò la facilita ed il tempo.

Quando avrò cessato di vivere, sarà per me indifferente

1. D'aucuns y veulent voir la racine du mot sarde *tiare*, se lamenter.

2. Citée par Valéry, *Voyages en Corse*.

d'esser sepolto nella terra di Bastia, od in quella della Penta, ma in caso, che per qualche umano riguardo vogliate far trasportare il mio corpo, io vi ordino, e vi raccommando di eseguire ciò che dispongo con questa mia lettera. Io non ho mai pensato come il volgo, e non voglio esser trattato che conformemente ai miei filosofici principj.

Ordine da tenere nella marcia del convoglio funebre.

1° La mattina della mia sepoltura la cassa sarà coperta con panno nero, nel quale vi si riuniranno alcuni rami di cipresso,

2° Diciotto Parenti, cioè Edoardo Ciavaldini Palmieri, Gio : Francesco Vinciguerra, Angelo Donati, Anton Carlo di lui cognato, Carlo Antonio Suzzarini, Carlo Giovanni Suzzarini, Matteo Marcangeli, Gio : Filippo Marcangeli, Giuseppe Pesce, Ambrogio Pesce, Pietro Francesco Fabbj, Matteo Paoli, Pietro Nicolai ed il figlio, Giuseppe Antonio Tomasi, Giovanni Vinciguerra, Luigi Campana ed il cognato, Domenico Francesco, e Dionisio prenderanno il convoglio funebre ed avranno un nastro nero al braccio ed un ramo di cipresso alla mano.

3° Dodici dei più poveri del comune saranno piazzati dopo i precitati, ed a questi solamente sarà data una candela di libra, e saranno piazzati in due linee in mezzo alle quali, cioè nel centro della comitiva. sarà fissata la barra.

4° Subito immediatamente appresso seguiranno : Giorgio, Giuseppe Maria, Angelo Orso Antoniuccio, Filippo, Giovanni, Stefano, Gio : Girolamo, Parisi. Alessandro e Leopoldo, Questi pure avranno al braccio il distintivo nero, ed il ramo del cipresso.

5° Questa terza divisione sarà seguita dall'abate Suzzarini mio caro compare, ed a questo unico sacerdote sarà data una torcia di due libre.

6° Il signor Antonio Trojani, e Simone Carbuccia terranno nel mezzo il sacerdote e canteranno le ordinarie religiose cantilene.

7° In seguito si piazzeranno gli amici della famiglia, alla testa dei quali pregherete che si fissino i signori Galeazzi, Battaglini, i fratelli Vincenti, gli altri del paese, ed i forestieri.

8° Il convoglio entrerà per pochi istanti nella chiesa parocchiale, ed indi continuerà la marcia collo stabilito ordine.

9° I primi incaricati di portare la barra saranno i due fratelli Gueroli, compar Vincetti, Fabbj. Nel viaggio si rileveranno sciegliendo frà i primi della comitiva.

10° Due poveri, a cui saranno pagate le giornate, porteranno due zappe e due vanghe, e questi anderanno avanti a tutti.

11° I miei generi saranno i primi a dare un colpo di zappa e di vanga per riempire la fossa, e poscia ne sarà fatto altrettanto da tutti i parenti, e dai nostri più attaccati, ed ognuno dando la zappata e gettando la terra sulla cassa, dirà ad alta voce : *Giuro di non dimenticarmi mai della maniera con cui è morto il mio parente, ed il mio amico Lucantonio Viterbi.* I miei generi saranno i primi a far questa promessa.

12° Consumata l'inumazione, la comitiva rientrerà in paese colla stessa regola fino all'entrata della chiesa, dove si scioglierà subito che il sacerdote sarà rientrato nella medesima.

13° Mia moglie, appena sarà uscito di casa il cadavere, chiamerà tutte le di lei figlie ; si metteranno tutte in ginocchioni, e *giureranno odio eterno ai nostri persecutori*, e prometteranno di celebrare ogni anno il giorno anniversario della mia morte, riunendosi tutte coi loro figli nella casa paterna, di dove si trasporteranno nel cimiterio ; là tutte unite alla madre e ai figli, giureranno di non dimenticare mai l'infame maniera di cui i nemici si sono serviti per far morire il loro padre, e di tramandare ai più tardi nepoti le notizie di quest'infausta mia disavventura.

Ricordatevi spesso del vostro affettuoso marito, inculcate

alle vostre figlie sentimenti di onore e di pudicizia ; unione frà loro, intrinsichezza coi veri sinceri parenti ; lealtà e franchezza cogli amici, concordia colle persone indifferenti ; affezione con tutti, compassione e sensibilità per i sventurati ; odio di morte ai nemici.

V'abbraccio affettuosamente col cuore

LUCANTONIO[1].

1. LETTRE DE VITERBI

« MA TRÈS CHÈRE FEMME,

« Maintenant nous nous approchons de la solution du nœud, et sommes déjà sur le point de voir la dernière scène du dernier acte. Moi je ne me leurre pas qu'il se puisse obtenir rien de favorable, et pourtant je me dispose avec tranquillité d'âme, et sans aucune inquiétude à faire mon voyage dans un nouveau monde inconnu, parce que j'ai la conscience non maculée de délit devant mériter punition sévère. Moi, je finirai donc ma carrière d'une façon à ne pas faire rougir mes parents ni mes persécuteurs, si j'en ai la facilité et le temps,

« Quand j'aurai cessé de vivre, il sera pour moi indifférent d'être enseveli dans la terre de Bastia, ou dans celle de Penta, mais dans le cas, où par quelque humain respect, vous voulez faire transporter mon corps, moi je vous ordonne et vous recommande d'exécuter ce que je dispose avec cette même lettre. Moi je n'ai jamais pensé comme le vulgaire, et ne veux être traité que conformément à mes philosophiques principes.

« Ordre à observer dans la marche du convoi funèbre :

« 1° Le matin de mon enterrement la bière sera recouverte d'étoffe noire, dans laquelle s'emmêleront quelques rameaux de cyprès.

« 2° Dix-huit parents, à savoir.,. prendront (précèderont) le convoi funèbre et auront un ruban noir (un crêpe) au bras et un rameau de cyprès à la main.

« 3° Douze des plus pauvres du commun seront placés après les précités, et à ceux-ci seulement sera donnée une chandelle d'une livre, et ils seront placés sur deux rangs au milieu desquels, à savoir dans le centre du cortège sera fixée la barre (cercueil).

« 4° Aussitôt immédiatement après suivront... ceux-ci néanmoins auront au bras la distinction noire et le rameau de cyprès.

« 5° Cette troisième division sera suivie par l'abbé Suzzarini,

mon cher compère, et à celui-ci seul prêtre sera donnée une torche de deux livres.

« 6° MM... tiendront entre eux (épauleront) le prêtre et chanteront les ordinaires cantilènes religieuses.

« 7° Ensuite se placeront les amis de la famille à la tête desquels vous prierez de se mettre MM... les autres du pays et les étrangers (non parents).

« 8° Le convoi entrera pour peu d'instants dans l'église paroissiale et de là continuera la marche dans l'ordre établi.

9° Les premiers chargés de porter la barre (le cercueil) seront les deux frères... Dans le voyage (cours de route), ils seront relevés, en faisant choix (des nouveaux porteurs) parmi les premiers du cortège.

« 10° Deux pauvres, à qui seront payées leurs journées, porteront deux pioches, deux pelles, et ceux-ci marcheront avant tous.

« 11° Mes gendres seront les premiers à donner un coup de pioche et de pelle pour combler la fosse, et ensuite il en sera fait autant par tous les parents et par ceux qui nous sont les plus proches, et chacun en donnant le coup de pioche et en jetant la terre sur la bière, dira à haute voix : *Je jure de n'oublier jamais la façon dont est mort mon parent et mon ami Lucantonio Viterbi.* Mes gendres seront les premiers à faire cette promesse.

« 12° L'inhumation consommée, le cortège rentrera dans le pays avec la même disposition jusqu'à l'entrée de l'église, d'où il se séparera aussitôt que le prêtre sera rentré dans la dite.

« 13° Ma femme, aussitôt que sera sorti de la maison le cadavre, appellera toutes ses filles ; elles se mettront toutes à genoux, et *jureront haine éternelle à mes persécuteurs*, et promettront de célébrer chaque année le jour anniversaire de ma mort, en se réunissant toutes avec leurs enfants dans la maison paternelle, d'où elles se transporteront au cimetière ; là toutes réunies à la mère et aux enfants, elles jureront de n'oublier jamais l'infâme façon dont les ennemis se sont servis pour faire mourir leur père, et transmettront aux plus lointains neveux la version de mon fatal malheur.

« Souvenez-vous souvent de votre affectueux mari, inculquez à vos filles, sentiments d'honneur et de pudeur ; union entre elles, liaison avec les vrais sincères amis ; loyauté et franchise avec les amis, concorde avec les personnes indifférentes ; affection avec tous, compassion et sensibibilité pour les malheureux ; haine de mort aux ennemis.

« Je vous embrasse affectueusement avec le cœur.

« Signé : Lucantonio. »

*
* *

Tant de choses ont été écrites sur les voceri, depuis et d'après Tommaseo, Fée et Fauriel[1], que l'on connaît à peu près ces chants où la Haine et l'Amour, la Mort et le Rêve se confondent ; aussi, nous bornerons-nous à en citer trois des plus typiques. D'ailleurs, comme pour les lamenti, nous regretterons que les auteurs corses qui depuis trente ans nous ont donné quelques traductions de ces chants particuliers se soient contentés de reprendre ceux des *Canti Popolari Corsi*, lesquels datent de bien avant 1870.

Un des plus intéressants et des plus vieux qui nous soient parvenus fut chanté, en 1745, en l'honneur d'un certain Mathieu..., médecin, assassiné à la suite d'une vendetta ; la vocératrice, cousine du défunt et du même village que lui, rencontrant le convoi funèbre qui revenait au pays, improvisa ces épouvantables strophes où palpite toute l'âme de la vieille Corse.

La to jente t'aspettava
Tutt' allegra a lu balcone,
Quandu vide lu cavallu
Senza te sopra l'arcione,
Cu la sella sanguinosa
E la brilla strascinone.

Poi binendu pe lu ponte
Appari una fumacciola :
E dinanzi un c'era croce,

1. Voir « Bibliographie ».

Mancu prete cu la stola :
Sulamente avii ligata
Di mandile la to gola.

... Irrittu, u nostru Matteju,
Dicci almenu lu to male :
Nun è stata micca frebe,
Nè puntura catarrale ;
Sonu stati li Nigretti
E l'infamu di Natale.

... Oh l'infamu di Natale !
Più ch'un cane ell' era tristu,
Chi tradì lu so duttore,
Cume Juda tradì a Cristu :
Sopra u so sangue, lu latru,
Si cridia di facci acquistu :

... Ma lu sangue di Matteju
Inbiudécu un po passà.
L'avete tombu innucente ;
Lu duviate lascià stà.
Se un bidissi la bindetta,
Mi burria sbattizzà.

... Or da voi da Sorru in su
Un bulemu lu cunfortu ;
Noi v'avemu rigalatu ;
Boi ci avete fattu tortu.
Vi l'aviamu datu vivu,
E lu ci rendite mortu.

Or magnate u vostru pane,
E biite u vostru vinu ;
Noi di questu un ne bulemu,
Ma di lu bostru sanguinu
In bindetta di lu nostru,
Chi l'avemu a lu strascinu...

Ta famille t'attendait — Toute joyeuse au balcon, — Quand elle vit le cheval — Sans toi sur l'arçon, — Avec la selle ensanglantée — Et la bride traînante.

Puis venant sur le pont — Apparut une buée : — Et devant il n'y avait pas de croix, — Et pas de prêtre avec l'étole : — Seulement on avait lié — Ton menton avec ton mouchoir.

... Dresse-toi, ô notre Mathieu, — Dis au moins ton malheur : — Ce n'était pas la fièvre — Ni un accès de rhume ; — C'étaient les Nigretti, - Et l'infâme de Natale.

... Oh ! l'infâme de Natale ! — Plus qu'un chien il était misérable, — Qui a trahi son docteur, — Comme Judas trahit le Christ : — Sur ton sang, le voleur, — Il croyait faire profit.

Mais le sang de Mathieu — Sans vengeance ne peut couler. — Vous l'avez abattu innocent ; — Vous deviez le laisser aller. — Si je ne voyais la vendetta, — Je me voudrais débaptiser.

... Maintenant de vous de Soro-in-su — Nous ne voulons accepter le repas (funèbre) ; — Nous vous avions obligés ; — Vous nous avez fait tort, — Nous vous l'avions donné vivant, — Et vous le rendez mort [1].

Donc mangez votre pain, — Et buvez votre vin ; — Nous ne voulons rien de cela, — Mais plutôt de votre sang — Pour la vengeance du nôtre — Aujourd'hui à l'abandon.

C'est maintenant, et plus près de nous, une sœur,

1. Ces trois derniers vers rappellent exactement la fin du « chant satirique des Bonifaciens » (p. 69). Ces réminiscences, nous en avons dit la raison (*Le génie poétique*, p. 39), sont des plus fréquentes et expliqueraient un peu la facilité d'improvisation des femmes corses, — par le don de la mémoire. Notons enfin que cette strophe constitue le fameux *rimbecco*, l'appel à la vengeance, qui est l'âme même du vocero.

Maria Felice [1], du village de Calacucia [2], qui se lamente sur le cadavre de son frère que le bandit Lario vient de tuer.

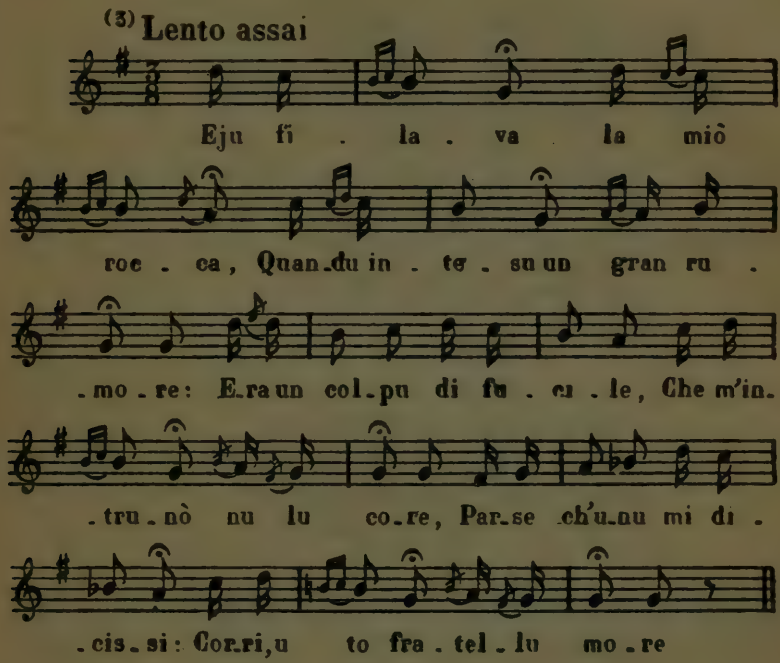

Corsi in camera suprana,
E spalancaju la porta.
Ho livatu indu lu core,
Disse, e eju cascaju morta.
S'allora nun morsu anch'eju
Una cosa mi cunforta.

1. Marie-Félicité.

2. Dans la région du Niolo, le berceau de la Corse, comme disent encore les vieux insulaires.

3. Nous citons la mélodie d'après M. F. Ortoli (*Les Voceri de l'Ile de Corse*) en vue de la constatation sur les mélodies corses qui termine ce chapitre en dernière note.

Bogliu veste li calzoni,
Bogliu cumprà la terzetta.
Per mustrà la to camiscia
Tantu nimmu nun aspetta
A tagliassi la so varba
Dopu fatta la bindetta.

A fane la to bindetta
Quale voli chi ci sia ?...
Màmmata vicinu a more ?
O a to surella Maria ?
Oh ! si Lariu unn'era mortu,
Senza strage nun finia.

D'una razza cusi grande
Lasci solu una surella,
Senza cugini carnali
Povera. orfan'e zitella.
Ma per fà la to bindetta,
Sta siguru, basta anch'ella.

Je filais ma quenouille — Quand j'entendis un grand vacarme : — C'était un coup de fusil — Qui résonna dans mon cœur — Il semblait qu'on me disait : — Cours, ton frère meurt.

Je courus dans la chambre au-dessus, — Et j'ouvris tout grand la porte. — Je suis frappé au cœur, — Dit-il, et moi je tombai (comme) morte. — Si alors je ne suis pas morte moi aussi — Une chose m'encourage.

Je veux revêtir les pantalons, — Je veux acheter le pistolet. — Pour montrer ta chemise (ensanglantée) — Puisque pas un n'attend — Pour se tailler sa barbe — Une fois faite la vendetta.

Pour faire ta vengeance — Qui veux-tu qui soit ?... — Ta maman qui est près de mourir ? — Ou ta sœur Marie ? — Oh ! si Hilaire n'était pas mort, — Sans carnage cela ne finirait pas.

D'une race aussi nombreuse — Tu laisses seulement une sœur, — Sans cousins germains — Pauvre, orpheline et jeune fille. — Mais pour faire ta vendetta, — Sois tranquille, il suffit d'elle seule !

Bien souvent, la plupart du temps même, il n'y a pas qu'une vocératrice pour pleurer et vociférer ; d'autres, parentes ou amies du mort, prennent part à la lugubre chanson ; parfois, même, des femmes du parti ennemi osent protester. Puis, ce sont les hommes qui murmurent de sourdes menaces, tandis que le groupe des femmes répète, comme le chœur antique, certaines strophes, certains vers qui semblent tout imprégnés de sang et de larmes.

Tel est ce vocero de Tallano (nous avons pris comme types, des voceri du Nord, du Centre et du Sud de la Corse) dont l'allure étrangement dramatique est superbe et terrible[1].

1. Que le lecteur nous permette de remplir ici un devoir de chaleureuse reconnaissance envers les éminents artistes qui nous prêtèrent leur précieux concours lorsque, en janvier et février 1896, nous donnâmes à Paris, au théâtre de la Bodinière, une série de conférences-auditions (accompagnées de projections gracieusement mises à notre disposition par le prince *Roland Bonaparte*) sur « la Poésie et la Chanson populaires de Corse ». La tentative de présenter avec quelque ampleur, et dans tous leurs effets scéniques, les chants populaires d'une province française était ardue ; grâce au talent et au dévouement de ces artistes, elle fut aisée et nous eûmes la joie de voir apprécier les chants corses. Que le simple rappel de leurs noms soit donc pour eux tout à la fois un souvenir et un remerciement : pour l'interprétation des chants, Mlle *Irma Perrot* (de l'Ambigu), Mmes *Claudia d'Olney* et *Julia Marchisio* (des Folies Dramatiques), M. *Chambon* (de l'Opéra) ; pour l'accompagnement orchestral — dirigé par les compositeurs MM. *Henry Ghys* et *Maurice Ravel*, — Mlle *Taxy*, MM. *Charles Furet*, *Kerpelesse*, *Heindrickx* (solistes des concerts Lamoureux) ; *Léon Heymann* (soliste des concerts du Conservatoire), *Casadessus*

Trois familles, les Peretti et les Taddei d'une part et les Ricci de l'autre, sont « en inimitié »[1] ; deux Ricci, surnommés Ricciottu et Mascarone[2], viennent de tuer deux cousins, Jean-Mathieu Taddei et Pascal Peretti. Devant le cadavre de Jean-Mathieu, placé sur la taula qu'entourent les parentes, la sœur de Jean-Mathieu commence le vocero tandis que les proches et les amis arrivent[3] :

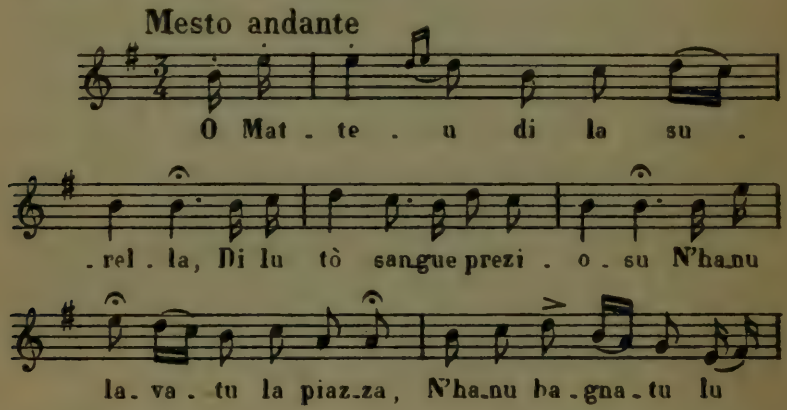

frères (solistes des concerts Colonne), *Léon Mustel* (facteur d'orgues, compositeur), *Talamo* (des concerts Parisiens) et *Brunini*. Enfin, pour la représentation scénique de ce vocero — en un décor brossé par M. *Eugène Charton*, — mis à la scène par MM. *Lagrange* (du Théâtre-Libre) et *F. Depas* (de l'Odéon), sur les indications de nos aimables confrères corses MM. *Rossi* et *Leandri*, du comte *A. de Multedo* et du statuaire corse *Mathieu Peckle*, les rôles furent tenus par MM^mes^ *Julia Marchisio, France* (du Théâtre Libre), *de Sèvery* (du Gymnase), *Delmary* ; M^elles^ *Fanny Zaessinger* et *Jane Brothel* (du Théâtre de l'Œuvre) ; MM. *Lagrange* et *Depas* et quelques-uns de nos amis, litttérateurs ou artistes-peintres comme MM. *A. Van Bever*, *L. de La Quintinie*, etc.

1. Expression consacrée pour signifier qu'il y a vendetta déclarée.

2. Le « mauvais Ricci » et « vilain masque ».

3. Nous ne donnerons comme contexte que les trois premières strophes, aussi bien la citation du tout serait-elle un peu longue. Comme traduction, nous donnons celle que nous fîmes pour l'adaptation scénique et qui fut distribuée aux spectateurs.

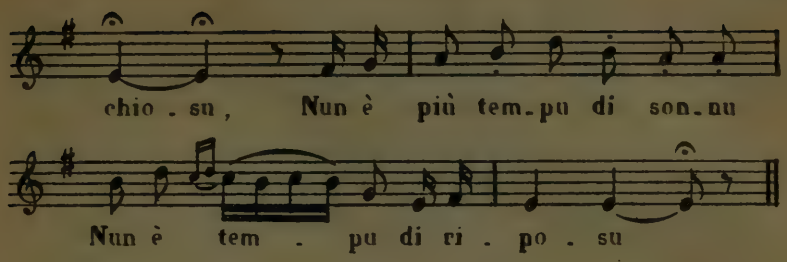

Or che tardi, o Cecc' Anto?
Ordili trippa e budelli
Di Ricciottu e Mascarone;
Tendila tutta a l'acelli.
Oh! che un nuvulu di corbi
Gli snolpi carne e nudelli.

O Dummè, lu me' cuginu,
Armati, e fanne un spavecchiu;
Chè si so spacchiati in piazza;
Hannu dettu chi si becchiu:
E a minacce di le donne
Nun li dannu mancu orecchiu.

La Voceratrice *(au cadavre)*. — O Mathieu, chéri de ta sœur, — de ton sang précieux — ils ont lavé la place, — ils ont baigné l'enclos, — il n'est plus temps du dormir, — il n'est plus temps du repos.

(à son neveu). — Pourquoi tarder, Cecc'Anto? — Arrache les tripes et les boyaux — de Ricciottu et de Mascarone, — et jette cela aux oiseaux de proie! — Oh! qu'une nuée de corbeaux — leur déchiquète la chair et les nerfs!

(à son cousin). — O Dominique, mon cousin, — arme-toi et sois leur épouvantail; — car ils se sont vantés sur la place: — ils ont dit que tu étais un vieux, — et qu'aux menaces des femmes — ils ne prêtaient pas seulement l'oreille!

. . . . . .

La Petite Sœur. — O Mathieu, ô mon frère !

La Voceratrice. — O Mathieu, toi beau comme un faisan !

. . . . . .

La Mère. — Ne pleurez plus, mes sœurs, — ayez un cœur de Pharaon !

. . . . . .

La Voceratrice. — Sont muettes même les cloches, — ô Mathieu, toi mon faisan ! — Puissé-je voir dans un panier — les entrailles du curé ! — Oh ! que je les déchire avec mes dents, — que je les pétrisse de mes mains !

Les Parents et les Voisins. — Dans la maison de ce prêtre — on entend le Diable, — infâme prêtre excommunié, — chien ronge-sacrements ; — puisses-tu crever d'angoisse, — de spasmes et de tourments !

La Voceratrice. — Oh ! si j'avais un fils ! — Oh ! si j'avais un enfant ! — je taillerais mon tablier ensanglanté — pour lui en faire une bavette !... — je me sens une soif de sang ! — je me sens une fringale de mort ! *(elle tombe, épuisée.)*

. . . . . .

La Mère. — Le Diable ne fera-t-il pas — que pour un homme tant apparenté — quelqu'un se pique d'honneur — et fasse escompter mes tourments ?

La Cousine *(aux hommes)*. — Ah ! si vous ne le faites pas, — vous n'êtes que des rien-qui-vaille !

. . . . . .

La Voceratrice *(au cadavre)*. — O Mathieu, le chéri de ta sœur, — brisée, je m'étais assoupie ; — mais avec toi je veux rester, — pleurant jusqu'au jour ; — je sais bien que ce matin — va s'en aller mon doux ramier.

. . . . . .

La Petite Sœur. — Voici prêtre Jean-Toussaint, — voici qu'arrive mon cousin.

La Voceratrice. — M'apporte-t-il Jean-Mathieu ? — personne ici ne m'en donne des nouvelles.

La Cousine. — Ils nous l'ont pris, les Mafrini...

Les Femmes. — Race et sang de Caïn !

. . . . . .

La Voceratrice. — Or, maintenant, ô mes cousins, — ceignez vos cartouchières ; — moi et ma sœur — nous veillerons aux meurtrières... — Oh ! faites que nous ne soyons pas seules — à porter les vêtements de deuil !

Les Femmes *(aux hommes)*. — Oh ! faites que nous ne soyons pas seules — à porter les vêtements de deuil[1] !

Devant une telle explosion de haine et de tendresse, la passion atteint à la Beauté... Alors, angoissant, un point d'interrogation se pose. Faut-il regretter que la Corse perde chaque jour davantage ses antiques coutumes au point que le jour n'est peut-être pas très éloigné où — l'alcoolisme survenu et la politique aidant — il y aura des délits et crimes vulgaires, quelques contumax, mais plus de vendette, plus de bandits ? Car, hélas ! un peuple ne devient pas meilleur en s'affinant ; la sociabilité, le confort matériel, l'ins-

1. La mélodie sur laquelle se chante le vocero est de tout point semblable à celle des lamenti qui, elle-même, ne diffère qu'à peine — on a pu s'en rendre compte — des autres chants populaires de l'île ; seul le mouvement est, tout à la fois, plus grave et plus saccadé. D'ailleurs, le mouvement plus ou moins vif, l'inflexion de voix, la tonalité, sont tout ce qui différencie ces airs dont le plus grand nombre servent indistinctement à exprimer la joie ou la douleur, la tendresse ou l'ironie, le travail ou le rêve. A quelques variantes près, le thème est le même, — l'exécution le transforme ; ainsi la mélodie du vocero *Eju filava la mio rocca* (p. 165) rappelle tout à fait celle de la berceuse *Nelli monti di Cuscioni* (p. 84). Aussi, croyons-nous avoir donné dans cette étude la plupart des mélodies populaires corses.

truction font naître de grandes et utiles qualités, mais n'ajoutent guère à la vertu, il y a plus de douceur éparse, mais que de petites turpitudes voile l'hypocrisie ! Alors ?...

CONCLUSION

Les chansons que l'on vient de lire révèlent à l'observateur attentif quelques-uns des traits les plus caractéristiques de l'âme corse. Emanations spontanées et frémissantes de la vie d'un peuple, ces demi-improvisations le plus souvent ardentes et rudes font sentir avec une force et une saveur singulière combien cette âme est fière et passionnée ; elles évoquent d'une manière saisissante toute la ferveur de ses affections, toute l'implacabilité de ses haines ; elles portent l'empreinte d'une puissance de vie sentimentale dont on ne trouve plus guère d'exemple dans nos sociétés contemporaines.

D'autre part, le lecteur étranger à notre belle île méditerranéenne n'a pu manquer d'être vivement frappé du caractère presque toujours grave de ces chansons populaires et de la fréquence des accents douloureux ou tragiques : les *voceri* et la *vendetta* y tiennent la plus grande place.

Les *voceri*, on l'a vu, sont de prodigieuses explosions de douleur, d'une douleur qui ignore la résignation passive, et qui mérite d'être interprétée comme un signe de l'énergie et de la vitalité de la race. Car il ne faut pas être dupe des mots : la sagesse impassible, la philosophie résignée ne sont accessibles qu'à de rares

privilégiés ; elles sont alors la suprême récompense de l'esprit et de la volonté dominant les forces obscures de l'être, ou soumis à la foi religieuse. Si l'on néglige ces cas exceptionnels, la résignation trop facile au malheur est une preuve de faiblesse ou de lâcheté devant la vie elle-même ; elle est le fait d'une âme débile ou médiocre qui redoute l'amertume de la douleur et qui cherche le repos dans la capitulation et dans la fuite. Chez l'individu vigoureux et normal, au contraire, la révolte contre le malheur et la mort est un signe de spontanéité vivante et d'énergie. Et la coutume des *voceri* ne pouvait s'épanouir et se perpétuer que parmi les représentants d'une race jeune et solidement trempée, capable d'accueillir la douleur et d'affronter le choc du destin sans se dérober et sans ployer sous lui.

Quant à la *vendetta*, cette âme tragique de tant de chansons populaires corses, on l'apprécie le plus souvent avec ignorance et légèreté. Les uns, l'envisageant surtout comme une matière à littérature dramatique, se dispensent de la juger. D'autres, lui appliquant illégitimement les règles de sociétés plus avancées dans l'évolution, veulent n'y voir que des crimes ordinaires, blâmables sans restriction. Ils oublient que les mœurs d'une société sont déterminées par deux causes : d'une part, le tempérament du peuple considéré ; de l'autre, les conditions qui ont agi sur lui et auxquelles il s'adapte par le moyen de ses traditions. Voilà les principes qu'il faut appliquer pour juger équitablement la *vendetta*.

Les conditions extérieures qui ont le plus contribué à la produire et à la faire durer jusqu'à nous, il faut les chercher dans la tragique histoire de la

Corse et surtout dans cette odieuse domination génoise, cruelle et cynique, qui, du XVe au XVIIIe siècle, obligea l'individu à ne compter, pour la défense du droit, que sur la violence.

Quant à la part qui revient au tempérament de la race, on la trouvera dans l'énergie des Corses, dans leur amour de l'indépendance et dans cette farouche fierté qui, selon Strabon, leur faisait préférer la mort à la servitude [1]. Si les Corses n'eussent pas été, comme ils le furent de tous temps, épris de justice et de liberté, s'ils eussent été capables de s'humilier devant la tyrannie, la *vendetta* n'eut jamais conquis droit de cité chez eux. Et si l'on peut regretter qu'elle n'ait pas encore complètement disparu, du moins est-il juste de reconnaître en elle non pas une tare morale, mais, à la lettre, une forme anormale de la moralité.

Du reste, sous la forme traditionnelle, elle se fait de plus en plus rare. La Corse, après avoir été laissée, jusqu'à hier encore, presque complètement en dehors de la vie économique et sociale de la France, y pénètre chaque jour davantage. En même temps les antiques traditions où son âme trouva la force de résister aux oppresseurs qui, durant des siècles, tentèrent de l'anéantir, s'ébranlent avec une inquiétante rapidité.

La crise qui résultera de ce bouleversement sera d'autant plus redoutable que les Sociétés avec lesquelles ce noble petit pays entre aujourd'hui en contact, sont elles-mêmes en pleine période de crise : elles désorganisent ainsi nos traditions, sans nous fournir

1. *Géographie*. I. E. 240.

un ensemble organisé de principes susceptibles de les remplacer.

Mais quelle que soit la gravité de l'épreuve, les Corses en sortiront vainqueurs. Ils trouveront, dans leur histoire et dans leurs traditions, les meilleures raisons de foi dans l'avenir. Car elles parlent une langue mâle et rude où ils sauront reconnaître, même à travers des erreurs, une très haute et très noble inspiration, le culte des vertus maîtresses de l'homme : énergie et religion de l'honneur.

Paul Fontana,

Directeur de la Renaissance de la Corse.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES CITÉS DANS CETTE ÉTUDE

OU

utiles à consulter pour le « folk-lore » de Corse

ABEAU (Le chanoine). *La Corse au point de vue de l'esprit de famille et de la trempe du caractère.* Ajaccio, 1888 ; in-8.

AGOSTINI. *La Corse et les mœurs de ses habitants.* Paris, 1819 ; in-8.

AMBALOGES (D'). *Assunta.*

ANDREI. *A travers la Corse.*

Annuaire de la Corse... 1885-1911.

Arrêt défendant la culture du châtaigner en Corse. Bastia, 1771 ; in-4.

ARRIGHI (A.). *Histoire de Sampiero Corso.* Bastia, 1842.

Artigiano (L'). (Almanach de poésies, contes, proverbes et chansons populaires). Bastia, 1860-1897 ; p. in-32.

BARTOLI. *Diana Colonna.*

— *Histoire de Pascal Paoli.*

BEAUMONT (B^on^ de). *Observations sur la Corse.* Paris, 1824 ; in-8.

BELLIN. *Description géographique et historique de l'isle de Corse*. Paris, 1769 ; in-4.

BENNETT. *La Corse et la Sardaigne*.

BENSON (Robert). *Sketches of Corsica*. London, 1825 ; in-8.

BERGERAT (Emile). *La chasse au mouflon*. Paris, s. d., in-4.

BERTRAND (Félix). *La vendetta et le banditisme*.

BIADELLI (V.). *Saggio di poesie*.

BIAGINO LECCA. *Il d'Ornano Marte*, poema. Bordeaux, 1602.

BIGOT. *Les mœurs rurales en Corse* (Extrait de la *Réforme Sociale*, 1er mars 1890).

BLANQUI. *La Corse, Rapport sur son état économique et moral* en 1838. Paris, 1841.

BONAPARTE (Pce Lucien). *La Cyrnéide*, poème. Paris, 1819 ; in-8.

BONAPARTE (Pce Roland). *Une Excursion en Corse*. Paris, 1891 ; in-4.

BOSWELL (James). *An account of Corsica... and Pascal Paoli*. Glascow, 1768 ; in-8.

BOUCHEZ (E.). *Nouvelles corses tirées de* J. GRIMALDI.

BOURDE (Paul). *En Corse*. Paris, 1887 ; in-18.

BOURNET (Dr A.). *Une mission en Corse*. Lyon, 1888 ; in-8.

CAMPI (Louis). *La sciarabola d'Ajaccio*. Paris, 1871 ; in-8.

CADIOU (Paul). *Les chants de la Corse*. Rennes, 1897 ; in-12.

Canti popolari corsi. Bastia (2e édit.), 1876 ; in-12.

CARLOTTI. V. *Novelle corse*.

CARLOTTI (R.). *Poesie di autori corsi*. Florence, 1870 ;
— *Tre novelle morali tratte dalla storia patria*.

CASANOVA. *La vérité sur la patrie de Cristophe Colomb*.

CASTELLI (G.). *Una colonia ascolana in Corsica*. S. l., 1884, in-12.

CHANAL (Ed.). *Voyages en Corse*. Paris, 1889 ; in-8.

CLAPARÈDE (de). *Une nuit chez les bandits en Corse* (*Bibliothèque Universelle de Genève*, t. V, 1880).

CLUVER (Philippe). *Sicilia antiqua... cum Sardinia et Corsica*. Lyon, 1619 ; in-fol.

Code corse. Paris, Bastia, 1778-1792 ; 15 vol. in-4.

COLONNA DE CESARI ROCCA. *Armorial corse*.

— *Histoire de la Corse*, Paris, 1890 ; in-16.

COMBARIEU (Jules). *Les Rapports de la Musique et de la Poésie*. Paris, 1894 ; in-8.

CORBANI (P.). *Christophe Colomb*.

— *Nouvelles et contes corses*. Paris, 1888.

CORSE (Pierre de). *De rebus corsicis*. Trad. abbé LETTERON (*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*. Bastia, 1884).

CYRNÉE OU CYRNEUS. V. CORSE (Pierre de).

DAUDET (Alphonse). *Lettres de mon moulin*. Paris.

DECHEVRENS S. J. (A.). *Du rythme dans l'Hymnographie latine*. Paris-Lyon, 1895 ; in-8.

DEMANCHE (G.). *A travers la Corse et l'Oranais*. Paris, 1888 ; in-8.

DENINA (Charles). *Essai sur les traces anciennes du caractère des Italiens modernes... et des Corses*. Paris, 1807 ; in-8.

DUMAS (Alexandre). *Les frères corses*. Paris, 1845 ; 3 vol. in-8.

DUMAS. V. RÉALIER-DUMAS.

EGLISE (de l'). *Souvenirs de la Corse*.

ETTORI. *Léandre, le berger corse*. Ajaccio, 1892.

FALCUCCI. *Del dialetto, costumi e geographia della Corsica*. Bastia, 1890.

FALLOT (Dr A.). *Recherches sur l'indice céphalique de la population corse*. Paris, 1890 ; in-8.

FARAUT (F.). *Excursion en Corse*. NICE, 1884 ; in-12.

FAURE (Grac.). *Le banditisme en Corse*. Paris, 1854 ; in-8.

— *Poésies corses*. Bastia, 1854.

— *Le banditisme et les bandits célèbres de la Corse*. Paris, 1858 ; in-8.

FAURE (G.). *Voyage en Corse*. Paris, 1885 ; 2 vol. in-18.

FAURIEL (C.).

FÉE (A). *Chants populaires de la Corse*. Paris, 1850 ; in-8.

FEYDEL. *Mœurs et coutumes des Corses*. Paris, 1802 ; in-8.

FREDERICK. *Mémoires pour servir à l'histoire de Corse*. Londres, 1768 ; in-8.

FILLIPINI (Anton. Pietro). *La historia di Corsica*. Trad. abbé LETTERON (*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*. Bastia, 1888-9-90).

GALETTI (J. A.). *Histoire de la Corse*. Paris, 1863.

GERMANÈS (Abbé de). *Histoire des révolutions de la Corse*. Paris, 1774-1776 ; 3 vol. in-12.

GIUBEGGA. V. *Saggio di poesie*.

GOURMONT (Remy de). *Esthétique de la langue française*. Paris, 1899 ; in-18.

GRÆVIUS (J.-G.). *Thesaurus Antiquitatum et Historiarum Corsicæ*. 15 vol. fol., 1723-1725.

GREGORJ (G.-C.). *Sampiero Corso*. Tragedia. Paris, 1832 ; in-8.

GREGOROVIUS (Ferd.). *Corsica* (Trad. LUCCIANA). Bastia, 1881.

GRIMALDI (G. V.). *Nouvelles corses*. Paris, 1843.

— *Novelle storiche corse (si aggiungono i canti popolari corsi)*. Bastia, 1855 ; in-12.

— V. *Novelle Corse*.

GUERRAZZI. *La Torre di Nonza*. Malte, 1858.

— *Pasquale Paoli, ossia la Rotta di Pontenuovo*. Milan, 1864.

Guide pittoresque du voyageur en France. Département de la Corse. Paris, 1838 ; in-8.

Histoire des révolutions de l'île de Corse et de... Théodore Ier... La Haye, 1738 : p. in-12.

JACOBI. *Histoire générale de la Corse jusqu'à nos jours*. Paris, 1835 ; 2 vol. in-8.

JOANNE (Adolphe). *Géographie de la Corse*. Paris, 1899 ; in-18.

JOLY-DELAVAUBIGNON. *Voyage pittoresque en Corse*. Paris, 1821 ; g. in-fol.

JUDET (Ernest). *La question corse*. Paris, 1884 ; in-8.

LAFAYE (G.). *Notes d'un voyage en Corse*. Nogent-le-Rotrou, 1884 ; in-8.

LANDRY. *La protection en Corse*. Marseille, 1867 ; in-8.

LETTERON (Abbé). Voir Pierre de CORSE et Anton. Pietro FILIPPINI.

LHERMITE-SOULIERS (Chevalier de). *Les Corses françois, histoire généalogique des plus illustres seigneurs de l'isle de Corsègue*. Paris, 1667 ; in-12.

LOLLI (P.). *Sei azioni eroiche tolte dalla storia di Corsica*. Bastia, 1850-1 ; in-8.

LUCCIANA. V. GREGOROVIUS et VATTELAPESCA.

LYDO (S.). *Makis*.

— *Scènes de la vie corse*. Paris, 1889.

MALASPINA. *La Corse, mœurs, coutumes* (*Revue politique et littéraire*, oct. 1876).

MANCINI. *Géographie de la Corse*.

J.-B. MARCAGGI. *Chants de la Mort et de la Vendetta*. Paris, 1898.

MARZOLACCIO (G.-B.). *Compendiosa descrittione delle cose di Bonifacio*. Bologne, 1625 ; in-16.

MATEI (Ant.). *Proverbes, locutions et maximes de Corse*. Paris, 1867.

Mémoire apologétique au sujet de la dernière révolution de l'île de Corse. Corte, 1760 ; in-8.

MÉRIMÉE (Prosper). *Notes d'un voyage en Corse*. Paris, 1840.

— *Colomba*, Paris, 1841 ; in-8.

MÉROUVEL. *Fleur de Corse*.

METZ-NOBLAT (A. de). *Dix jours en Corse*. Paris, 1886 ; in-8.

MIOT DE MÉLITO (Comte). *Mémoires*.

MOLINARI (de). *En Corse*.

Moniteur de la Corse (Le) hebd. Ajaccio, 1884-90.

MONTHÉROT (de). *Promenades en Corse*. Paris, 1840 ; in-8.

MONTI (Jérôme). *Gennara.*
— *Quand j'étais bandit.* Paris, 1901 ; in-16.

Novelle Corse (Tommaseo, Viale, Grimaldi, Carlotti, Renucci). Trieste, 1846 ; in-8.

Observateur Français (L'). Paris, 19 avril 1896.
ORECCHIONI (A. V.). *Histoire de Bonifacio.* Bastia, 1883 ; in-8.
ORTOLI (Frédéric). *Les contes populaires de l'île de Corse.* Paris, 1883 ; in-16.
— *Les Voceri de l'ile de Corse.* Paris, 1887 ; in-16.

PASQUALINI. V. *Saggio di poesie.*
PATORNI. *La Corse. Documents historiques, législatifs et judiciaires de 1768 à 1842.* Paris, 1842 ; in-8.
PELLEGRINI. *Canti popolari di Cargèse.* Bergame, 1871.
PERETTI (Chanoine). *Christophe Colomb, français, corse et calvais.*
Petit Caparal (Le). Paris, 27 janvier 1896.
PIANELLINI. *Une légende corse et le régime féodal.* Ajaccio, 1877.
POLI (Capitaine X.). *Histoire militaire des Corses.* Ajaccio, 1900 ; 2 vol. in-8.
POTTIER (Dom). *Les mélodies grégoriennes.*
PREVEL et SAINT-ALBIN (A. de). *Le grand Casimir*, pièce en 3 actes. Paris, 1879 ; in-8.

RAFFAELLI. V. *Saggio di poesie.*
RATHÉRY. *Les chants populaires de l'Italie.* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1862).
RÉALIER-DUMAS. *Mémoire sur la Corse.* Paris, 1828 ; in-8.
RENUCCI (F. O.). *Novelle storiche corse... e sei Novelle inedite.* Bastia, 1838 ; in-12.
— *Nouvelles Corses.* Paris, 1841.

ROCCA (Jean de la). *La Corse et son avenir*. Paris, 1857 ; in-8.

ROCHAT (Ed.). *Cinq semaines de courses en Corse*. (*Annuaire du Club Alpin français*, 1882).

ROCHÈRE (de la). *Tebaldo*.

ROGER (Max). *Cyrna*. Paris, 1897 ; in-8.

ROSSI (J.-E.). *Les Corses d'après l'Histoire, la Légende et la Poésie*. Poitiers, 1900 ; in-18.

SAPIA (Nap.). *La Corse*. Lyon, 1857 ; in-8.

SAINT-ALBIN (Albert de). V. PREVEL.

SAINT-VICTOR (Paul de). *Hommes et Dieux* (Ch. XVIII. *Les Vocératrices de la Corse*, 8e éd.). Paris, 1887 ; in-18.

Saggio di Poesie di V. GIUBBEGA, BIADELLI, S. VIALE, TIBERJ, RAFFAELLI, PASQUALINI. Bastia, 1827.

SUSSINI (de). *La Corse et les Corses*, 1 f. vol. Paris, 1910.

THÉO. *La Corse à travers les maquis*. Lyon, 1883 ; in-8.

TIBERJ. V. *Saggio di Poesie*.

TOMASINI. *Ma candidature... un bouquet de vérités sur la Corse*. Paris, 1875 ; in-18.

TOMMASEO (Dr Niccolo). *Canti popolari corsi*. Venezia, 1841 ; p. in-8.

TONELLI (Philippe). *Les Amours Corses*.

— *Scènes de la vie corse ; Seppa*. Paris, 1890 ; in-18.

VALÉRY. *Voyages en Corse à l'île d'Elbe et en Sardaigne*. Paris, 1837 ; in-8.

VATTELAPESCA (P.). *Versi italiani e corsi*. Bastia, 1887 ; in-8.

— *Cummediòle* (plusieurs recueils). Bastia, 1889-1894 ; in-18.

— *Cummedie* (plusieurs recueils). Bastia, 1889-1894 ; in-18.

VIALE (Salvator). V. *Saggio di Poesie*.

— V. *Novelle corse*.

— *Costumi corsi*. Bastia, 1855 ; in-16.

VIALE (Salvator). *Dell uso della lingua patria in Corsica.* Bastia, 1858 ; in-16.

VIDEAU (de). *Chasses corses.*

VITALE (Salvatore). — *Chronica sacra di Corsica.* Florence, 1639 ; in-4.

VITERBI (Lucantonio). *Journal de ses derniers moments.* Paris, 1826 ; in-8.

Voyage de Lord Byron en Corse et en Sardaigne... Paris, 1825 ; in-24.

VUILLIER (G.). *Les Iles oubliées.* Paris, 1891 ; in-4.

La Presse Insulaire.

AJACCIO.

Ajaccio-Gazette, hebd. (1909).
Ajaccio-Revue (La Revue Rose), hebd. (1898).
Avant-Garde corse (L'), hebd. (1908).
La Corse agricole, bi-mens. (1906).
Corsica (Ile de Beauté), bi-mens. (1906).
Cri du Peuple (Le), hebd. (1908).
Journal de la Corse (Le), hebd. (1818).
Le Maquis, hebd. (1910).
Petit Corse (Le), quot. (1908).
Le Potache, hebd. (1908).
Union républicaine, quot. (1896).
Voix des Jeunes (La), hebd. (1909).
La Tramontana, hebd. (1890-1910).

BASTIA.

Aspic (L'), publication irrégulière.
Bastia Journal, quot. (1886).
Cyrnos, revue mens. (1905).
Petit Bastiais (Le), quot. (1875).

Revue catholique de Capanelle, mens. (1908).
Le Sillon de la Corse, hebd. (1903).
La Défense, hebd. (1884-1889).
La Corse Nouvelle, hebd. (1886).

CORTE.

Corte Journal, hebd. (1898).
Le Pascal Paoli, hebd. (1884).

SARTÈNE.

Le Sartenais, hebd. (1907).

PARIS.

La Renaissance de la Corse, hebd. (1910).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS. XI

PREMIÈRE PARTIE

L'Ame Corse

CHAPITRE PREMIER. — Existe-t-il un folk-lore corse? 3

CHAPITRE II. — Quelques mots sur la Corse et les Corses 10

CHAPITRE III. — L'Histoire. 16

CHAPITRE IV. — Légende ; légendes et superstitions. 21

CHAPITRE V. — Dialectes. 28

CHAPITRE VI. — Le génie poétique ; improvisateurs. 32

CHAPITRE VII. — Le rythme musical ; la mélodie corse. 41

CHAPITRE VIII. — Thèmes comparatifs de vieilles mélodies populaires de Corse et d'ailleurs (*Paghiella de Fulvio Testi, autre paghiella, Chanson persane, Chanson norvégienne, Ballata italienne, Svadebnaïa, The Babes in the wood, Malagueña*) 47

DEUXIÈME PARTIE

Chants populaires

CHAPITRE PREMIER. — Vieux airs populaires (*L'hymne de Sampiero, La Complainte des Sept Galères, Chant satirique des Bonifaciens*). 57

Chapitre II. — Chansons politiques *(Le Maire pasteur, Contre le maire de Corte)*. 71

Chapitre III. — Nanne ou berceuses *(Berceuse du Cuscione, autre berceuse du Cuscione, berceuse de Palneca, autre version du Cuscione, berceuse de Vattelapesca)* 81

Chapitre IV. — Sérénades *(Sérénade de Francesco Valeri, Sérénade de Serra)*. 90

Chapitre V. — La femme corse ; chants nuptiaux *(La Travata)*. 98

Chapitre VI. — Chansons de travail *(Chanson des moissonneurs, Chant de berger, Chant des bateliers Banghiri, Chant des pêcheurs, La cueillette des olives, A la récolte des châtaignes)* ; Danses *(La Zilimbrina)* 105

Chapitre VII. — Curés et paroissiens ; Noël *(Dormi, dormi bel Bambin)* 116

Chapitre VIII. — Veillée corse ; Proverbes ; Chansonnettes *(Terzine, L'ôcchj castagni)* 124

Chapitre IX. — Le rituel funéraire *(Chant funèbre australien)*. 130

Chapitre X. — Lamenti *(Lamento zicavais, Lamento d'Alesani, Lamento du chanoine Straforelli)*. . 136

Chapitre XI. — Vendetta ; banditisme et bandits. . 149

Chapitre XII. — Voceri *(Vocero de Calacucia, Vocero de Tallano)* 156

Conclusion. 173

Bibliographie. 177

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

0

BINDING SECT. JUN 23 1965

ML
3661
C8

Croze, Austin de
La chanson populaire
de l'île de Corse

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 15 06 03 006 4